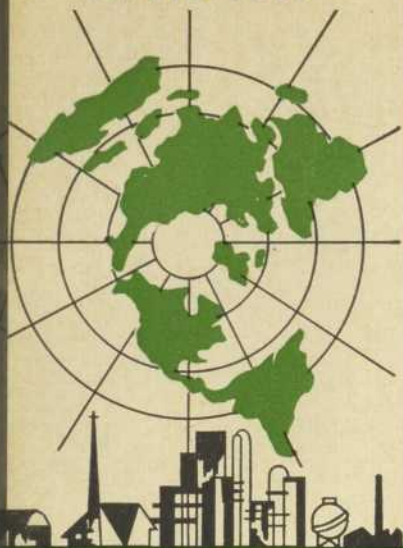


AVRIL 1963

MONTRÉAL



Relations

REVUE DU MOIS

N° 268

L'équilibre du budget scolaire



Paul-Émile GINGRAS

Guerre et Paix

Luigi d'APOLLONIA

Le laïcité

Raymond BOURGAULT

Le fait français à Montréal

Richard ARÈS

Le scandale de l'Église ■ ■ ■ ■ ■ M. MARCOTTE

Alain Bosquet et la poésie canadienne ■ ■ ■ R. DIONNE

L'enjeu des élections ■ ■ ■ ■ ■ ÉDITORIAL

50¢

SOMMAIRE

Avril 1963

Éditoriaux 85

L'enjeu des élections: un gouvernement qui gouverne. — Jean XXIII, nos évêques et l'Amérique latine. — Démocratie en péril.

Articles

LE LAÏCAT Raymond Bourgault 87

L'ÉQUILIBRE DU BUDGET SCOLAIRE . . . Paul-Émile Gingras 91

GUERRE ET PAIX Luigi d'Apollonia 94

LE FAIT FRANÇAIS À MONTRÉAL Richard Arès 96

LE SCANDALE DE L'ÉGLISE Marcel Marcotte 99

ALAIN BOSQUET ET LA POÉSIE CANADIENNE . René Dionne 101

Chroniques

Au service du français: Bilinguisme ou métissage? J. d'Anjou 104

Le théâtre: Palate. — Irma-la-Douce. — Le Marchand de Venise Georges-Henri d'Auteuil 105

Au fil du mois 107

L'ACELF va de l'avant. — La bienheureuse Elisabeth Seton. — Après la Semaine de l'Éducation. — « Inquisition »: un téléthéâtre réussi. — Bravo, monsieur Paré! — Le Festival d'ouverture de la place des Arts. — Charms du bilinguisme. — Littérature antistalinienne.

Les livres 110

Notes bibliographiques 114

Relations

REVUE DU MOIS

publiée par un groupe de Pères de la Compagnie de Jésus.

Directeur: Richard ARÈS.

Rédacteurs: Luigi D'APOLLONIA, Jacques COUSINEAU, Irénée DESROCHERS.

Collaborateurs: Joseph D'ANJOU, Georges-Henri D'AUTEUIL, Émile BOUVIER, Joseph LEDIT.

Secrétaire de la rédaction: Georges ROBITAILLE.

Tirage: Clarence DONTIGNY.

Rédaction et abonnements:

8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal-11.

Publicité:

Robert Dumouchel

1475, rue Decelles, Saint-Laurent, Montréal-9

Tél.: 747-1424



Relations est une publication des Éditions Bellarmin, 8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal-11. Téléphone: DUpont 7-2541. Prix de l'abonnement: \$5 par année. Le numéro: \$0.50. *Relations* est membre de l'Audit Bureau of Circulations. Ses articles sont répertoriés dans le *Canadian Index*, publication de l'Association canadienne des Bibliothèques.

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de la deuxième classe de la présente publication.



CIGARETTES

"EXPORT"

BOUT UNI OU FILTRE

Collège Jean-de-Brébeuf

sous la direction des Pères Jésuites

*Humanités gréco-latines
et sciences*

Pensionnat — Demi-Pensionnat — Externat

Cours de huit ans et classe préparatoire

Quatre options au niveau des classes de Philosophie:

Physique-Mathématiques

Biologie-Chimie

Sciences politiques — Lettres

Examens d'admission pour les élémentaires:

6 avril — 4 mai — 25 mai — 15 juin

LE SECRÉTAIRE DES ADMISSIONS

3200, chemin Sainte-Catherine, Montréal-26

RE. 8-1161

Relations

ÉDITORIAUX

L'enjeu des élections : un gouvernement qui gouverne

UN GOUVERNEMENT QUI GOUVERNE, voilà quel est actuellement le premier et le plus grand besoin du Canada, le véritable et principal enjeu du vote du 8 avril.

Le pays est en crise: le chômage et la misère ameutent une large partie des classes populaires et le mécontentement qui gronde au Québec menace l'existence même de la Confédération canadienne. Il faut, en l'occurrence, au pays, non pas tant un gouvernement *fortement majoritaire* — une expérience toute récente a démontré que ce ne sont pas nécessairement les gouvernements largement majoritaires, ni même majoritaires, qui gouvernent le plus et le mieux —, non pas tant un gouvernement *stable* pour longtemps — une trop grande stabilité, notre histoire politique nous l'apprend, porte souvent un gouvernement à l'immobilisme et à l'inertie, — mais bien un gouvernement *qui gouverne*, c'est-à-dire qui administre avec compétence et efficacité les affaires du pays, de façon à ce qu'il en résulte le maximum de prospérité permise dans les circonstances, et qui aussi dirige, oriente, stimule une collectivité d'hommes liés par un même destin, de manière à les faire, dans le respect de tous, non seulement coexister, mais progresser ensemble dans la poursuite d'objectifs communs.

Dans les circonstances actuelles, il est clair que seul un gouvernement de cette nature peut sauver le Canada du désastre, ou du moins s'attaquer de front aux graves problèmes qui l'assaillent. Il faut un gouvernement qui gouverne pour trancher avec sagesse et prudence l'épineux problème des armes nucléaires, lequel, soit dit en passant, n'est pas la principale question qui se pose à l'électorat durant cette campagne. Il faut un gouvernement qui gouverne pour remettre en ordre et en marche l'économie canadienne, qui ne sait plus pour quoi et pour qui elle fonctionne, ni où elle doit aller. Il faut un

gouvernement qui gouverne afin de réparer les lézardes croissantes dans l'édifice confédératif et pour lui redonner une base nouvelle, acceptable à tous.

Nous aurons un gouvernement qui gouverne si l'électorat canadien, le 8 avril, nous le donne. Il ne nous le donnera pas si, en grand nombre, les électeurs indécis s'abstiennent, si la majorité d'entre eux cèdent avant tout, en votant, à l'esprit de parti ou à l'appât des avantages matériels qu'on leur promet à profusion, comme si toute promesse électorale de ce genre ne se payait pas, en définitive, avec l'argent des contribuables. Avant tout, il faut élire des hommes sérieux, hardis, ayant des idées et capables de les faire valoir: les meilleurs hommes au service des idées estimées les plus justes. Le discernement n'est pas aisé. Rarement, vote nous aura demandé, autant que celui du 8 avril, une telle dose de bon sens et de saine raison. Pour le Canada et pour les électeurs, il faut espérer que, ce jour-là, la raison éclairée prévaudra.

Jean XXIII, nos évêques et l'Amérique latine

IL Y A TROIS ANS, en réponse aux invitations pressantes de Jean XXIII, les évêques du Canada adressaient à leurs fidèles une lettre collective « sur la coopération apostolique Canada-Amérique latine », et leur désignaient ce continent « comme le champ qui entre tous » s'imposait à leur apostolat extérieur. Semblable appel ne s'était jamais fait entendre au pays. Or, Jean XXIII vient leur dire aujourd'hui sa joie et sa reconnaissance pour le « zèle prompt et généreux » avec lequel ils se sont mis à la tâche.

Lorsque Nous pensons aux projets qu'en ces derniers temps surtout vous avez réalisés avec le concours du clergé et du peuple canadiens, Nous ne pouvons pas ne pas en tirer un doux réconfort. Car un nombre remarquable de religieux

et religieuses, de nombreux prêtres et plusieurs laïcs, enflammés du zèle des âmes, ont quitté spontanément leur pays pour aller travailler dans les diocèses de ce continent. Leur magnifique empressement a déjà produit une abondante moisson de fruits apostoliques.

Il y a des vérités, toutefois, qu'il est indispensable de répéter, des clous qu'il faut à coups redoublés enfoncer: le clergé de l'Amérique latine est débordé. Jean XXIII rappelle que la population de l'Amérique latine monte en flèche, et qu'il faudra un long temps avant que le nombre de vocations y suffise à chaque pays. Une simple comparaison des effectifs religieux de nos diocèses avec ceux de l'Amérique latine montre, noir sur blanc, combien la situation reste, en effet, douloureuse. Prenons deux diocèses de l'Église du Québec et deux de l'Amérique latine, aux populations sensiblement égales: Montréal et Bogota (Colombie), Québec et Quito (Ecuador). Les statistiques dont nous faisons état sont tirées de l'*Annuario Pontificio 1962*.

	Montréal	Bogota	Québec	Quito
Population.....	1,650,000	1,650,000	673,261	710,000
Catholiques.....	1,281,652	1,630,000	661,502	705,000
Paroisses.....	241	147	300	80
Prêtres diocésains	1,090	204	1,052	151
Séminaristes.....	221	78	128	41
Prêtres religieux..	987	525	392	213
Religieuses.....	8,761	3,201	7,900	770
Écoliers.....	235,000	75,000	65,000	29,800

Puisque c'est le Seigneur qui demande des ouvriers pour sa vigne, laïques ou prêtres, il faut les lui envoyer et lui en préparer. Comment ne pas admirer l'œuvre de la plupart de nos diocèses du Québec, de bon nombre de communautés qui, au prix d'efforts très méritoires et puisant même à leur pauvreté, secourent de leurs prêtres et de leurs aumônes les diocèses de là-bas? Quelle joie aussi d'apprendre que, touchés par l'appel du Pape, les dirigeants de la Croisade eucharistique feront faire aux croisés et croisillons, cadets et cadettes, qui sont 500,000, le tour apostolique des pays de l'Amérique du Sud, pendant toute l'année prochaine! Belle croisière qui, à l'aube, leur découvrira de nouveaux horizons.

J'avais faim, et vous m'avez donné à manger. J'avais soif, et vous m'avez donné à boire. Les petits comprendront, comme tout naturellement, que cette

faim et cette soif ne s'appliquent pas aux seuls nécessités du corps, à ce que les grandes personnes appellent les problèmes économiques et politiques, qu'il faut sans doute aider à résoudre, mais qu'il importe aussi de dépasser en essayant de voir les choses comme les voit Dieu.

La partie qui se joue en Amérique latine prend l'allure d'un défi spirituel. Il y va de tout un continent, d'un tiers de la population baptisée de l'univers. Inutile d'enfler la voix: c'est le problème catholique de l'heure.

Démocratie en péril

L'AFFAIRE DES FAUX CERTIFICATS ou des bulletins de vote découverts quelques jours avant la consultation électorale provinciale de novembre dernier demeure *sub iudice*.

Mais les conclusions de l'enquête du juge Blain, ajoutées aux péripéties sensationnelles des auditions et aux révélations étonnantes des témoins, appellent déjà l'indignation commune devant ces procédés qui vont à fausser un des ressorts essentiels de la démocratie. Le suffrage universel, en effet, qui est la forme actuelle de la délégation du pouvoir politique, sera complètement dévalorisé le jour où l'information qui l'appuie et l'oriente aura perdu elle-même sa capacité de réfléchir la réalité. Autant que les putsch militaires, les putsch publicitaires, tels que la dénonciation orchestrée à point nommé de faux scandales, risquent de mettre en doute un jour la légitimité des gouvernements que nous aurons apparemment élus mais qui en fait nous auront été imposés. En justice commutative et en droit tout court, la fausse représentation annule les contrats. Il peut en être de même quand il s'agit de la représentation du peuple électeur.

Aussi la magistrature tout entière, de bas en haut, doit-elle se montrer juste mais rigoureuse dans sa fermeté à punir les abus prouvés en cette matière. Les procureurs de la Couronne, aux dépens même de leur allégeance de parti ou de quelque camaraderie, doivent s'employer avec toute l'intelligence et la diligence dont ils sont capables, à découvrir les coupables et à mettre à nu leurs subterfuges. C'est l'heure où la Couronne, toujours distincte du parti au pouvoir, prend toute sa signification. Il s'agit de garder un sens à la démocratie et la dignité humaine à notre civilisation.

18 mars 1963.

La presse catholique et la mission de l'Église

Mais Nous devons dire, vous devez dire par vos actes et par votre présence toujours plus grande, que la presse coopère à la mission de l'Église, non pas tant dans la mesure où elle fait place à l'information religieuse, fût-elle très heureuse et encourageante, que dans la mesure où elle est fidèle à la doctrine sacrée, s'en inspire de manière à pouvoir former l'esprit des lecteurs, en leur offrant de sûres directives, des jugements sérieux, des indications claires. Et tout cela, particulièrement en ce qui concerne certaines questions plus importantes que Nous tenons

à citer: liberté de l'Église; sainteté du mariage comme sacrement qu'il faut défendre contre toute légèreté et frivolité corruptrices; droits de l'école chargée d'instruire et d'éduquer chrétiennement; action catholique destinée à étendre l'action apostolique du clergé; richesse de la doctrine sociale, intègre et pure, non seulement proclamée, mais intimement acceptée et appliquée dans toute son extension...

(S. S. Jean XXIII, *Aux journalistes catholiques*, le 27 janvier 1963.)

LE LAÏCAT

Raymond BOURGAULT, S. J.

LE RADICAL LAÏC — reçoit les trois principaux suffixes nominaux *-ité*, *-isme*, *-at*, qui expriment respectivement la qualité, le mouvement, l'état. La laïcité est une qualité de l'État non confessionnel, le laïcisme est un mouvement de l'École aristocratique, le laïcat est un genre de vie de l'Église militante. Il nous reste à soumettre à l'analyse cette dernière notion et à mettre en évidence les rapports qu'elle entretient avec les deux autres: il apparaîtra bientôt que la réalité qu'elle désigne est la riposte au défi que la laïcité et le laïcisme lancent à la religion. Fidèle à notre point de départ étymologique, nous montrerons successivement comment le laïcat est une promotion du *laos* antique, une sublimation de l'esprit guerrier et un haut lieu du combat spirituel.

Promotion du laos

La plus ancienne humanité semble bien avoir été pacifique. Faite d'une poussière de petites bandes de cueilleurs-chasseurs nomadisant, chacune sur un territoire immense qu'elle occupait en exclusivité, elle livrait au monde animal et à la nature une guerre harassante qui épuisait en peu d'années ses meilleurs sujets et leur enlevait d'ordinaire le temps et le goût de s'attaquer aux autres hommes. Mais depuis le Néolithique au moins, la pratique intense de la pêche, de l'agriculture et de l'élevage inaugura une première et importante différenciation parmi les hommes. Il y eut désormais ceux qui continuaient à vivre libres et besogneux dans le monde infini des steppes arides, parasites d'un gibier toujours plus rare, et ceux que la production de nourriture enrichissait et sécurisait. Parmi ceux-ci, les pasteurs de porcs, d'ovins et de bovins, puis d'ânes et de chevaux, durent apprendre à résister aux prédateurs, et c'est ainsi que certains d'entre eux devinrent des gardiens et des guerriers, à charge seulement pour les éleveurs-agriculteurs de les faire vivre pendant qu'eux-mêmes s'occuperaient de la défense du groupe. Cette disposition finit par être sanctionnée par un pacte sacré et un sacrifice, et des spécialistes du rituel furent chargés de célébrer périodiquement l'alliance et de veiller à l'adapter aux conditions nouvelles. Ainsi dut se constituer la grande famille des peuples de langue indo-européenne avec cette admirable structure trifonctionnelle que les travaux de Georges Dumézil ont si bien mise en lumière: au sommet, les prêtres; au milieu, les guerriers; au bas, les nourriciers.

Mais cette structure était idéale et elle ne pouvait régir les relations entre les membres des diverses fonctions qu'aussi longtemps que ceux qui étaient en situation de la maintenir devant les esprits, — les prêtres, — s'appliquaient à l'adapter aux circonstances changeantes, et que ceux qui devaient en bénéficier cultivaient les vertus propres de leur état. Difficile et précaire équilibre! En Inde et en Iran, avec le triomphe des brahmanes et des disciples de Zoroastre,

les fonctions se durcirent en classes sociales et celles-ci en castes fermées; la caste sacerdotale confisqua à son profit la fonction guerrière et élaborait la doctrine en définitive ruineuse de la non-violence. A l'autre bout du monde indo-européen, la Germanie tendait au contraire à absorber la fonction sacerdotale dans la fonction guerrière, avec la force pour seule loi et le surhomme pour idéal. Entre ces extrêmes, la Russie soviétique officielle semble tenir au rêve marxiste d'une société sans classe et homogène, faite uniquement de travailleurs humanisant la nature et naturalisant l'humanité.

Cependant, la structure idéale, si bien fondée en nature, n'a pas cessé de solliciter la conscience de l'humanité historique. Dès l'antiquité, on la voit resurgir dans la *République* de Platon, qui conçoit la cité juste comme composée de gouverneurs, de gardiens et de laboureurs-artisans. Au IX^e siècle de notre ère, c'est elle qui inspire Alfred le Grand quand il déclare: « Un roi a besoin d'hommes de prière, d'hommes de guerre et d'hommes de travail. » Et c'est encore à elle que se réfère ce prédicateur hargneux du XIV^e siècle qui coiffe la formule d'une pointe maligne: « Dieu a fait les clercs, les chevaliers et les laboureurs, mais le démon a fait les bourgeois et les usuriers. » On sait enfin que l'Ancien Régime s'est achevé avec la dernière assemblée des États généraux, c'est-à-dire du Clergé, de la Noblesse et du Tiers-État. Pourtant l'idéal ne meurt point, et la période contemporaine est en train d'élaborer la formule peut-être définitive de la structure, désormais plus humaine que naturelle et plus divine qu'humaine: l'Église, l'École, l'État.

C'est ici qu'apparaît le rôle du laïcat chrétien. Car le XIX^e siècle et la première moitié du XX^e ont été occupés à dégager les pures essences de l'État et de l'École par le moyen de la laïcité et du laïcisme. Mais la question se pose maintenant de savoir jusqu'à quel point il est souhaitable de laïciser. N'est-il pas préférable de laisser ceux que cela regarde sanctifier de larges secteurs de l'existence pour qu'elle redevienne authentique? Le binôme du sacré et du profane peut-il sans danger être réduit à l'un de ses termes? Si l'Occident échoue à inventer la réponse, c'est toute l'humanité qui, pour longtemps peut-être, manquera de structure et sera livrée à l'anarchie. Le laïcat chrétien est ce qui peut apporter cette réponse.

Et la raison en est qu'il sera peut-être bientôt le seul à conserver l'indispensable esprit guerrier. En effet, la laïcité et le laïcisme semblent caresser un même espoir: il ne devrait pas y avoir de guerres, et surtout pas de guerres de religions. Tout irait mieux si la religion n'intervenait pas dans les structures de la cité et du savoir, et même dans celles de la conscience; un jour viendra où il n'y aura plus de clercs ni de religions, où le monde enfin rationnel sera délivré de toute aliénation et jouira d'une paix définitive.

Mais l'humanitarisme qui incite de bons esprits à anticiper ainsi l'élimination de la guerre les force à se déprendre en même temps de toute attache au *laos* antique, au groupe des hommes d'armes qui se portaient à la défense de la communauté et de sa foi. Et comme ils envisagent une époque où la guerre ne sera plus, c'est à un temps où il n'y aura plus de laïcité ni de laïcisme qu'ils sont forcés de songer, s'interdisant par là de se penser et de se prévoir autrement qu'en se néantissant. Peut-être ont-ils raison, la laïcité de l'État mondial et le laïcisme de l'École marquant la fin des guerres nationales ou impériales et l'apaisement des conflits scolaires et idéologiques.

Pourtant il reste un résidu de vérité dans le *laos* pré-chrétien que le rêve de paix universelle, même réalisé, ne parviendra sans doute pas à entamer. Déboutée peut-être des relations politiques et culturelles, la guerre subsistera au fond des cœurs, et l'humanité aura encore à lutter contre la Puissance des ténèbres que saint Paul appelle fortement le dieu de ce siècle. C'est pourquoi, même dans une société planétaire régie par une même police et protégée par une même police, il y aura place encore pour le laïc chrétien, pour la promotion dernière du *laos* antique, la sublimation ultime de l'instinct guerrier, l'accomplissement de la violence.

Sublimation de l'esprit guerrier

Ce paradoxe d'une situation faite de paix et de guerre à la fois, de pacificateurs qui sont en même temps des trouble-fête, mérite considération. Il en est de l'humanité comme de tout vivant. De même que l'animal ne peut rester en vie que s'il se défend contre la constante déperdition de son énergie interne, et que l'homme qui cesse de chercher la vérité et de la faire est à la merci des forces de désagrégation qui l'habitent, ainsi l'humanité ne résiste aux puissances de mort que par la conscience du danger qu'elle court de perdre son âme si elle ne renouvelle pas ou ne laisse pas renouveler son énergie spirituelle. Or, si le rêve des laïcisans à outrance et des marxistes se réalisait, il n'y aurait plus de guerre ni de dialectique, plus de différence de potentiel, plus d'échange par conséquent au plan profond des intelligences et des libertés créatrices, mais une distribution homogène des biens de civilisation à laquelle pourvoirait un État omnipotent. Quoi qu'ils en aient, tôt ou tard, une des fonctions, et ce serait sans aucun doute la fonction nourricière, absorberait les deux autres, s'assujettissant d'abord l'École, puis, grâce à l'*engineering* monstrueux du conditionnement de la pensée par la propagande, endormant les intelligences et les volontés dans la pseudo-possession d'une fin de l'histoire qui ne peut être qu'un non-but décevant.

Mais cela ne sera pas, car les laïques chrétiens maintiennent et maintiendront de plus en plus la société planétaire en état d'alerte et sur pied de guerre. Ils l'empêcheront de s'affadir, et on ne pourra pas rester tranquilles avec eux. Ils entrent et ils entreront dans la littérature et dans l'art, dans la science et dans la philosophie, dans la technique et dans la politique, avec fracas ou sur la pointe des pieds selon leurs tempéraments, et ils poseront les questions ultimes qu'un civilisé ne peut éluder. Paradoxalement peut-être pour ceux dont l'horizon historique ne dépasse pas vers le passé la révolution française, et vers le futur la

génération présente, la laïcité et le laïcisme ont besoin du laïc pour être et pour demeurer des institutions d'histoire universelle. Car celui-ci a un sens trop aigu de l'essentielle hétéronomie verticale des trois personnes morales qui s'instituent au sein de la nature humaine historiquement déployée, pour permettre longtemps qu'aucune ne s'insularise ou n'asservisse les deux autres. Bien plus, il est assez au dessus de ce qu'il y a de relatif dans sa vie religieuse elle-même pour se mettre courageusement au service, non seulement de l'Église et de sa catholicité, mais aussi de l'École et de son œcuménicité supra-nationale, ainsi que de l'État et de son ordination à l'ensemble de l'espèce laborieuse. C'est ainsi que, à temps et à contre-temps, le laïc rend Dieu présent au peuple immense des hommes à qui ses jeunes autonomies horizontales montent à la tête et qui est tenté d'oublier son Seigneur et Maître.

Quelle est donc la force qui agit ainsi dans le cœur des laïques croyants et militants ? Comment la considération des mystères fondamentaux de l'existence ne les écrase-t-elle pas ? Pourquoi, sachant que les rochers des hautes cimes dévalent sans cesse au fond des ravins, ne concluent-ils pas comme d'autres au mythe de Sisyphe et s'acharnent-ils à édifier la cathédrale du monde futur au sommet de la montagne ? Pour le comprendre, il nous faut revenir sur un aspect de l'histoire que la section précédente avait réservé et qui trouve ici sa place. Nous voulons parler du progrès historique de la vertu, sur lequel les travaux de quelques brillants philologues ont jeté, ces dernières décades, une vive lumière.

Dans les sociétés de pasteurs nomades et de guerriers qui se formèrent au Néolithique en marge des agglomérations paysannes, la *ver-tu* était la force *virile*, le courage du héros, du beau gars aux pieds légers et aux muscles de bronze qui l'emportait sur ses rivaux dans la bataille comme dans la joute sportive et qui aspirait à l'excellence en toutes choses, à l'*arété* ; ainsi se sont formées les aristocraties indo-européennes et presque toutes les noblesses. Puis, après la fusion des Nordiques et des Méditerranéens, l'âge héroïque prit fin ; alors les sages et les législateurs s'appliquèrent à convertir le courage guerrier en justice civique, la vertu de la noblesse en sens de l'équité et de l'égalité devant la loi. Cette vertu était en principe accessible à tous par l'éducation et la culture. Mais ceux qui possèdent la culture ne la communiquent pas toujours, et d'ordinaire le grand nombre n'est pas vertueux. Aussi, la cité prit fin à son tour, et le peuple devint une populace en proie aux démagogues. C'est alors que Platon, Aristote, les Stoïciens rêvèrent d'une nouvelle conversion de la puissance, et c'est depuis ce temps que les vertus intellectuelles de sagesse, d'intelligence, de science et de tout l'empan des vertus morales figurent dans le vocabulaire philosophique. Malheureusement, l'absentéisme des hommes qui s'exerçaient à ces hautes vertus laissait le grand nombre sans guide dans le fratrias des mythes et des magies. La tradition judéo-chrétienne prit alors la relève, et c'est à elle surtout que l'humanité présente doit la dernière et définitive conversion de la force, celle qui unit directement à la source de toute puissance par les vertus théologiques de foi, d'espérance et de charité.

On comprend dès lors ce qu'est un laïque chrétien. C'est un homme qui possède dans la foi une réponse suprêmement intelligente aux problèmes fondamentaux de l'existence

humaine, qui est par là délivré de l'angoisse d'avoir constamment à les reprendre à pied d'œuvre à partir de son seul *cogito*, et qui dispose ainsi d'une énergie qui manquera toujours aux sceptiques et à ceux qui ne sont pas sûrs de leur âme ni de Dieu. C'est un homme encore qui espère en l'homme parce qu'il espère en Celui qui a fait l'homme à son image, et parce qu'il sait que toutes nos humbles activités servent à un admirable dessein de salut et de parfaite connaissance au delà du mode présent sous lequel la conscience s'éprouve, et que les fruits de nos labeurs ne seront pas engouffrés dans l'avenir abyssal d'une hypothétique société bienheureuse dont les membres devront bien mourir à leur tour. C'est un homme enfin qui s'abandonne aux prises et aux entreprises d'un Amour infini, dont il lui arrive de sentir la présence ineffable et qui le lance sur les chemins du monde pour le faire connaître à ceux de ses frères à qui les humaines amours et aussi les déceptions en ont fait pressentir la douceur et la puissance. A cause de toute cette Lumière et de cette Vie qui l'habitent, il lutte sans défaillir contre les Ténèbres et la Mort.

Haut lieu du combat spirituel

Encore faut-il qu'il y ait des chrétiens et que les chrétiens s'engagent dans la milice du laïcat. Car nul n'est chrétien naturellement, mais il est donné à certains de le devenir par grâce. Et nul n'est prêtre par droit de naissance, il y faut une ordination singulière. Pareillement, on ne naît pas laïque, on le devient, ou plutôt on est mis en état de le devenir. C'est le Baptême qui fait que le mouvement des âmes converties à Dieu s'achève dans le Christ; c'est l'Ordre qui confère les pouvoirs du Seigneur sur son Corps eucharistique et mystique; c'est la Confirmation qui habilite les baptisés à être des laïques d'Église au sein d'un monde séculier.

Mais si les signes sensibles que sont ces sacrements impriment nécessairement un caractère qui fait de ceux qui le reçoivent des participants à des degrés divers au Sacerdoce de Jésus-Christ, il est certain aussi qu'ils ne produisent leur effet dernier de grâce sanctifiante que chez ceux dont la foi vive est informée de charité et de componction. Les sacrements donnent la possibilité d'être fidèles, une réelle assurance que la grâce qui rend la vertu efficace est à la portée du croyant, mais la réalité de l'union au Christ et à sa Puissance dépend de la conversion constante de chacun. D'après cette théologie, on voit qu'un laïque est un soldat du Christ qui, vainqueur du ressentiment qui incline à rejeter sur autrui sa propre culpabilité, a décidé de porter la lutte d'abord contre les ennemis du bien qui sont en lui: l'avidité, l'ambition, la sensualité, l'orgueil, la colère. Un laïque chrétien est donc en premier lieu un homme engagé par la foi et par l'aveu dans le combat spirituel.

C'est par là surtout qu'il agit en ce monde et témoigne d'un autre. C'est à le voir honnête, fidèle, chaste, humble, patient, charitable, que les autres se posent des questions à son sujet et se demandent d'où lui vient la force d'être différent. Beaucoup pensent d'abord que c'est à la faveur d'un tempérament moins passionné et d'une éducation particulièrement heureuse qu'il doit l'aisance apparente de sa vertu et de son rayonnement discret. Mais avec le temps, les plus incrédules, même s'ils répugnent à en convenir, finissent par douter de toutes les explications réductrices:

il y a une Force qui vient d'ailleurs, il y a un Amour qui fait de ces choses dans l'âme de ceux à qui il accorde de répondre à ses avances. Par contre, le laïque qui ne pratiquerait pas la vertu et ne serait pas fidèle à sa confirmation, aurait beau faire retentir comme une cymbale le nom de Jésus, il ne serait pas écouté, parce que les autres sentiraient que ce n'est pas l'Amour de Dieu qui passe à travers Lui, mais l'amour de soi et l'agressivité contre autrui.

Les vrais laïques, remplis de la Parole qui sort de la bouche de Dieu, débordent d'amour effectif. L'Action catholique, organisée ou non, est une redondance, le déversement d'un trop-plein, la mise au service de l'Église hiérarchique d'une énergie spirituelle en disponibilité. Le laïque qui a commencé d'acquérir la vertu sent d'instinct qu'il a le devoir de s'offrir au Christ et à l'Église. L'opinion courante et stupide qui croit voir une opposition radicale entre clercs et laïques ne l'émeut pas, parce qu'il sait que ce n'est pas aux clercs comme tels qu'il soumet son action, mais à Jésus-Christ par le sacrement de l'Église, et que l'unique façon de rendre moins brûlants les frottements inévitables consiste pour l'homme de vertu, soit prêtre soit laïque, à triompher de sa suffisance mesquine. Comme le Christ lui-même, il apprend à obéir par la souffrance, et sachant par la foi qu'il ne sera jamais un homme de Dieu et un collaborateur de son Fils s'il ne consent à être un « serviteur souffrant », il profite des épreuves que lui infligent ses contacts avec des clercs plus imbus d'eux-mêmes que du Christ, pour devenir peu à peu obéissant jusqu'à la mort. C'est seulement lorsque la crainte angoissée d'un retranchement existentiel qui serait dépourvu de toute signification a été exorcisée et évacuée par des mortifications pénibles et salutaires, qu'un homme devient un instrument efficace entre les mains du Christ-Roi. C'est dire qu'on ne devient pas un laïque fervent et un militant d'Action catholique du jour au lendemain par la simple inscription au registre d'un mouvement dûment mandaté par l'autorité ecclésiastique. Le laïcat aussi a son noviciat, et les rigueurs de son ascèse ne le cèdent en rien aux épreuves par lesquelles la Providence achemine les candidats au sacerdoce ou à la vie religieuse vers leur maturité apostolique.

Ainsi vainqueur de la mort, le laïque ne perd pas courage même au milieu des pires persécutions, — car il est persécuté un jour ou l'autre, parce que les gens du monde n'aiment pas ceux qui ne sont pas des leurs. Conscient de sa responsabilité envers le genre humain tout entier, il prend modèle sur l'Unique et ne se laisse ni décontenancer par le fait que les amis de Jésus sont un petit troupeau dispersé au milieu des loups, ni enorgueillir par la faveur qui lui est départie d'être un des porteurs de la Bonne Nouvelle du salut à un monde distrait qui pense n'en avoir pas besoin. Il a beaucoup de projets où il peine à faire avancer le Projet de son Seigneur, mais l'échec des siens ne le déprime pas, parce qu'il sait que la puissance de Dieu éclate dans la faiblesse de l'homme, et que l'échec apparent est souvent la matière d'un réel succès dans l'âme au moins de celui qui a couru le beau risque de ne réussir qu'aux yeux du Père qui voit dans le secret.

Conclusion générale

Ces considérations inactuelles ont paru de nature à éclairer la signification historique du laïcat et à encourager

nos confirmés à être fidèles au sacrement qui fait d'eux des soldats de Jésus-Christ. En guise de conclusion générale, on aimera sans doute expliciter des corollaires d'intérêt plus immédiat. En voici quelques-uns.

Premièrement, il ne faudrait pas que les laïques se résignent à la laïcité de l'État comme à un moindre mal, mais il convient qu'ils s'en réjouissent comme d'une condition favorable à la catholicité de l'Église et, s'ils sont doués pour y agir, ils ont le devoir de s'engager dans la politique et dans l'administration, pour y produire les effets admirables qui sont le propre des vertus civiques quand elles sont animées par les vertus théologiques.

Deuxièmement, le laïcisme de l'École, qui ira vraisemblablement croissant, doit peiner les laïques chrétiens à cause de cette essentielle ambiguïté que l'article précédent a mise en relief, mais non pas au point qu'ils refusent de contribuer à dépouiller le monde et la science de la fausse sacralité dont trop d'incroyants les affublent encore avec un splendide illogisme. Et qu'ils travaillent à rendre l'École, à tous ses niveaux, capable de former des esprits qui pensent planétairement et qui se préparent à agir dans un monde où l'Église, l'École et l'État devront s'essayer enfin à monologuer ensemble, à s'orienter vers l'unique *Logos*, la seule Parole en qui nous puissions nous entendre et que beaucoup adorent déjà sans en connaître le nom.

Troisièmement, il y a les sacrements et la technique, les merveilles de Dieu et les merveilles de l'homme. Nos laïques ne boudront pas la technique, mais ils se convaincront que leur rôle propre consistera à rendre sensible l'extraordinaire efficacité des sacrements pour le progrès de l'humanité, en tous ceux, par exemple, chez qui le sentiment complexe de culpabilité, — qui ronge d'autant plus nos contemporains que l'idée qu'ils se font de l'homme est plus sublime, tandis que les moyens de la réaliser sont de plus en plus reconnus pour inadéquats, — fait place à l'humble aveu de la culpabilité réelle, qui débloque les puissances d'agir comme aucune thérapeutique et aucune éducation « rationnelle » ne le peuvent faire.

Quatrièmement, les laïques seront prêts à utiliser tous les moyens modernes de diffusion afin que l'Évangile soit au plus tôt prêché à toutes les nations et à toutes les classes sociales. Mais ils se prémuniront aussi contre le scandale que la disparition probable et prochaine des dernières traces de chrétienté de type médiéval, et aussi la diminution du nombre des chrétiens par rapport à la masse de ceux qui ne le sont pas et dont la multitude, du moins actuellement, s'accroît proportionnellement plus vite, ne manque-

ront pas de provoquer chez ceux qui avaient été habitués à vivre dans une société chrétienne et à entendre célébrer la marche triomphale de l'Église. Nos laïques devront méditer les paraboles évangéliques du Royaume et s'efforcer de croire d'une foi plus vive que l'Église, qui peut être un grand arbre ou une ville en évidence au sommet d'un mont, peut aussi être ce ferment minuscule et invisible dans la pâte que son fondateur avait dit qu'elle serait. Aux yeux de beaucoup, l'Épouse du Christ va peut-être, pour quelque temps, passer dans la clandestinité et cacher sa beauté, et se retrouver, comme le pense le Père Karl Rahner, dans une situation de Diaspora. On peut croire que les plus grandes choses du monde qui vient, dans l'ordre temporel comme dans l'ordre spirituel, seront dues directement à l'action de l'Église, mais il se peut que seules les âmes que la souffrance aura invitées à l'attention s'en aperçoivent et le trouvent admirable, et nous devons peut-être nous passer de l'estime qu'on a coutume d'accorder aux institutions d'utilité publique. L'Église ayant appris aux hommes à instruire et à éduquer les enfants, à soigner les malades, à protéger les faibles, passera peut-être pour retardataire aux yeux de ceux qui, marchant sur ses brisées, s'attribueront le mérite de tout le bien accompli. Et l'heure est peut-être proche où ceux qui persécuteront les envoyés de Jésus-Christ penseront rendre gloire à Dieu.

Cinquièmement, il serait messéant et anachronique que le laïcat que nous espérons voir agir puissamment bientôt chez nous, reproche à l'Église d'hier d'avoir été cléricale, puisqu'elle ne pouvait pas ne pas l'être, faute de monde qui s'opposât à elle, et parce que les laïques étaient bien aises qu'elle le fût. Que nos hommes d'action et de pensée fassent plutôt en sorte que l'Église de demain soit rayonnante et qu'ils s'ingénient à lui donner plus de prêtres. Car c'est en favorisant les formes supérieures de participation au sacerdoce du Christ que le laïcat s'accomplit, et c'est en étant activement intermédiaire entre les clercs et la masse qu'il accomplit le *laos* antique. Celui-ci est désormais, du moins en principe, différencié sous la triple forme de la laïcité de l'État, du laïcisme de l'École et du laïcat de l'Église. S'il est vrai que sans ce dernier les deux autres ne peuvent éviter d'être infidèles à leur essence, il est également certain que sans le clergé le laïcat est absolument incapable d'être fidèle à sa sublime vocation. Nous terminerons donc par un souhait qui est une prière: que le même Seigneur qui appelle les uns au Sacerdoce, d'autres à l'Action catholique, et qui permet que des masses innombrables travaillent à leur salut dans un monde laïcisé, accorde à tous d'être trouvés fidèles au Jour de son dernier avènement.

La presse, les loisirs et les sports

Parlant à des journalistes et remarquant le grand nombre de colonnes qui aujourd'hui sont consacrées à des événements de caractère récréatif, il nous semble bon de signaler certains points susceptibles de servir d'indication et d'appel.

1. *Mesure et sens des proportions.* De différents côtés, on se demande si, dans la façon de traiter ces sujets, de les présenter, de les colorer, on n'a pas introduit pour le moins une disproportion, par rapport aux sujets de caractère spirituel, réservés, comme on disait jadis, à la troisième page. On ne veut pas dire par là que le journal doive adopter le ton sévère, propre à une

revue culturelle spécialisée. Mais c'est un fait — Laissez-Nous vous le dire — que dans l'excès d'estime que l'on attache aujourd'hui aux valeurs secondaires, sinon vaines et dangereuses, au détriment des réalités les plus élevées de la famille, de l'étude, du sérieux de la vie, une part de responsabilité, et non la moindre, doit être attribuée à la presse qui favorise ce renversement des centres d'intérêt, en offrant de trop faciles évasions avec une superficialité sans discernement.

(S. S. Jean XXIII, Allocution à des journalistes catholiques, le 27 janvier 1963.)

L'équilibre du budget scolaire

ÉDUCATION

PAUL-ÉMILE GINGRAS,

directeur des études au Collège Jean-de-Brébeuf

L'ANALYSE ÉCONOMIQUE, disions-nous ici le mois dernier, révèle que l'enseignement n'est pas simplement une dépense, mais le plus rentable des investissements. L'économie d'une société scientifique repose sur la qualité du facteur humain, et celle-ci sur l'enseignement. De la valeur du capital humain d'une nation dépendent désormais l'exploitation efficace des richesses naturelles, du capital financier, de l'équipement, et le rendement même du travail. Il importe donc de donner à l'enseignement la priorité sur les autres secteurs de la politique nationale et d'investir dans l'enseignement la part privilégiée des revenus de la société.

Le gouvernement qui veut mettre en œuvre une telle politique rencontre de très sérieuses difficultés. Il lui faut déterminer les méthodes les plus efficaces pour obtenir des individus, des sociétés et de l'État les lourdes contributions nécessaires. Il lui faut mettre en œuvre les moyens propres à former l'opinion publique; à faire comprendre aux citoyens le rôle de l'enseignement dans la société contemporaine; à amener les individus et les groupes à participer aux efforts que requiert le progrès de l'enseignement. Il lui faut encore, compte tenu des ressources disponibles, des besoins et des retards, répartir les investissements dans le domaine de l'enseignement, équilibrer le budget scolaire.

Le domaine de l'enseignement, qu'il s'agisse du secteur indépendant ou du secteur public, compte cinq éléments principaux: les immobilisations, les frais de fonctionnement, le personnel enseignant, les étudiants, les services de recherche et de documentation. Équilibrer un budget scolaire revient à partager entre ces cinq postes les crédits disponibles.

Reconnaissons qu'il n'est pas facile de concevoir cet équilibre. En l'absence de données et de recherches scientifiques suffisantes, on ne saurait mesurer avec certitude les exigences absolues ou relatives de ces divers postes. Quelles sont les urgences? Où sont les retards? Comment marquer les étapes? Comment distinguer l'utile de l'essentiel? Demain, les recommandations de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement serviront sûrement de guide. Pour l'instant, il importe que cet équilibre soit assuré par la consultation et la discussion d'hommes et de groupes compétents et expérimentés, par la comparaison avec les budgets des nations plus avancées dans cette voie. N'oublions pas qu'hier, chez nous, une politique d'enseignement se limitait à la construction d'écoles primaires et que nous étions davantage préoccupés de voirie et d'électrification rurale que d'universités.

La menace d'aboutir à un budget déséquilibré n'est pas illusoire. Ottawa a commis pareille erreur dans ses intrusions dans le domaine de l'enseignement. Le rapport de la Commission Glassco est, sur ce point, révélateur: pratiquement tous les ministères font des dépenses d'enseignement. L'opération est pleine de doublures et de recouvrements. Qu'on se réfère, par exemple, aux subventions accordées aux individus et aux institutions. Une école de médecine peut obtenir aide du Conseil des Arts, de la Société centrale d'hypothèque et de logement, du ministère de la Santé, du Conseil national des recherches, et d'où encore? Certaines écoles fédérales sont privilégiées: collèges militaires, écoles esquimaudes. D'autres sont défavorisées: écoles indiennes, pénitenciers. Personne ne saurait vous dire — pas même le Bureau fédéral de la Statistique — quelles sommes exactes le gouvernement fédéral investit dans l'enseignement. Plus encore, à l'intérieur d'un ministère, on ne réussit pas à évaluer avec certitude le total, et, parfois, la teneur même des dépenses d'éducation faites par les différents services! Tout à coup apparaissent les subventions aux universités, puis le Conseil des Arts, puis l'aide fédérale à l'enseignement technique et professionnel. Dans ce dernier cas, le budget monte en flèche: annuellement de quelques unités, il passe, en quatre ans, à 280 millions de dollars. La possibilité d'un budget déséquilibré n'est donc pas utopique.

Lorsque nous considérons le partage actuel des investissements du Québec dans l'enseignement, il se lève des points d'interrogation. Depuis la « Grande Charte de l'éducation » jusqu'à l'annonce récente d'un investissement de 400 millions de dollars dans l'enseignement technique et professionnel, quelle politique préside? Une loi institue une allocation scolaire mensuelle de 10 dollars, à verser à la mère de tout écolier de 16 à 18 ans. Le gouvernement institue un régime de subventions — 175 millions de dollars pour cinq ans — pour les constructions des collèges et universités. Un régime de bourses d'études est établi pour les bacheliers qui s'engagent à devenir professeurs dans l'enseignement secondaire. Les commissions doivent fournir l'instruction jusqu'à la onzième année. Les commissions scolaires enseignent gratuitement dans leurs propres écoles ou paient, jusqu'à concurrence de 200 dollars, les frais d'inscription et de scolarité des enfants soumis à leur juridiction et fréquentant une institution secondaire indépendante. Les collèges classiques et certaines écoles indépendantes bénéficient d'un régime de subventions. Des

subventions statutaires sont accordées aux commissions scolaires, pour fins d'administration et d'entretien des écoles. La pension des instituteurs est haussée. L'Office de la langue française, le Conseil provincial des Arts, l'administration des bibliothèques et musées, la direction des conservatoires de musique et d'art dramatique sont confiés au ministre des Affaires culturelles. Toutes ces mesures — et les investissements qui en découlent — s'intègrent-elles dans une politique nette? Le budget de l'enseignement est-il équilibré? Les constructions, le fonctionnement, les étudiants, le personnel enseignant, la recherche et la documentation ont-ils leur juste part? La législation privilégie-t-elle l'enseignement public au détriment de l'enseignement indépendant? Chaque niveau d'enseignement élémentaire, secondaire, universitaire, reçoit-il une aide relativement équitable et appropriée à ses besoins et à son rôle dans le développement de la nation? Malgré la meilleure volonté, une intelligence et un esprit de décision remarquables après tant d'années d'inertie, le gouvernement présente un budget d'enseignement, pour le moins, discutable.

Prenant pour cadre les cinq postes du budget indiqués plus haut, explicitons notre pensée.

Immobilisations

Québec a, traditionnellement, privilégié les constructions d'écoles. Les gouvernements précédents versaient des subventions discrétionnaires. De superbes édifices abritaient l'enseignement technique et spécialisé, au détriment des écoles secondaires et des universités. L'aide devient aujourd'hui plus statutaire, bien que le Service des investissements et le ministère de la Jeunesse obligent encore les intéressés à bien des « pèlerinages » et accommodements. Il reste surtout que le gouvernement privilégie indûment les immobilisations. Le programme d'une contribution de 175 millions de dollars pour les constructions des collèges et universités obère-t-il le budget? Le gouvernement n'aurait-il pas dû s'arrêter à garantir les emprunts qu'auraient pu effectuer les institutions elles-mêmes? Du coup, des dizaines de millions seraient demeurés disponibles, et l'État, au lieu de subir la charge d'un coup, par voie d'emprunt, aurait pu l'étendre sur une période de 30 à 50 ans. La Belgique, plutôt que d'assumer les frais de construction des institutions privées, paie annuellement un loyer et participe aux frais de fonctionnement de ces établissements. Du coup, l'aide gouvernementale est allégée et les institutions restent propriétaires des institutions. D'ailleurs une contribution trop libérale de l'État n'incitera-t-elle pas les universités, collèges et écoles indépendantes à freiner leur initiative? Si l'État prend sur lui de construire les établissements, d'amortir les dettes, pourquoi les administrateurs d'écoles indépendantes et d'universités se chargeraient-ils de souscriptions publiques? Face à des besoins de locaux, la France a agrandi de façon très économique ses lycées. Ce sont parfois de simples abris, sans luxe, sortes de baraquements temporaires élevés dans les cours de récréation. La France estime plus importants les problèmes des enseignants, de la recherche et des frais de fonctionnement. Il y a sûrement lieu de nous interroger sur l'importance relative des pierres et des hommes dans

l'établissement scolaire, sur l'importance relative de la bibliothèque et de la cafeteria ou du gymnase dans une école secondaire.

Professeurs

La politique des investissements dans les constructions d'écoles éveille en nous d'autant plus de réserve que le gouvernement ne mise guère sur le personnel enseignant. Le programme de bourses de perfectionnement offertes aux professeurs de l'enseignement secondaire ou aux gradués d'université désireux de poursuivre des recherches relatives à l'enseignement est nettement insuffisant. Ce programme est d'ailleurs administré de façon tout aussi insatisfaisante. On estime à 140 le nombre de ces nouveaux boursiers, en 1962, et donc, à quelques centaines de mille dollars, cet investissement. Les candidats ont reçu réponse à leur demande, en juin. Plusieurs centaines de demandes ont été écartées; beaucoup de professeurs ont dû suppléer par des emprunts personnels, recourir à des moyens de fortune ou renoncer à leurs projets d'études et chercher du travail pour l'automne. La même situation semble s'annoncer pour l'année courante.

Le besoin de personnel enseignant qualifié est pourtant extrêmement grave. En page 20 de la publication *Illustration graphique de l'enseignement au Canada*, le Bureau fédéral de la Statistique affirme: « Dans les écoles catholiques du Québec, environ 16% des instituteurs ont moins que l'immatriculation junior plus une année de formation. » Pour l'ensemble du Canada, 90% des instituteurs élémentaires et 24% des secondaires ne détiennent pas de grade universitaire. Au niveau universitaire, on estime à 1500 le nombre annuel des Ph. D. que requerrait l'enseignement: la production n'est effectivement que de 300. Quels seront, dans l'école publique élémentaire et secondaire, les besoins en nouveaux professeurs d'ici 10 ans? De 5,000 à 6,000 nouveaux professeurs par année. On a recours déjà à des expédients: engagement de non-diplômés; surcharge des horaires des maîtres; classes plus nombreuses; enseignement à la demi-journée. Le ministre de la Jeunesse donnait l'exemple, il y a quelques jours, de ce recours à des expédients. Dans ses directives aux commissions scolaires, il recommande de porter à 35, au secondaire, le nombre des élèves par classe et à 26, le nombre d'heures d'enseignement du professeur.

Il ne semble pas y avoir de véritable politique de recrutement, de préparation et de perfectionnement des professeurs. Et pourtant, l'éducation est qualifiée ou n'est pas. Et la qualité ne tient pas aux bâtiments, mais aux maîtres. Dans les collèges classiques de la province, on compte actuellement 2,944 maîtres et 36,925 élèves, soit la moyenne d'un maître pour 13 élèves. Le professeur de ces collèges donne en moyenne 14 heures d'enseignement par semaine, ce qui, compte tenu des préparations, corrections, consultations, exige 40 heures de travail. Le gouvernement donne maintenant comme directive: 26 heures d'enseignement; 26 élèves par instituteur; 35 élèves par classe. L'Institut pédagogique national de France vient de reconnaître qu'il faut renoncer à un enseignement actif lorsque la classe compte plus de 25 élèves. La mesure proposée chez nous peut créer

la marge entre l'éducation et l'instruction massive, entre la boîte à cours et la maison d'enseignement. Si les directives sont appliquées — et l'approbation des budgets des commissions scolaires par le ministre de la Jeunesse constitue une pressante invitation à le faire — il s'ensuivra une perte inévitable de la qualité de l'enseignement. Nous aurons des donneurs de cours, abrutis par la dépense nerveuse de leurs enseignements démesurés, désintéressés de leurs trop nombreux élèves, insoucieux de la vie des institutions et, à coup sûr, fermés à leur propre culture et à leur perfectionnement.

Le personnel enseignant doit être l'objet d'une attention privilégiée dans le budget de l'enseignement. Il semble bien qu'on le sacrifie actuellement à une politique de constructions.

Frais de fonctionnement

Le problème se pose particulièrement dans l'enseignement indépendant. Des budgets annuels déficitaires atteignent fatalement la qualité de l'enseignement. En Europe, après une longue et pénible expérience, l'État en vient actuellement à participer davantage aux frais de fonctionnement des institutions indépendantes qu'aux frais d'immobilisations. En Belgique, par exemple, l'État n'accorde aucune subvention pour les constructions scolaires. Mais il paie 60% des frais d'équipement en machines, outillage, appareils et instruments des ateliers, laboratoires, etc. La subvention-traitement est égale à la rétribution, traitement majoré des allocations diverses, à laquelle l'intéressé aurait droit dans un établissement de l'État. La pension et la subvention-maladie, à charge du Trésor public, sont étendues à tous les membres du personnel. Le personnel religieux de l'enseignement secondaire reçoit le traitement minimum, majoré de 15% après 15 ans de service dans l'enseignement. La Hollande, la France (depuis 1959), l'Angleterre offrent une politique de participation aux frais de fonctionnement d'aussi large inspiration. Pourquoi, au Québec, l'État place-t-il l'essentiel de ses subventions dans les constructions ? Le total des subventions pour frais de fonctionnement atteint cette année, pour les collèges classiques, quelque 175 dollars par élève : les élèves du niveau secondaire ont environ 100 dollars et ceux du niveau collégial, 330. Cela constitue une incitation à se retirer de l'enseignement secondaire. Les parents touchent sans doute 200 dollars de la commission scolaire pour payer les frais d'inscription et de scolarité, mais l'institution elle-même ne tire rien de cette aide aux familles. Un budget équilibré devrait partager autrement l'investissement entre les constructions et les frais de fonctionnement.

Un Centre national de recherche et de documentation

« L'importance des activités d'étude et de recherche, de documentation et d'information, de création de nou-

1. Joseph MAJALU, « Services d'études et de documentation », dans *l'Encyclopédie pratique de l'éducation en France*, IPN, Paris, 1960, p. 471.

veaux moyens techniques de travail est, dans un siècle de progrès scientifique, le signe distinctif d'une grande nation¹. » Le ministère de l'Éducation nationale a donc organisé cinq groupes de services : 1) un service de documentation et d'études de l'administration centrale ; 2) l'Institut pédagogique national ; 3) des centres spécialisés d'études, de documentation et de diffusion, tels le Centre de formation pédagogique du second degré, le Centre de recherche et de productivité de l'enseignement technique, le Bureau universitaire de statistique et de documentation scolaires et professionnelles, la Cinémathèque de l'enseignement technique, etc. ; 4) des centres d'études dans le cadre de chaque académie et de la plupart des départements ; 5) des associations pédagogiques autorisées à fixer leur siège à l'Institut pédagogique national ou dans les centres régionaux ou départementaux. Dans cet ensemble de centres d'études et de recherches, se situent, par exemple le Centre international d'études pédagogiques de Sèvres et le Centre d'études audio-visuelles de Saint-Cloud. Enfin s'ajoutent les activités de documentation et d'information : service central de documentation pédagogique de l'Institut ; collections documentaires du Musée pédagogique de Paris ; les expositions ; la Bibliothèque centrale de l'Enseignement public (riche d'un million de volumes et de 2,500 collections de périodiques) ; la Phonothèque et la Cinémathèque centrales de l'Enseignement public ; les livres et publications ; l'enseignement par correspondance, radio et télévision, etc.

Planifier l'enseignement exige aujourd'hui une information que, seul, un Centre national de recherche et de documentation peut mettre à notre disposition. C'est une équipe de spécialistes en psychologie, didactique, programmation scolaire, statistique, économie, sociologie ; c'est une instrumentation importante et coûteuse ; c'est une équipe de spécialistes en documentation : enquêteurs, psycho-techniciens, archivistes, bibliothécaires. Il est indispensable de réunir les sources de renseignements de rendre l'information accessible et assimilable, de tenir à jour la documentation du centre et de diffuser par des publications les résultats des chercheurs.

Investir sérieusement dans l'enseignement comporte donc nécessairement l'affectation de larges crédits à l'étude, à la recherche, à la documentation et à l'information. Ici encore, il nous est permis de nous demander si les investissements de l'État provincial ont fait une place minimale à ce secteur de l'enseignement.

* * *

Sans doute la Commission d'enquête sur l'enseignement facilitera notre politique de financement de l'enseignement. Il n'est pas facile de concevoir le partage idéal des investissements et d'équilibrer le budget scolaire de l'État. Il ne faudrait pas, pour autant, privilégier indûment certains postes du budget et négliger d'autres secteurs dont le développement est absolument indispensable au progrès véritable de l'enseignement. Le budget actuel donne sûrement raison de nous inquiéter.

GUERRE ET PAIX

Luigi d'APOLLONIA, S. J.

Ceux qui font des guerres justes se proposent la paix, enseigne saint Thomas. Par suite, ils ne s'opposent pas à la paix, sinon à cette paix mauvaise que le Seigneur n'est pas « venu apporter au monde ».

C'est bien pour cette seule et unique raison que la guerre évite la condamnation absolue. Elle est l'*ultima ratio*, comme dit la théologie traditionnelle, la dernière des explications et le dernier des recours, après l'arbitrage, les bons offices, les médiations, voire l'ultimatum. Car, même juste, la guerre reste un moyen horrible où l'irrationnel se mêle au rationnel, la violence homicide à l'amour fraternel. Rien ne nous assure, en effet, que la victoire viendra couronner le droit certain et avéré qui recourt à la *fortune* des armes pour avoir *raison*. Et rien non plus n'est plus difficile à expliquer que l'obligation, dans une juste guerre, de tuer son frère qu'on doit continuer à aimer: manière bizarre de pratiquer la charité envers son prochain.

Comment s'étonner, alors, si saint Thomas, qui ne parle qu'une seule fois *ex professo* de la guerre, traite de ce problème au chapitre de la charité? Est-ce toujours un péché de faire la guerre, se demande-t-il? Comme la discorde, la dispute et le schisme, la séduction, la rixe et le scandale, la guerre est une blessure faite à la charité, plus précisément à son effet propre qui est la paix.

Saint Thomas écrivait en chrétienté. Les enseignements du Christ ne commandent plus directement et formellement les décisions du Prince, ce qui est un gain, puisque sont mieux distingués l'ordre temporel et l'ordre spirituel. Hélas, l'Évangile ni ne guide ni n'inspire l'État moderne! Même les objecteurs de conscience ne protestent plus, l'Évangile en main; ils préfèrent s'asseoir au milieu de la rue. Comme tant d'autres problèmes, celui de la guerre et de la paix a été laïcisé.

*
* *

Reconnaissons que répondre à un cas de conscience: *Utrum bellare sit semper peccatum?* n'équivaut pas, de soi, à élaborer une doctrine de la guerre juste. Pour que ce problème émigre du traité de la charité au traité du droit, il faudra que surviennent de grands changements d'ordre religieux, intellectuel et politique. Les principes de morale naturelle établis par saint Thomas: autorité légitime, juste cause, intention droite, seront éternellement valables. Leur présentation et leur application reflètent, toutefois, un autre ciel historique. Saint Thomas parle de princes et de *re publica*, de la chose publique. Nulle part ne se rencontre dans ses écrits ce nouveau « personnage », conscient de sa force, à cheval sur son droit, bardé de fer, sujet à nul autre, dictant la loi et même la religion: l'État moderne et souverain. Saint Thomas en ignore jusqu'au nom. Qui le lui reprocherait pourrait tout aussi bien lui reprocher de n'avoir pas prévu les ogives à tête nucléaire.

En introduisant le droit dans le problème de guerre, et en considérant la paix comme une œuvre de justice, les théologiens du xvi^e siècle mèneront une admirable et nécessaire *entreprise rationnelle*, en vue de subordonner la politique à la morale, la justice à la charité, l'ordre temporel à l'ordre spirituel. Les initiateurs sont de taille et portent de très grands noms: Vitoria et Suarez.

Ils conserveront les assertions essentielles héritées de la tradition, mais les développeront dans un nouveau contexte. Le droit de légitime défense n'est pas mis en doute. La violence peut toujours repousser la violence. Le bien commun national devient le critère de la juste guerre, non la raison d'État. Mais tout en niant que le pouvoir public puisse se déclarer indépendant de la loi divine, ces théologiens, dans leur volonté de composer avec leur époque, ont inconsciemment pactisé avec la doctrine de la souveraineté absolue de l'État. Par là même ils se condamnaient à ne pouvoir user, à coup sûr, du principe de légitime défense pour discerner les guerres justes des guerres injustes.

La compétence de frapper l'injustice, écrit Suarez, « n'appartient pas à une autre autorité supérieure, puisque, d'après notre supposition, les États n'en ont aucune ». Le prince coupable se trouve soumis par son injustice — *ratione delicti* — à la juridiction de celui qu'il a offensé, et la guerre tient lieu d'un tribunal administrant un juste châtement.

La souveraineté de l'État constitue donc le roi juge et partie dans sa propre cause. Mais alors la souveraineté de l'État constitue aussi l'adversaire juge et partie dans sa propre cause, puisque les États ne sont soumis à aucune juridiction ni autorité qui leur soient supérieures. Légistes et politiques ne furent pas lents à conclure, à l'encontre des théologiens, que « la guerre peut être juste des deux côtés », et que tout État souverain possède, dans ses attributions essentielles, le *jus ad bellum*, le droit de guerre, quitte à déterminer le *jus in bello*, le droit en temps de guerre, c'est-à-dire le droit des belligérants, des populations civiles, des prisonniers.

Face au pouvoir royal d'Espagne, Vitoria avait pourtant introduit dans le problème une notion nouvelle et extrêmement féconde, à savoir que le bien commun de l'univers est la norme ultime de la juste guerre: « Si une guerre, affirme Vitoria, est utile à une province ou à un État, mais au détriment de l'univers ou de la chrétienté (la société internationale), je pense que, de ce fait, la guerre est injuste. » Vitoria voyait aussi dans le droit de migration et de commerce mondial la loi pratique fondamentale de cet univers, *Orbis*, dont il proclamait l'unité aux regards de la loi naturelle. Malheureusement Vitoria ne sut tirer de ces principes toutes les conséquences. Suarez et lui édifièrent une doctrine de la guerre juste, non une théologie de la paix.

Les théologiens qui les suivirent furent médiocres, et ne firent que commenter les textes antérieurs, sans tenir compte

de l'évolution politique du monde et de la doctrine des nationalismes triomphants. Il faudra attendre le XIX^e siècle et le jésuite Taparelli d'Azeglio (1783-1852) pour donner à la notion du bien commun international le rôle qui lui revient dans le jugement moral à porter sur la guerre.

L'*Essai théorique de Droit naturel* (1843) élabore déjà la théorie presque complète de cette société internationale que des juristes et des hommes d'État s'efforceront au XX^e siècle d'édifier, afin de résoudre les oppositions d'intérêts entre les peuples. D'après Taparelli, il existe une société naturelle entre tous les hommes qu'il appelle *ethnarchie*. Il distingue celle-ci des confédérations, des alliances, dont le seul principe d'union est la volonté humaine. Il pressent qu'un jour lointain mais certain l'unité de la famille humaine se reflétera aussi dans son organisation politique, et qu'un tribunal fédéral universel rendra illicite l'emploi de la force, assurant ainsi l'autonomie de chaque nation, mais une autonomie dépouillée de toutes prétentions à l'absolu, en consonance avec le droit des autres. Citons une page aussi classique, bien que moins célèbre, que celle écrite, vers le même temps, par de Tocqueville à propos de l'affrontement des États-Unis et de la Russie. (C'est nous qui soulignons.)

Nous avons vu que la guerre est lutte de sociétés ou lutte publique, et doit donc avoir lieu par ordre de l'autorité suprême, et que les autorités suprêmes des sociétés membres *ont droit de faire la guerre, tant que la société qui les englobe n'a pas atteint la perfection intellectuelle, morale et matérielle* nécessaire pour faire régler la justice parmi les sociétés associées. Aussi tant que l'*ethnarchie* ne sera pas justement et solidement constituée, les nations pourront licitement faire valoir leurs droits par la guerre.

Mais ceci est un *état de transition*, vu qu'il est clair que la société ethnarchique, comme toute autre société, doit naturellement vouloir que le droit règne entre ses membres, plutôt que la force. Dans l'*ethnarchie* bien constituée, la guerre ne pourra plus se concevoir qu'entre une nation qui viole l'ordre et opprime ses voisins et l'autorité ethnarchique suprême, aidée par le concours des nations associées. En tout autre cas, assuré du secours des forces de l'*ethnarchie* tout entière et soumis aux lois ethnarchiques qu'il a lui-même approuvées, chacun de ces peuples pourra, même avec des forces médiocres, être parfaitement rassuré sur son indépendance. Et c'est ainsi que l'on pourra réduire cette énorme charge des armées permanentes...

Le mérite de Taparelli est d'avoir rattaché le droit de guerre à l'inorganisation de la société internationale, la paix et l'harmonie au droit qui règne entre les membres. Il est étrange que le nom de Taparelli soit inconnu du grand nombre. Toutefois, les théologiens postérieurs s'inspireront de sa pensée. La thèse du P. Delos, O. P., sur la guerre « procédure de remplacement », à défaut d'organes appropriés de paix, découle en droite ligne de Taparelli; de même l'idée très riche de Pie XII que seules les institutions internationales, solidement constituées, peuvent permettre à l'humanité d'échapper à la « nécessité » de la guerre. Taparelli a renouvelé l'enseignement de la théologie morale en cette matière.

Est-il besoin de souligner qu'il ne suffit pas à une doctrine d'être belle et vraie pour qu'elle puisse être immédiatement traitée dans les institutions? Qu'elle soit vraie nous assure, toutefois, qu'elle est féconde, pratique, réalisable en soi,

et que le but final qu'elle détermine peut être atteint à la longue, malgré les obstacles sociologiques et historiques, grâce à l'intelligence et à la liberté de l'homme, à son sens politique et social et, en dernière analyse, à sa maturité morale. Nous sommes bien loin de compte, dans cet « état de transition » dont parle Taparelli, sur le chemin d'hier à demain qui paraîtra très long à notre malheureuse espèce.

L'interdépendance des nations est un fait désormais incontestable. Il n'est personne qui le conteste. Mais il l'est dans l'ordre matériel et économique. Il ne l'est pas dans l'ordre politique et moral, sinon de façon fragmentaire, imposée plutôt que voulue, parce que les nations vivent toujours sur le présupposé de la pleine autonomie politique. La matière, encore une fois, est en avance sur l'esprit. Dans la présente phase d'évolution politique, aucune organisation politique mondiale ne répond à l'unification matérielle du monde. L'O. N. U. n'en est qu'une lointaine et précaire ébauche. On le voit trop. Érigée sur le principe des États souverains et mue par la volonté d'interdire la guerre, elle a vu ses efforts échouer sur la définition même de l'agression, c'est-à-dire de la guerre prohibée, de la guerre qu'elle venait solennellement proscrire comme instrument de politique nationale. Malgré ses mérites, l'actuelle Organisation des Nations unies est incapable d'atteindre la racine du mal, le portant ce mal dans ses propres États membres dont un des attributs apocryphes, mais reconnus en fait, est le droit de faire la guerre. Miroir des misères de notre monde et de son désordre international, l'O. N. U., en dépit de tout, est aussi le miroir des espérances de ce monde et de son ordre inachevé, et, pour le moment, demeure un moyen politique parmi d'autres, dont les hommes peuvent disposer pour prolonger la trêve entre les nations.

La bombe atomique, il est vrai, fait réfléchir peuples et gouvernements. Certains moralistes en sont même venus à condamner absolument la guerre parce que, raisonnent-ils, les conditions de la juste guerre, du moins entre les grandes nations, ne peuvent plus se vérifier. C'est là, croyons-nous, mettre la charrue avant les bœufs, les conséquences avant les causes. Car, si salutaire que puisse être la méditation sur la violence de la guerre moderne et les ruines matérielles et morales qu'elle sème, la crainte de cette violence n'est que le commencement de la sagesse. Elle ne suffit pas par elle-même à résoudre tout le problème intellectuel et moral que pose la guerre. Par delà les effets de la guerre, il faut atteindre ses causes dont les racines politiques et sociologiques plongent dans l'état de la société internationale. La juste guerre, comme l'a bien vu Taparelli, ne perdra sa fonction légitime de suppléance et, du même coup, sa légitimité morale que le jour où, convaincus de la réalité de leur destinée commune et voulant vivre *ensemble*, les hommes, ayant multiplié les organes capables d'assurer des fonctions internationales, à bout d'erreurs et d'essais, auront organisé cette société politique internationale que la famille humaine appelle. La guerre perdra alors sa raison d'être. Elle deviendra, non seulement en théologie et en philosophie mais en fait et en pratique, une immoralité que la conscience condamnera à son tribunal, et que la société internationale, en état de légitime défense, vengera au sien. Ainsi, la paix écartera la guerre même licite à mesure que

sera aménagé un *ordre* international là où n'existe aujourd'hui qu'un grand terrain vague et où chaque État se comporte en souverain, fêru de son droit: c'est le cœur du problème.

* * *

De ce que nous avons dit, est-il possible de dégager quelques conclusions ?

D'abord, comme l'enseigne toute la tradition chrétienne, ce qui intéresse avant tout l'Eglise n'est pas les conditions d'une guerre juste, mais le devoir de la paix. Pie XII n'a pas voulu sur sa tombe l'inscription Père de la guerre juste, mais Père de la paix.

Deuxièmement, l'instauration de la paix ne dépendra pas uniquement et d'abord d'une condamnation morale de

la guerre, toujours facile, mais de la création d'un ordre international par des moyens de liberté, non par des moyens de force, ce qui demandera encore — ici, toute illusion favorisera la guerre et non la paix — des années de lutte, d'effort, de « désarmement spirituel », comme disait Pie XII. Nous soldons des dettes séculaires.

Enfin, dans l'état actuel du monde — et aussi longtemps que régnera parmi les peuples l'idée de l'État souverain absolu — la théorie de la juste guerre, comme ultime sauvegarde de droit, n'est pas périmée. Si fort qu'on puisse le regretter, ceux qui font des guerres justes se proposent la paix.

Que penser alors de la guerre nucléaire ? C'est un cas d'espèce que nous étudierons le mois prochain.

LE FAIT FRANÇAIS À MONTRÉAL

Richard ARÈS, S. J.

MONTRÉAL, répète-t-on souvent, est la deuxième grande ville française du monde. L'exposition universelle qui s'y tiendra bientôt reprendra, sans doute, ce thème pour s'en parer comme d'un titre de gloire. Beaucoup se demandent cependant jusqu'à quel point il est justifié. Sans prétendre apporter ici une réponse complète à cette interrogation, je voudrais présenter et analyser les statistiques les plus récentes — celles du recensement fédéral de 1961 — sur la situation du français à Montréal. Nous n'en aurons pas d'autres avant l'exposition de 1967: aussi bien profiter de celles que nous offre maintenant à profusion le Bureau fédéral de la Statistique.

A première vue, il paraît simple d'étudier le fait français à Montréal; dès qu'on ouvre les fascicules que publie actuellement le Bureau fédéral, on s'aperçoit qu'il s'agit d'une tâche fort complexe. D'une part, en effet, ils nous présentent sur ce sujet une triple catégorie de statistiques: sur l'origine ethnique, sur les langues officielles et sur les langues maternelles; d'autre part, ils distinguent trois secteurs dans Montréal: la zone métropolitaine, l'île et la cité. Pour être quelque peu complet, il nous faut donc suivre cette présentation du Bureau fédéral.

I. — LA ZONE MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Commençons par le plus gros morceau, par ce que le recensement appelle la zone métropolitaine de Montréal. Elle comprend non seulement l'île de Montréal en entier, mais encore l'île Jésus et des parties des sept comtés environnants: Chambly, Châteauguay, Deux-Montagnes, Laprairie, L'Assomption, Terrebonne et Vaudreuil. En elle se concentre 40.1% de toute la population québécoise, soit 2,109,509 habitants sur un total de 5,259,211. Jusqu'à quel point cette zone est-elle française ? A cette question, on peut donner une triple réponse, selon que l'on considère l'origine ethnique, la langue officielle et la langue maternelle. Voici un premier tableau qui présente la composition ethnique de la zone métropolitaine de Montréal, avec un double pourcentage pour chaque groupe ethnique: le premier, indiquant

l'importance du groupe dans la région montréalaise, le second, son degré de concentration dans la région, c'est-à-dire jusqu'à quel point il est répandu dans toute la province ou concentré à Montréal.

Tableau 1
Situation du groupe français dans la zone métropolitaine

Groupe ethnique	Nombre	Pourcentage de la pop. de la zone métropolitaine	Degré de concentration dans la zone métrop.
Français	1,353,480	64.2	31.9%
Britannique	377,625	17.9	66.5
Italien	101,466	4.8	93.4
Juif	73,062	3.4	97.8
Allemand	27,873	1.4	70.6
Polonais	26,347	1.3	85.5
Ukrainien	14,519	0.7	87.5
Russe	12,371	0.6	90.3
Scandinave	7,294	0.3	64.6
Néerlandais	7,138	0.3	68.3
Autres			
Européens	82,012	3.9	85.3
Asiatiques	11,849	0.5	80.0
Autres	14,473	0.7	42.8
TOTAL:	2,109,509	100.0	40.1%

La population de la zone métropolitaine de Montréal est, pour près des deux tiers, d'origine française, mais fait à signaler: contrairement à tous les autres groupes ethniques, ce n'est pas dans cette zone que le groupe d'origine française concentre le gros de ses effectifs; il est même le seul groupe à présenter un pourcentage inférieur à la moyenne générale.

Je le répète: la zone montréalaise renferme 40.1% de toute la population québécoise, mais seulement 31.9% des Québécois d'origine française, alors que s'y concentre l'immense majorité des autres groupes ethniques: les Juifs, à 97.8%, les Italiens, à 93.4%, les Russes, à 90.3%, les Polonais, à 85.5%, etc.

Un pareil phénomène de concentration ne peut pas ne pas avoir de conséquences sur les langues parlées dans la région métropolitaine. Pour m'en tenir aux deux seules langues officielles, voici quelle y était la situation en 1961.

Tableau 2

Situation du français comme langue officielle dans la zone métropolitaine

Langue	Nombre	Pourcentage de la pop. de la zone métropolitaine	Degré de concentration dans la zone métrop.
Franç. seul.	826,333	39.1	25.4%
Angl. seul.	462,260	21.9	72.6
Angl.-franç.	776,603	36.8	58.0
Ni anglais ni français	44,313	2.1	77.9
TOTAL:	2,109,509	100.0	40.1%

Première constatation: les Britanniques ne sont, dans la zone métropolitaine, que 377,625 (voir tableau 1), et cependant leur langue, l'anglais, est la seule langue que connaissent 462,260 habitants de la région montréalaise, ce qui représente, en somme, un gain de 84,635 pour l'unilinguisme anglais. Le français est dans une situation inverse; la zone montréalaise compte 1,353,480 habitants d'origine française, mais seulement 826,333 qui ne parlent que le français, soit une différence de 527,147, ce qui explique le grand nombre de bilingues dans cette zone: presque aussi élevé que celui des parlants français.

Il est intéressant aussi de noter le degré de concentration dans la zone montréalaise. Celle-ci renferme 40.1% de toute la population québécoise, mais 77.9% de tous ceux qui ne parlent ni l'anglais ni le français, 72.6% des unilingues anglais, 58% de tous les bilingues québécois et seulement 25.4% de ceux qui ne parlent que le français. Ces statistiques confirment celles du premier tableau et montrent que, contrairement à l'anglais, le français n'engage pas le gros de ses forces à Montréal.

On parvient à la même conclusion si l'on examine la situation de l'anglais et du français en tant que langues maternelles (on désigne ainsi la première langue qu'une personne a parlée et qu'elle comprend encore; pour les enfants, la langue ordinairement parlée au foyer).

Tableau 3

Situation du français comme langue maternelle dans la zone métropolitaine

Langue	Nombre	Pourcentage de la pop. de la zone métropolitaine	Degré de concentration dans la zone métrop.
Français	1,366,357	64.8	32.0%
Anglais	494,667	23.4	70.9
Autres	248,485	11.8	85.1
TOTAL:	2,109,509	100.0	40.1%

Même constatation qu'au tableau 2: les Britanniques, qui ne sont que 377,625 dans la zone montréalaise, voient leur langue, l'anglais, devenue la langue maternelle de 494,667 habitants de cette même zone, soit un gain de 117,042; de son côté, le français n'enregistre qu'un faible surplus de 12,877 (la zone renferme 1,366,357 habitants de langue maternelle française et 1,353,480 d'origine française). En outre, les Québécois de langue maternelle française n'ont pas même un tiers de leurs effectifs à Montréal, alors que ceux de langue maternelle anglaise s'y concentrent à 70.9%, et les autres, à 85.1%. Si donc l'issue de la lutte pour la suprématie linguistique à Montréal ne dépendait que de la quantité des réserves en province, le français aurait, sans doute, pour lui, la majorité des chances; mais la situation est loin d'être aussi simple, car l'anglais puise ses réserves dans tout le Canada, aux États-Unis et parmi les immigrants, etc., d'où son gain phénoménal de 117,042 nouvelles recrues dans la deuxième plus grande région française du monde!

II. — L'ÎLE DE MONTRÉAL

Montréal, c'est en second lieu, une île qui renferme plus d'une trentaine de cités, villes et municipalités (exactement 35), île que le Bureau fédéral considère en bloc et sur laquelle il nous fournit des statistiques détaillées. Quelle est dans cette île la situation du français? Commençons d'abord par situer le groupe d'origine française parmi les autres groupes ethniques.

Tableau 4

Situation du groupe français dans l'île

Groupe ethnique	Nombre	Pourcentage de la pop. de l'île	Degré de concentration dans l'île
Français	1,083,676	62.0	25.5%
Britannique	316,157	18.1	54.0
Italien	97,120	5.5	89.6
Juif	70,183	4.1	93.9
Polonais	24,483	1.4	79.5
Allemand	22,785	1.3	57.9
Ukrainien	13,622	0.8	82.1
Russe	11,738	0.6	85.7
Scandinave	5,988	0.3	53.0
Néerlandais	5,408	0.2	51.8
Autres			
Européens	74,907	4.3	77.9
Asiatiques	11,213	0.6	75.7
Autres	10,326	0.5	30.0
TOTAL:	1,747,696	100.0	33.3%

L'île de Montréal renferme exactement le tiers de toute la population québécoise; le groupe ethnique d'origine française y forme un peu plus de 60% de la population de cette île, mais il n'y concentre que le quart de ses effectifs québécois, tandis que le groupe juif s'y concentre à 93.9%, le groupe italien, à 89.6%, le groupe russe, à 85.7%, etc. Seule la catégorie des « autres » se rapproche un peu du groupe français, il est facile de comprendre la raison de ce rapprochement, quand on sait que cette catégorie est composée en grande partie d'Esquimaux et d'Indiens, gens qui d'ordinaire n'ont pas leur pied à terre dans l'île de Montréal.

Un coup d'œil maintenant sur la situation du français et de l'anglais en tant que langues officiellement parlées dans l'île.

Tableau 5
Situation du français comme langue officielle dans l'île

Langue	Nombre	Pourcentage de la pop. de l'île	Degré de concentration dans l'île
Franç. seul.	647,198	37.0	19.8%
Angl. seul.	398,910	22.9	65.5
Angl.-franç.	658,622	37.7	48.5
Ni angl ni franç.	42,966	2.4	75.6
TOTAL:	1,747,696	100.0	33.3%

Il faudrait reprendre ici les remarques faites à propos du tableau 2: l'anglais enregistre un gain de 82,753 (il y a dans l'île 316,157 personnes d'origine britannique et 398,910 citoyens n'y parlent que l'anglais), tandis que le français, lui, accuse une différence de 436,478 (il y a dans l'île 1,083,676 personnes d'origine française et 647,198 citoyens n'y parlent que le français). A noter que le nombre des bilingues est plus élevé que celui des unilingues français; l'île d'ailleurs fournit près de la moitié de tous les bilingues de la province de Québec, soit 48.5%. A noter aussi que les deux tiers de tous les unilingues anglais du Québec se concentrent dans l'île de Montréal.

En tant que langue maternelle, voici maintenant quelle est la situation du français dans l'île.

Tableau 6
Situation du français comme langue maternelle dans l'île

Langue	Nombre	Pourcentage de la pop. de l'île	Degré de concentration dans l'île
Français	1,095,398	62.6	25.6%
Anglais	419,320	23.8	60.1
Autres	232,978	13.3	79.7
TOTAL:	1,747,696	100.0	33.3%

Encore ici il faut souligner l'ampleur du gain réalisé par l'anglais: il n'y a que 316,157 Britanniques dans l'île et cependant 419,320 personnes y déclarent l'anglais leur langue maternelle, ce qui fait un surplus de 103,163. Par contre, le surplus enregistré par le français dans la même île n'est que de 11,722. L'anglais y a donc une puissance assimilatrice presque dix fois plus grande que le français.

III. — LA CITÉ DE MONTRÉAL

Montréal, enfin c'est une cité, la cité la plus importante de l'île du même nom; à elle seule, elle renferme 68.2% de la population de toute l'île, donc plus que toutes les autres cités, villes et municipalités réunies. La situation du groupe français en 1961 s'y présente ainsi:

Tableau 7
Situation du groupe ethnique français dans la cité

Groupe ethnique	Nombre	Pourcentage de la pop. de la cité	Degré de concentration dans la cité
Français	793,599	66.1	18.7%
Britannique	147,686	12.3	26.1
Italien	79,841	6.6	70.0
Juif	49,159	3.8	65.9
Polonais	17,210	1.4	55.8
Allemand	13,858	1.1	35.1
Ukrainien	9,199	0.8	55.4
Russe	7,726	0.6	56.4
Scandinave	2,864	0.2	25.3
Néerlandais	2,233	0.1	21.4
Autres Européens	55,554	4.6	57.8
Asiatiques	8,111	0.7	54.8
Autres	6,662	0.6	19.3
TOTAL:	1,191,062	100.0	22.7%

La cité de Montréal, qui ne renferme pas le quart de la population québécoise, groupe cependant sur son territoire 70% de tous les Italiens du Québec, 65.9% de tous les Juifs, plus de la moitié de tous les Polonais, Ukrainiens, Russes, et autres européens et asiatiques. C'est le groupe français qui y est le moins concentré. A noter que la cité est plus française que l'île: 66.1% contre 62%; que le degré de concentration des Britanniques y est plutôt faible, 26.1%, alors que dans l'île, il est de 54% et dans la zone métropolitaine, de 66.5%.

En tant que langue officiellement parlée à Montréal, le français occupe la situation suivante.

Tableau 8
Situation du français comme langue officielle dans la cité

Langue	Nombre	Pourcentage de la pop. de la cité	Degré de concentration dans la cité
Franç. seul.	479,411	40.1	14.7%
Angl. seul.	212,461	17.9	34.9
Franç.-angl.	462,804	38.8	34.8
Ni franç. ni angl.	36,386	3.1	64.0
TOTAL:	1,191,062	100.0	22.7%

Il n'y a à Montréal que 147,686 citoyens d'origine britannique, et cependant 212,461 personnes déclarent n'y parler que l'anglais: c'est un gain de 64,775. Par contre, le groupe d'origine française s'y élève à 793,559, alors qu'il n'y a que 479,411 personnes à déclarer ne savoir que le français: une différence de 313,988. En somme, les Français à Montréal apprennent et parlent beaucoup plus l'anglais que les Britanniques, le français. Conclusion que confirme aussi la situation du français considéré comme langue maternelle.

Tableau 9

Situation du français comme langue maternelle dans la cité

Langue	Nombre	Pourcentage de la pop. de la cité	Degré de concentration dans la cité
Français	806,106	67.6	18.9%
Anglais	203,562	17.1	29.2
Autres	181,394	15.2	62.1
TOTAL:	1,191,062	100.0	22.7%

Encore ici, il faut souligner la puissance assimilatrice de l'anglais, moins forte toutefois dans la cité que dans l'île. La cité de Montréal ne comporte que 147,686 citoyens d'origine britannique, et cependant 203,562 personnes y ont déclaré l'anglais leur langue maternelle, ce qui donne un gain de 55,876. Le surplus du français n'est, par contre, que de 12,507, c'est-à-dire environ presque 5 fois moindre. Il est à noter que c'est dans la cité que la situation du français en tant que langue maternelle est la meilleure; son pourcentage s'y élève à 67.6, alors qu'il n'est que 64.8 dans la zone métropolitaine et de 62.6 dans l'île.

* * *

De toutes ces statistiques que conclure? Trois choses:

1. Montréal — qu'on parle de la zone métropolitaine, de l'île ou de la cité — se classe vraiment au deuxième rang parmi les grandes agglomérations françaises du monde. Le critère ici doit être celui de la langue maternelle française; or, évaluée selon ce critère, la population de la zone métro-

politaine s'élève à 1,366,357, celle de l'île, à 1,095,398 et celle de la cité, à 806,106. Il n'y a vraiment que Paris qui dépasse ces chiffres (Marseille, la deuxième plus grande ville de France, n'avait, en 1959, que 699,421 habitants);

2. Montréal constitue à la fois la plus grosse agglomération bilingue du monde et le plus grand centre anglicisateur de toute la province de Québec. Le nombre des bilingues, en effet, s'élève, dans la zone métropolitaine, à 776,603, dans l'île à 647,198, dans la cité à 462,804; je ne crois pas que Bruxelles, sa seule rivale possible, compte autant de bilingues. D'un autre côté, si l'on considère les gains remportés par l'anglais en tant que langue maternelle, on voit que sur un total de 130,345 recrues pour toute la province, il s'en trouve 117,042 ou 89.8% dans la zone métropolitaine, 103,163 ou 79.1% dans l'île et 55,876 ou 42.4% dans la cité;

3. Montréal enfin présente cette caractéristique d'être l'endroit où se concentrent massivement tous les groupes ethniques du Québec, à l'exception du seul groupe français. La zone métropolitaine, en effet, ne renferme que 31.9% de tous les effectifs français au Québec, l'île, que 25.5% et la cité, que 18.7%; le groupe italien, par contre et pour ne citer qu'un exemple, se concentre à 93.4% dans la zone métropolitaine, à 89.6% dans l'île et à 70% dans la cité.

Bref, que ce soit en bien ou en mal, Montréal exerce et continuera d'exercer une influence capitale et décisive sur l'avenir du français au Québec ainsi qu'au Canada. C'est là que s'affrontent le plus vivement les deux langues, là que l'anglais remporte ses gains les plus considérables et que le français subit ses plus dures pertes. Un peuple qui veut vivre et garder sa langue ne saurait tolérer indéfiniment une pareille hémorragie. Le moins qu'on puisse exiger serait que Montréal francise autant qu'il anglicise. Ce résultat ne s'obtiendra pas en laissant aller les choses et en supportant passivement la poussée des hommes et des événements. Vraiment, nous avons du travail à accomplir et du chemin à faire d'ici 1967.

LE SCANDALE DE L'ÉGLISE¹

Marcel MARCOTTE, S. J.

PARMI les catholiques qui nous entourent, les saints sont rares, beaucoup plus rares que les médiocres et les pécheurs. C'est que l'humanité, même baptisée, demeure toujours l'humanité. L'ivraie s'y mêle au bon grain, le vice y côtoie la vertu et la lâcheté y voisine avec l'héroïsme. Depuis deux mille ans que le Christ a fondé son Église, la chrétienté attend encore — elle attendra sans doute jusqu'à la fin du monde — l'âge d'or spirituel où, devenue irréprochable dans l'ensemble de ses membres, le Christ sera vraiment tout en tous.

Si donc il y a lieu de déplorer les insuffisances dont font preuve, aujourd'hui comme hier, trop de chrétiens, clercs ou laïcs, il serait injuste de prétendre que, pris en bloc, ils ont trahi leur vocation et plus injuste encore de tirer prétexte de cette trahison pour rester à l'écart de la communauté catholique, pour se retirer dans la petite tour d'ivoire spirituelle où l'on rencontrerait enfin Dieu face à face et seul à seul.

1. Extrait du quatrième tome de la série *Cœur à Cœur* qui vient de paraître aux Editions Bellarmin.

Or, j'ai l'impression que cette attitude de retrait, de désengagement constitue une tentation subtile pour nombre de chrétiens d'élite que la vie quotidienne de l'Église déçoit ou scandalise et qui éprouvent le besoin de s'en dissocier pour préserver la pureté même de leur idéal religieux. Rappelez-vous le Misanthrope de Molière disant:

Il me prend quelquefois des mouvements soudains
De fuir dans un désert l'approche des humains!

Le chrétien qui se laisse envahir par cette humeur chagrine peut en venir jusqu'à l'abandon des pratiques religieuses imposées par l'Église. Il peut du moins, avec une apparence de bonne foi qui met sa conscience en repos, prendre avantage de la médiocrité générale pour justifier à ses propres yeux et aux yeux de l'entourage les abstentions qu'on pourrait lui reprocher. A quoi bon la messe du dimanche, la confession et la communion, si tout cela reste sans mordant sur la vie et ne transforme pas la conduite? « Je ne vais peut-être pas à la messe, disait une femme, mais au moins je ne critique jamais les prêtres et je ne scandalise personne en travaillant

le dimanche. » Ailleurs, elle confie à l'amie qui m'a écrit : « Je ne prie pas souvent, mais quand je prie, ça compte, car c'est sincère. »

Ces deux phrases sont typiques d'un état d'esprit que je crois être assez répandu parmi nos baptisés. Notez tout d'abord qu'elles établissent une distinction très nette et même une véritable rupture entre la religion personnelle et la religion collective, entre soi-même et tous les autres. *Moi*, je ne vais pas à la messe, mais je m'abstiens de critiquer les prêtres et de travailler le dimanche. *Les autres* vont à la messe, mais ils critiquent les prêtres et travaillent le dimanche. — *Moi*, je ne prie pas souvent, mais ma prière est sincère. *Les autres* prient plus souvent que moi, mais leur prière est-elle sincère ?

Il serait aisé de répondre, évidemment, qu'on peut fort bien aller à la messe sans critiquer les prêtres et prier beaucoup sans manquer de sincérité. Bien des catholiques le font, n'est-il pas vrai ? Mais il est vrai aussi qu'un grand nombre ne le font pas. Et c'est à cela qu'on s'attache, sur cela qu'on insiste. Pourquoi ?

Au risque de paraître brutal je répondrai que, dans bien des cas, la sévérité dont on accable les autres n'est que l'envers de l'indulgence qu'on s'accorde à soi-même. Pour n'avoir pas à porter le blâme d'une attitude qu'on est souvent le premier à se reprocher, on adresse aux autres des reproches encore pires. Pour se défendre, on attaque; pour ne pas voir la poutre qu'on a dans l'œil, on regarde la paille dans l'œil du voisin. C'est ainsi qu'on prétend se justifier à ses propres yeux et, le cas échéant, aux yeux de l'entourage.

Combien de fois, par exemple, les carences et les fautes du clergé, prétendues ou réelles, ne sont-elles pas montées en épingle pour servir d'excuse ou de paravent à de mauvais chrétiens qui prétendent peut-être, par ce moyen, se mettre à l'abri de la Toute-Puissance ! Pourtant, Jésus a dit : *Les Pharisiens sont assis dans la chaire de Moïse : faites tout ce qu'ils vous disent, mais ne faites pas ce qu'ils font.* C'est le bon sens même ! A-t-on le droit de rendre Dieu responsable des erreurs ou des péchés commis par ses ministres ?

Mais il serait tout aussi injuste de rompre avec l'Église ou d'abandonner la pratique religieuse sous prétexte que les catholiques pratiquants ne sont pas tous des modèles de vertu. On en connaît un bon nombre qui ne sont ni honnêtes, ni purs, ni charitables. Mais est-ce la messe, la confession, la communion qui les ont rendus tels ? S'ils ne pratiquaient pas, ne seraient-ils pas encore moins honnêtes, moins purs, moins charitables ? Et si vous, qui avez renoncé à la messe, la confession, la communion, vous croyez plus honnête, plus pur, plus charitable qu'eux, le retour à la pratique religieuse ne vous aiderait-il pas à devenir encore meilleur ?

Il y a donc une forme de rupture avec l'Église qui procède du mensonge ou à tout le moins de l'illusion. Elle mérite d'être dénoncée avec sévérité et combattue avec vigueur par tous ceux qui ont à cœur les intérêts du Royaume de Dieu. Car, du jour où l'on admet, pour soi et pour les autres, que le peuple chrétien, dans son ensemble, ne vaut pas mieux que le peuple non chrétien, qu'il n'y a pas de différence, au total, entre les catholiques pratiquants et les catholiques non pratiquants, on ouvre la porte toute grande à l'indifférence religieuse et à l'incroyance. A quoi bon rester fidèle si la fidélité ne rend pas ? Quand un arbre ne produit pas de fruits, il n'est plus bon qu'à être jeté au feu.

Mais l'éloignement de l'Église et l'abandon de la pratique religieuse peuvent provenir aussi d'une conception trop idéaliste de ce qu'est le christianisme. Cet idéalisme engendre le pessimisme, et le pessimisme à son tour donne naissance

à l'esprit de critique, la rancœur, l'amertume, puis à une désaffection profonde. Entre l'idéal évangélique et la réalité chrétienne on constate douloureusement un écart inadmissible. On en souffre, évidemment, mais, ce qui est pire, on en fait souffrir les autres ! Le chrétien, croyait-on, c'est l'homme sincère, ennemi de tout respect humain, de toute lâcheté, de tout compromis avec l'esprit du monde; le professionnel de la sincérité vis-à-vis de lui-même comme vis-à-vis des autres, le chevalier sans peur et sans reproche. Hélas ! il ne manque dans l'Église ni d'hypocrites, ni de lâches, ni de pieux chenapans ! Et les chercheurs de poux en trouveront jusque dans la crinière du lion de Juda !

Or, l'idéaliste paraît avoir reçu du ciel un don peu ordinaire de flairer les scandales et de les mettre au jour. Comme le champ ouvert à ses observations est immense, il en déterre tant qu'il finit par en avoir la nausée. Au milieu de ses frères il se sent de plus en plus seul. Il reproche aux fervents d'être trop zélés et aux tièdes de ne l'être pas assez. Il traite les uns de tartuffes et les autres de bourgeois. Aux prêtres qui se jettent dans la mêlée il crie : « Restez dans votre sacristie ! » Mais à ceux qui sommeillent derrière leur clôture il crie : « Réveillez-vous et venez sur la place publique ! » C'est ainsi qu'il va et vient, une lanterne à la main, à travers toute l'Église, cherchant un disciple du Christ à la mesure de ses exigences. Comme il n'en trouve point, il s'irrite contre tout le monde, sans excepter lui-même, et finit par exclure de la chrétienté jusqu'au dernier des chrétiens.

Ce pessimisme n'a rien d'évangélique. Le christianisme est une religion d'incarnation. Pour nous sauver, Dieu s'est fait homme, avec tout ce que cela suppose de limitations, de faiblesses, de possibilités de scandales. Et l'Église, qui prolonge la présence du Christ sur la terre, se compose d'hommes. Non pas d'une élite d'hommes, mais de l'humanité commune qui est tout entière appelée au salut. L'ignorance, la sottise, la bassesse, la convoitise, le mensonge, toute la courbe d'humanité, voilà le poids formidable que le Christ, par son Église, prétend enlever du sol et jeter vers le ciel ! Comment s'étonner qu'il y ait du déchet ! Qu'un bon nombre de ces êtres charnels et pesants refusent de se laisser soulever, ou qu'après quelques coups d'ailes, ils retombent lamentablement sur la terre !

Le Christ pourtant est de taille à vaincre la résistance de toute cette matière opaque et lourde. Lui-même l'a prédit : *Quand j'aurai été élevé de terre, j'attirerai tout à moi.* Mais il faut accepter que l'emprise du Christ sur l'humanité ne se réalise que peu à peu, par l'effort conjugué de tous les baptisés œuvrant ensemble dans la fidélité, la patience et la charité.

Pour les âmes éprises de vraie grandeur, il y a mieux à faire que de mépriser les petites, les mesquineries, les fautes de leurs frères, et c'est de les aimer, comme Dieu les aime, en dépit et peut-être à cause de leurs misères. Il y a mieux à faire que de se retirer dédaigneusement à l'écart de la foule ignorante et médiocre, et c'est de s'y mêler, comme le ferment à la pâte, pour la rendre meilleure, en tâchant de se sentir solidaire de toute cette chrétienté où le péché abonde pour que la grâce surabonde.

Pourquoi nous fâcher contre les autres ? Dieu n'est-il pas toujours prêt à leur pardonner ? Et pourquoi perdre confiance dans l'Église ? Le Christ n'a-t-il pas promis d'être à ses côtés jusqu'à la fin du monde ? Au lieu de nous dissocier d'elle, de chercher Dieu en dehors d'elle, de la boudier, elle qui est la mère de nos âmes, comme un enfant irrité qui suce son pouce tout seul dans un coin, travaillons simplement à devenir meilleurs. Et nous aurons accompli la plus urgente des tâches, la seule qui soit véritablement à notre portée : nous aurons réformé l'Église en nous-mêmes.

Alain Bosquet et la poésie canadienne

René DIONNE, S. J.

ALAIN BOSQUET est depuis quelques années à *Combat*, quotidien de Paris, un critique très attentif à la production littéraire du Canada français. Il compte parmi nos jeunes poètes de bons amis, auxquels il a voué une admiration fervente et dont il ne se fait pas faute de répandre les œuvres et de propager les idées. Son anthologie de la poésie canadienne¹ nous le prouve une fois de plus: elle ne fait état que du dernier quart de siècle et sa préface emprunte le ton légèrement fantasque et provocateur de la revue *Liberté*. Gilles Marcotte², critique distingué, a trouvé cette préface « assez décevante »; d'emblée, M. Éthier-Blais³ l'a jugée « niaise, flagorneuse et insensée », et c'est « du pied » qu'il en a repoussé les idées. L'un et l'autre ont oublié trop facilement, croyons-nous, le propos d'Alain Bosquet. C'est délibérément que celui-ci fait front et choc; il nous en avertit dès ses premières lignes:

On peut admettre deux manières de présenter la poésie — ou n'importe quelle forme littéraire — d'un pays. La première est impartiale, universitaire, entachée de considérations historiques et de circonstances en marge de cette poésie; elle rend justice au progrès, aux efforts, à toute une série de personnages influents qui en ont poussé d'autres à écrire. La seconde manière est plus directe, moins polie, et résolument ennemie des idées nationales; elle consiste à considérer la poésie comme une suite de beaux objets, et elle ne livre au lecteur — ce profane à l'affût de sensations fortes et non de doctes excuses — qu'un choix sévère, en négligeant les mérites que le temps a entamés. (P. 11.)

Alain Bosquet a choisi la seconde manière; la moins polie certes, car elle fait fi de noms bien établis dans notre histoire littéraire, mais la meilleure en l'occurrence, s'agissant de provoquer l'admiration du lecteur de France. Il était bon qu'un critique de l'extérieur se penchât sur notre poésie pour en extraire un suc de saveur universelle. Un Canadien français se débarrasse difficilement de son passé, et seul un homme libre devant ce passé avait chance de juger impartialement, — ce qui ne veut pas dire sans appel, nous le verrons plus loin. Il est tout un pan de notre littérature que nous nous refusons à jeter par terre, parce que nous avons peur de nous retrouver seuls en face de ce que nous sommes: un petit être bien jeune et bien frêle, qui n'arrive pas à poser ses deux pieds solides en terre d'Amérique. Nous croyons de bonne guerre, voire de toute nécessité, de nous agripper à nos ancêtres.

Pourtant, il nous faudrait faire en certains domaines ce qu'Alain Bosquet a osé en poésie:

Il faut le dire sans ambages: tout ce que le Canada français a produit jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale, jusqu'aux œuvres de Saint-Denys Garneau et d'Alain Grandbois pour être précis, relève d'une conception vieillotte, trop sage, trop moralisante, trop accordée aux mœurs — il faut le dire: aux bonnes mœurs — des petites localités agricoles, soucieuses de leur salut et de leurs devoirs civiques. (13.)

Il aurait pu ajouter que cette poésie à la Crémazie ou à la Fréchette n'avait guère de souffle que celui de la fausse rhétorique, et que les poèmes à la Lemay, pauvrement lamartiniens, manquaient d'ampleur, tout comme ceux, parfois légers et point désagréables, de Nérée Beauchemin.

Inutile de dire que, n'osant guère quitter leurs maîtres des yeux, nos auteurs d'antan et d'hier avaient tous un petit air d'écoliers, même ceux pourtant assez brillants de l'École littéraire de Montréal.

Bosquet a tout de même quelques mots bienveillants pour Nelligan, qu'il considère à juste titre comme « le premier en date des poètes canadiens dignes de ce nom »; il reconnaît qu'on « peut trouver quelque plaisir aux images orientales » de Paul Morin et être « ému par le travail probe et dru » d'Alfred Desrochers; mais il n'hésite pas à coller une note de retard bien méritée à Robert Choquette, qui s'obstine à « perpétuer un genre devenu un anachronisme: la poésie considérée comme de la prose mise en vers ». En somme, écrit-il, et nous lui donnons raison,

depuis *Épîtres, Satires, Chansons, Épigrammes et Autres Pièces de Vers*, de Michel Bibaud — dont Guy Sylvestre nous dit qu'il est le premier Canadien à publier un livre de poèmes — en 1830, jusqu'en 1937, année où Saint-Denys Garneau fait imprimer *Regards et Jeux dans l'espace*, il ne se passe rien: plus d'un siècle de pauvres et pesantes versifications. Le Canada est à la traîne: romantisme du coin, et Parnasse paysan. (13.)

Éveil de la poésie canadienne

Que s'est-il donc passé qui a réveillé, ou plutôt éveillé, la poésie canadienne? Il y a d'abord eu, avant 1939, ce sentiment confus que les temps changeaient. Puis, la guerre vint, qui mit « les jeunes en contact avec des réalités brutales » et les força de découvrir que « même la poésie peut s'écrire et se concevoir dans la hâte, l'irréflexion, le déchirement ». A la même époque passèrent en Amérique des Français libres, tels Breton, Supervielle, Caillois, Étiemble; leur influence devait se faire sentir dans les revues canadiennes, et peut-être auprès de certains éditeurs. Peu à peu, il se trouve qu'on lit davantage d'auteurs plus récents, encore qu'on ne dépasse guère, dans le domaine lyrique, Claudel et Péguy. Quand même, « pour le Canada, cela représente un prodigieux saut en avant: il ne lui restera plus qu'une seule génération à rattraper, au lieu de trois ou quatre ».

Ici, Bosquet n'a pas souligné assez fortement ce qu'a eu de profondément bénéfique pour le Canada français le fait même de la séparation d'avec la France. Tout se passa comme si, la voix de la mère se faisant plus rare et sa présence plus lointaine, les fils, enfin sevrés, se croyaient sinon obligés de parler, du moins autorisés à le faire. Alors, a noté Jacques Ferron⁴, « de bons écrivains s'imposèrent », « deux ou trois revues, trois ou quatre éditeurs surgirent », « on imprima sur papier bible, en un seul volume, l'œuvre poétique de Victor Hugo »; bref, « loin de nuire, la perte de la France stimulait tout ce qu'il y avait de français, ici ». Selon le même auteur, l'abaissement de la France nous aurait « enlevé tout sentiment d'infériorité » et, « son malheur (conjurant) les nôtres », « son isolement (balançant) celui dont nous avions souffert », nous aurions perdu « notre complexe d'abandon ». C'est légèrement s'illusionner sur notre compte d'aujourd'hui. Il n'en demeure pas moins que nous nous primes un peu plus en charge. De ce sentiment nouveau de responsabilité, nous verrions volontiers une cause plus profonde dans le fait que, en entrant dans la mouvance des Alliés, notre pays prenait place sur la scène internationale et ouvrait bien grandes ses portes aux divers courants de pensée qui

1. *La Poésie canadienne*. Préface, choix et notices par Alain Bosquet, coll. « Melior » (Paris, Seghers et Montréal, H. M. H., 1962), 222 pp., 22 cm. Prix: 12 NF. — Notons que, malgré son coût modique, l'ouvrage est d'une présentation luxueuse que sept ou huit coquilles (47, 52, 63, 74, 75, 114, 153, 165) ne réussissent pas à gâcher.

2. *La Presse*, 3 nov. 1962.

3. *Le Devoir*, 17 nov. 1962.

4. *Le Quartier latin*, 27 févr. 1962.

travaillaient le monde occidental⁵. Le choc qui devait en résulter pour nos valeurs traditionnelles nous paraît avoir, davantage que les horreurs de la guerre, provoqué nos écrivains.

Avec la génération d'Alain Grandbois, Simone Routier, Rina Lasnier et Anne Hébert, la « poésie prend son vrai visage: celui d'une activité concurrente de toutes les autres activités humaines ». Elle se fait aussi plus libre, plus créatrice; elle se sent la force d'inventer et de redéfinir, le droit « de repenser, dans le délire ou la sérénité, la société, l'amour, Dieu ». Toutefois, ce n'est pas encore la grande activité, faute d'un travail en commun, faute d'une « organisation de la révolte ». Celle-ci viendra dix ans plus tard: « Dès 1951 et, de façon plus systématique, à partir de 1958, une pléiade de jeunes poètes va hausser la poésie du Canada au niveau de l'avant-garde internationale. » (17.) Dorénavant, nos poètes sont à l'heure du monde français.

Des auteurs méconnus

Du saut décisif, final, Alain Bosquet donne crédit aux équipes de la revue *Liberté* et de deux maisons d'édition, l'Hexagone et Orphée. Ce n'est que justice: autour de ces petits cénacles gravitent, d'une façon ou de l'autre, la majorité de nos jeunes auteurs. On doit les féliciter pour leur courage. Ils ont commencé d'œuvrer dans des conditions matérielles extrêmement pénibles; ils continuent leurs travaux dans un climat d'ignorance ou d'hostilité sourds à leur égard. Parce qu'ils sont jeunes, on les a crus négligeables; parce que, péché de jeunesse, ils s'en prennent avec une impatience violente, et souvent, avouons-le, à tort et à travers, aux vieilles générations, celles-ci les ont rabroués, ou tout simplement boudés, dédaignés. Même la génération de la quarantaine — chez nous, serait-on déjà vieux à cet âge? — ne les a pas encore jugés à leur vraie valeur.

Aussi difficile que soit cette tâche, — car il n'y a là, somme toute, que des débuts, — les aînés, surtout les plus proches, sont coupables d'y avoir failli. La première faute a consisté dans un certain manque de sympathie et d'effort pour comprendre. Même au Canada, on ne peut bien voir qu'avec le cœur et ne bien connaître que ce qu'on a approché. Cela suppose une ascèse. Il leur aurait fallu, à ces aînés, secouer de vieilles habitudes, ouvrir bien grand des yeux tout neufs, et ils ont tout juste fait l'effort requis pour goûter Saint-Denys Garneau, leur contemporain, devenu tout à coup le dernier cri de notre poésie, et comme sa somme. S'arrêtant à lui, ils ont oublié que la percée opérée depuis 1946 continuait son travail de pointe. Ils ont de plus, et c'est là leur seconde faute, manqué d'audace; ils ont craint de s'avancer avec ces jeunes sur un terrain qui laissait les arrières si loin.

Plus grave cependant est le manque d'intérêt qu'on remarque chez beaucoup de nos professionnels en la matière: éditeurs, professeurs, étudiants. Au terme d'une enquête, Guy Robert écrivait dans *le Devoir*⁶:

Une chose m'a frappé davantage dans l'élaboration du présent travail: l'ignorance et l'indifférence en face de notre poésie, et en face de la poésie tout court, chez des personnes et des personnages qui, à première vue, étaient pour le moins susceptibles de s'intéresser d'assez près à ces phénomènes littéraires. On s'excusait, parfois avec arrogance, en invoquant le manque de temps; pourtant chacun sait que l'on trouve toujours le temps de faire ce qu'on aime, ce à quoi on tient vraiment, ce qui est nécessaire... (...)

Quelques sondages à la Faculté des Lettres de l'Université de Montréal ont été particulièrement décevants: très peu d'étudiants connaissent ou lisent notre poésie, ou plus géné-

ralement la poésie... (...) dans un cours réunissant 35 étudiants théoriquement intéressés à la poésie, vu la forme même du cours: deux de ces étudiants avaient lu une œuvre poétique canadienne publiée en 1961; huit connaissaient en gros l'œuvre de Nelligan, Saint-Denys Garneau ou Grandbois; trois avaient lu *Poèmes* de Anne Hébert. (...)

L'édition de la poésie locale se fait surtout par l'entremise de petites maisons, souvent éphémères et en continuelle difficulté, ce qui naturellement ne contribue pas à stabiliser le marché. Les grandes maisons ne se soucient pas de risquer quelques centaines de dollars sur la cause de notre poésie.

Sans doute, les raisons d'un pareil état de choses sont multiples et complexes; on ne saurait les énumérer. A quoi bon d'ailleurs? Une seule chose importe: prendre conscience de la situation et travailler à l'améliorer.

A cette fin, la présente anthologie sera d'un précieux secours. Bien que son auteur n'ait d'abord visé qu'à « mettre fin à l'indifférence — disons-le carrément: au mépris ironique — qu'opposent [les] lettrés » de France à la poésie canadienne, nous sommes en droit d'attendre le même résultat chez nous, une indifférence et un mépris non moins injustifiés y ayant jusqu'à présent sévi à l'égard de nos jeunes poètes. Et puis, ne faut-il pas espérer que, reconnus en France, nos auteurs le seront enfin ici, comme ce fut le cas pour un certain chansonnier? Déjà, nous en voyons rougir nos gens « cultivés », pris une fois de plus en flagrant délit! Voudront-ils accélérer leurs études, mal leur en prendra, car beaucoup d'œuvres poétiques récentes sont épuisées en librairie. Tirées à peu d'exemplaires, dédaignées souvent par les bibliothécaires de nos maisons d'enseignement, ces plaquettes sont restées confinées dans les petits groupes qui les ont vues naître. C'est là qu'il les faudra chercher, piteusement. A leur défaut, on pourra recourir au recueil de Bosquet, qui atteindra dès lors son second but: « fournir quelques preuves — des poèmes introuvables en France, et lus par deux cents personnes au Canada — de la vitalité et de l'originalité de la poésie canadienne, depuis une dizaine d'années » (12).

Cette anthologie a sa place toute désignée dans la bibliothèque des professeurs; à côté de celle de Guy Sylvestre, qu'elle complète magnifiquement. Pour en comprendre et apprécier avec justesse le message, nos enseignants, surtout ceux d'un certain âge, devront fournir un effort sans doute coûteux, mais peut-être pas aussi épuisant qu'ils l'appréhendent, et certes plus profitable qu'ils ne le croient. En effet, à la suite d'Alain Bosquet et de quelques critiques de chez nous, ils trouveront, s'ils se donnent la peine de quelque sympathie, beaucoup de qualités à nos jeunes poètes. Ce leur sera de plus un excellent moyen de mieux connaître leurs étudiants, et l'occasion de leur offrir une nourriture appropriée, les problèmes de ces derniers approchant fort ceux de leurs aînés immédiats.

Visages de notre jeune poésie

Et il se trouve que notre jeune poésie reflète nos préoccupations. En effet, comme l'a vu Bosquet, « les problèmes, les équivoques, les malentendus du Canada français — et c'est là que la poésie canadienne diffère, par son actualité, de la poésie française, laquelle a renoncé depuis un bon siècle à se vouloir nationale, sauf pendant les heures sombres de l'occupation allemande — se retrouvent dans les poèmes » (18): existe-t-il vraiment un Canadien français? comment, s'il existe, peut-il l'être et le demeurer en face de l'Américain, du Français et du Canadien anglais? comment vivre notre foi dans la situation concrète, historique, qui est la nôtre? est-il possible de faire surgir, avec notre langue infirme et de notre pauvreté d'être, l'œuvre qui aura valeur d'universalité? La « lucidité amère », qui a trop souvent empreint les réponses données à ces questions vitales, n'a pas empêché, nous assure Bosquet, « l'éclosion d'œuvres ferventes, et de cris

5. Pierre ANGERS, S. J., *Problèmes de culture au Canada français* (Montréal, Beauchemin, 1960), 13-14.

6. 20 janvier 1962.

qui sont — il faut qu'on le sache au Canada — parmi les plus authentiques de la poésie universelle, même si la forme de l'élan est quelquefois rude ou maladroite » (20).

Sur les défauts de notre langue, Bosquet ne croit pas utile d'insister, sinon pour renvoyer à notre propre critique:

Langue parlée ou langue écrite, les jeunes Canadiens savent que leurs moyens d'expression reflètent leurs autres embarras. La pureté et la correction ne sont pas leur fort, et ils doivent faire face, dans leur commerce quotidien, à une forme particulièrement pernicieuse de l'américanisation du vocabulaire: la traduction mot à mot de locutions anglo-saxonnes, comme la multiplication des formules toutes faites, en anglais, et que le Canada français finit par adopter, sans résistance réelle. (23.)

Malgré ces faiblesses grossières, notre langue ne serait pas dépourvue d'une certaine saveur: « Ce dont les jeunes poètes canadiens se rendent peut-être moins compte, c'est à quel point leur vocabulaire est quelquefois savoureux, non seulement à cause des archaïsmes qui nous étonnent, mais à cause d'une audace qui ne paralyse pas le besoin d'inventer des mots nouveaux. » Et Bosquet de fournir l'exemple de Rina Lasnier, que nous tenons d'autant plus à citer que cette poétesse n'a pas encore vu sa valeur reconnue pleinement chez nous⁷: dans *Présence de l'absence*,

on trouve ces mots charmants et d'une charge poétique certaine: le *planement* (des ailes), la *salure*, la *glanure*, le vent *terral*, les têtes *feuillardées*, le verbe *écimer*, les entrailles *fromenteuses*, le verbe *buvoier* à propos du rossignol, les *moutonnets*, la *buvande* pour la boisson, les larmes *mortifères*, la *gesture* d'amour, l'*épiaison*, la *criblure* des étoiles, la *fanure* du temps, le *brûlis* de l'hiver, l'*usage*. Le vocabulaire prend là une allure champêtre du seizième siècle, qui nous ravit. (24.)

« En contact avec l'universel depuis qu'il a appris à partager le désarroi de son siècle », le jeune poète canadien a sur ses confrères français de même âge « quelques avantages: il n'est pas pétri de cérébralisme, il ne vise pas à une perfection formelle excessive, il maintient son œuvre en contact avec sa terre, soit pour en chanter la nostalgie, soit pour lui souhaiter une nouvelle et claire « identité » dans le concert des nations. Par-dessus tout, il sait donner en prose une définition valable de sa poésie, c'est-à-dire la hausser au niveau de la pensée. » (25.)

Un choix qui appelle des réserves

C'est en prophète qu'Alain Bosquet conclut sa préface de combat: « La poésie canadienne va connaître des lendemains chantants: enchantés et enchanteurs. » Le jeu de mots est par trop facile, même si la prédiction est fondée. Facile comme l'est toute la préface d'Alain Bosquet. Il n'arrive pas vraiment à situer avec profondeur notre jeune poésie⁸, il n'essaie même pas d'en dégager les thèmes essentiels⁹; les

7. Gilles MARCOTTE a écrit, en 1955, les plus belles pages critiques que nous connaissions sur l'œuvre de Rina Lasnier; il vient de les publier dans *Une littérature qui se fait* (Montréal, H. M. H., 1962), 257-271.

8. « Cette étude est assez décevante, non seulement parce que les sources de M. Bosquet sont trop peu nombreuses: la collection de *Liberté* et *Les Insolences du Frère Untel*, mais aussi, mais surtout parce que les faits sociologiques n'y sont pas reliés suffisamment aux faits poétiques. Alain Bosquet signale que — au contraire de la poésie française — notre poésie exprime le drame et le combat d'une collectivité, mais il ne cherche pas à dégager les complexes d'images dans lesquels s'exprime ce combat. Il est bien évident, pourtant, que la poésie canadienne-française n'est pas « engagée » explicitement dans le social, le poétique. Alain Bosquet nous dit — et dit aux lecteurs français — que les poètes du Canada français sont révoltés, mais sur les objets et les sources de cette révolte, sur son incarnation poétique, il ne propose que des explications extrêmement superficielles. Les diatribes de Jacques Godbout, non plus que celles du Frère Untel, ne suffisent à rendre compte des mouvements profonds de notre poésie. » Gilles MARCOTTE, *la Presse*, 3 nov. 1962.

9. M. Éthier-Blais en a dégagé quelques-uns dans la prose critique signalée, au début de cet article. Il a bien noté la tristesse, le manque d'humour de nos poètes. « Cela tient sans doute, écrit-il, à une question de langage; tout, du reste tient à une question de langage. » C'est vrai au niveau de l'expression. Mais avant de s'exprimer, l'humour a besoin, simplement pour exister, qu'un recul soit pris devant la réalité vécue; autrement dit, l'humour implique une possibilité de désengagement, il exige une certaine capacité d'abstraction du sujet. Or, nos jeunes poètes ont un tel sentiment de responsabilité devant notre pauvreté d'être, une telle volonté de l'enrichir, que non seulement se désengager leur répugne mais leur est proprement impossible, trop uniment tendus qu'ils sont vers le but à atteindre. En somme, on peut dire que leur volonté d'être est si forcée qu'elle les prive d'une certaine liberté d'être.

idées qu'il émet sur elle vivent surtout dans le contexte d'une amitié partagée, d'une faveur donnée avec sympathie, voire avec un enthousiasme fervent jusqu'à la naïveté parfois¹⁰. Néanmoins, nous persistons à croire que cette préface, ne serait-ce que par son ton provocateur, servira l'ultime propos de son auteur: susciter la curiosité du lecteur, l'amener, surtout s'il est de France, à prendre connaissance des textes qui suivent.

Ceux-ci sont précédés, pour chaque auteur, d'une courte notice biographique et critique. Là encore, les jugements de Bosquet appellent des réserves. Est-il bien vrai que, « depuis Jacques Prévert », personne que Jacques Godbout « n'avait su capter avec tant de justesse la drôlerie et l'émotion des simulacres humains » (193)? Nous admettons que Sylvain Garneau n'a pas reçu chez nous l'attention qu'il mérite, car il a vraiment eu des éclairs de génie; faut-il pour autant le rapprocher de Rimbaud? Nous avons beau admirer Claude Gauvreau, le trouver fascinant, nous n'arrivons pas à croire que « de tous les lettristes — un lettriste sans lien avec le mouvement — il est le seul qui parvienne à convaincre » (114). A ces jugements outrés, nous préférons ceux, plus modérés et plus justes, portés sur Jean-Guy Pilon et Fernand Dumont, et il nous plaît de citer ces lignes lucides à propos de Gatien Lapointe:

Sa poésie, âpre, grave et d'une ampleur qui ne se dément pas, possède la solennelle beauté des chants en l'honneur de la terre: une terre solide, mais aussi une terre soudain promue à de curieuses noces avec l'homme en proie au doute moderne. Il y a, à chaque page, des résonances universelles qui font de Gatien Lapointe un poète de grand avenir. (181.)

Enfin, même admis les critères de sélection d'Alain Bosquet, on peut s'étonner, à la suite de Gilles Marcotte¹¹, de voir attribuer plus de pages à Jacques Godbout qu'à Alphonse Piché qu'à Anne Hébert¹². De cette poétesse, pourquoi ne pas avoir ajouté « la Fille maigre », « le Tombeau des rois », « Mystère de la parole », poèmes incontestablement plus représentatifs, et certes pas inférieurs à ceux choisis? A côté de Wilfrid Lemoine, bien d'autres auraient pu trouver place¹³! Il reste que l'ensemble des textes choisis reflète fort bien notre jeune poésie et M. Pierre-Henri Simon a raison d'écrire « qu'aucune lecture ne saurait mieux renseigner sur l'évolution du goût littéraire des deux dernières générations canadiennes¹⁴ ».

Conclusions

Que ce goût ait produit des œuvres qui ont attiré l'attention de la critique française, c'est un fait, et il pourrait suffire pour stimuler notre curiosité. Il y a plus cependant: « La littérature canadienne, écrit M. Auguste Viatte¹⁵, se transforme aussi rapidement que le Canada lui-même... (...) quelques-uns de ses poètes comptent parmi les meilleurs de l'époque » et, « tous ensemble, ils apportent de neuf » à la poésie de langue française. Voilà un témoignage fort louangeur, et d'un homme dont on ne peut mettre en doute le sérieux. S'ajoutant à quelques autres qu'il fait aussi bon

10. Ne pourrait-on pas aussi parler d'aveuglement, sinon d'ignorance, lorsque M. Bosquet définit Alfred Desrochers comme « un poète de paysages délicats, de sentiments salutaires, de tristesses tempérées par un peu d'ironie qui vire à la leçon morale » (15)?

11. *Loc. cit.*

12. Nous relevons une erreur dans la notice sur Anne Hébert (75). On y lit que « les plus beaux poèmes des *Songes en équilibre* (1942), et du *Tombeau des rois* (1953), ont été repris, sous le simple titre de *Poèmes*, par les éditions du Seuil, en 1960 ». Or, ce dernier recueil reproduit en entier le *Tombeau des rois* (sauf les divisions et leurs sous-titres, qui rangeaient les poèmes par petits groupes), mais aucun poème des *Songes en équilibre*. La seconde partie des *Poèmes* comprend le texte d'une causerie, prononcée le 11 décembre 1958 (lors de la réception du prix Duvernay), et des poèmes inédits (du moins dans leur ensemble).

13. M. Marcotte a suggéré Françoise Bujold et Luc Perrier (*loc. cit.*); Rina Lasnier a regretté l'absence de Suzanne Paradis (lettre à Jean Hamelin, le 10 déc. 1962; publiée dans *le Devoir*, le 15 déc.).

14. *Le Monde*, 2 janv. 1963.

15. *La Croix*, 2-3 déc. 1962.

entendre, il appelle, pour être complet, une appréciation qui tienne compte des ombres au tableau :

Comme diagnostic final, nous pourrions dire en souriant que notre poésie pourrait aller plus mal : son langage est encore sans doute hésitant et limité, on déplore des bégayements et des zézayements occasionnels ; la respiration, un peu courte et parfois haletante, dénonce un manque d'entraînement, de formation ; on remarque encore les traces toutes fraîches d'oeillères rigides et de cataractes précoces ; on s'en sert comme exutoire pour liquider des inhibitions et des complexes, ce qui contribue à lui donner souvent des angles aigus et des cris rauques qui relèvent normalement du pamphlet ou du manifeste ; des verbeurs d'expression ouvrent heureusement des chemins neufs, qui réussiront peut-être bientôt à apprivoiser un pays de toute évidence plus grand que son dompteur.

Si le poète n'a pas encore pleinement réussi à faire la poésie, la poésie réussira probablement à faire le poète. Le sort de notre poésie me semble désormais assuré. Sa jeunesse, qui la condamnait hier au silence et aux balbutiements, la sauvera demain en lui apprenant à se servir pleinement de sa nouvelle voix, la sienne, après la mue nécessaire¹⁶.

En somme, c'est avec optimisme qu'il faut regarder notre jeune poésie : ses œuvres ne sont pas parfaites, elles ne laissent cependant pas d'impressionner le lecteur qui les aborde avec sympathie. Pour un Canadien, elles ont au moins valeur de reflet ; car c'est bien notre visage que nous renvoie cette poésie sans rythme et sans joie, pleine de cris et d'efforts. Nous ne sommes pas des plus jolis, et bien pauvres, c'est vrai, mais l'existence, si dénuée soit-elle, est déjà une valeur ; combien plus encore doit l'être une existence qui offre autant de possibilités que la nôtre !

4, montée de Fourvières, Lyon.

16. GUY ROBERT, rendant compte de l'enquête signalée plus haut, dans *le Devoir*, 3 févr. 1962.

La presse et l'immoralité des spectacles

Ici, la préoccupation devient encore plus vive, car il semble qu'on assiste à une détérioration progressive, spécialement en ce qui concerne les formes de divertissement public... Certaines idées n'ont rien perdu de leur efficacité. Tout d'abord, la *légitimité* de la protestation de la conscience catholique, spécialement des organisations catholiques et, par conséquent, la légitimité de l'intervention des pouvoirs publics ; ensuite, le *devoir* des catholiques de protester et, avant tout, d'agir en plein accord, pour encourager les pouvoirs publics à prendre des mesures dans l'esprit de la loi — qui est avant tout de droit nature, — pour la défense des bonnes mœurs, du respect de la conscience populaire, en particulier des jeunes générations : « ... L'idéal serait — disions-Nous encore — que tous les citoyens, tous les chrétiens sensés apportent chacun leur contribution à cette œuvre, en s'abstenant d'assister à ces spectacles indécentes, en protestant énergiquement dans chaque cas. Ce serait le remède le plus sûr et le plus efficace contre les dangers déplorés. »

Cela est naturel, simple et pourtant c'est sur ce point qu'il faut insister en vue de grouper les forces saines et de les rendre conscientes de l'efficacité de leur action commune, afin que les pouvoirs publics de tous les pays du monde se sentent soutenus pour prendre position. Et ils le feront. Car il ne s'agit pas de mortifier la personne humaine, mais au contraire de la défendre dans son honneur, dans son admirable développement harmonieux et bien ordonné.

C'est là que la presse catholique peut rendre des services très utiles, et non seulement les grands quotidiens, mais encore la belle floraison de journaux diocésains et paroissiaux, de divers tirage et diffusion, qui sont lus par les catholiques et sont des instruments très efficaces pour la bonne cause... Nous ne cachons pas qu'un sentiment de vive sympathie nous attire vers les formes modestes, mais très efficaces de diffusion des bonnes idées parmi le peuple chrétien, et il serait désirable que là où ils existent, ces petits journaux soient toujours plus perfectionnés et qu'on en publie du même genre dans d'autres endroits. Il ne faut pas craindre le danger de la concurrence ; le désir de lire est aujourd'hui si intense que la bonne presse n'est jamais trop diffusée.

(S. S. Jean XXIII, aux journalistes catholiques, le 27 janvier 1963.)

Bilinguisme ou métissage ?

D'UNE JOURNALISTE ne dites pas qu'elle a « couvert » un défilé de mode, un dîner-causerie. Ni de son confrère, qu'il « couvre » une joute sportive, une campagne électorale. Cet anglicisme, commode et imprécis, répugne au français, langue rigoureuse lorsqu'il s'agit non seulement de l'accord syntaxique, mais du rapport sémantique des mots. On assiste à un défilé de mode, comme on assiste à une comédie ; on le décrit, comme on décrit un accident ; on relate ce qu'on y a vu, on le commente, on en discute. Ainsi, un chroniqueur glose sur une nouvelle ; une critique apprécie une pièce de théâtre ; un correspondant résume et juge un débat parlementaire. Ils ne les « couvrent » pas.

Mais, au sens propre, vous *couvrez* un fauteuil d'une housse, un lit d'un édredon, un livre d'une jaquette, votre cou d'une étole... Au figuré : général, vous *couvrez* (protégez) votre retraite ; élève distrait, vous *couvrez* (dissimulez) votre erreur ou votre honte ; professeur paternel, vous *couvrez* (excusez, taisez) l'incartade d'un étudiant... Si nous avons à cœur de purifier notre langue, cessons de couvrir d'une indulgence néfaste ceux qui découvrent leur impéritie en prétendant « couvrir », par leur présence ou leurs boniments, un discours, un spectacle, un événement.

Le même terme n'a pas la même acception des deux côtés de la Manche. Le Français affirme solennellement (énergiquement, avec conviction) telle chose (fait ou principe). L'Anglais déclare la même chose « emphatiquement », sans vouloir s'exprimer alors avec emphase, au sens français de ce mot. Curieusement, le Français, surtout méridional, affectionne l'emphase hyperbolique ; mais il garde au mot sa nuance péjorative. L'Anglais, qui cultive la litote (*understatement*), use et abuse de l'« emphatique » même pour constater le beau temps. Peuvent-ils se comprendre ?

N'endossez rien, sauf a) le vêtement qui se porte sur le dos ou les épaules (manteau, chape, veston) ; b) le document au dos duquel vous apposez votre signature ; c) le fardeau physique ou moral que vous assumez, seul ou de compagnie. L'Anglais « endosse » n'importe quoi, pourvu qu'il l'approuve ou simplement ne le contredise point. Il « endosse » votre suggestion, que vous ne le priez nullement de paraphraser, puisque vous ne l'avez pas écrite ; il « endosse » même votre geste, votre attitude. Ne lui demandez pas comment. Si vous insistez, il ripostera, avec humeur et sans humour : « Nous autres, Anglais, ne faisons pas de la clarté une idole ! »

On s'en doutait. Ils se plaisent à « élaborer », sans préciser quoi. Pour eux, « élaborer », pris absolument, signifie : apporter explication, preuve ou éclaircissement. Questionnés, s'ils répondent vaguement ou brièvement, c'est qu'ils ne veulent pas « élaborer ». Vous devez entendre : expliciter, justifier leur sentiment. Le Français, lui, *élabore* toujours *quelque chose* : des projets ou des plans (et ça veut dire qu'il les conçoit, les ordonne, les construit), ou bien une idée, une thèse (il la développe, la fonde sur des raisons, en tire des conséquences). Par lui, le verbe *élaborer* (produire à la suite d'un travail soigné) ne s'emploie qu'avec un complément.

Endossons notre responsabilité linguistique ; élaborons des plans efficaces de francisation ; ne couvrons plus notre paresse de revendications aussi stériles qu'emphatiques. Évitions le métissage qu'engendre un bilinguisme simiesque. Pensons en français. Parlons français. Quantité de biens nous viendront par surcroît.

J. D'ANJOU.

RELATIONS

LE THÉÂTRE

Georges-Henri d'AUTEUIL, S. J.

PATATE

AVEC *PATATE* DE MARCEL ACHARD le Rideau-Vert est revenu à son répertoire sinon exclusif du moins plus habituel et coutumier. En fait, la plupart de nos comédiens jouent plus à l'aise le théâtre moderne, léger et sans trop de prétention à la profondeur, qui nous présente des mœurs et des personnages connus et actuels.

Patate est de cette veine. Les mœurs sont bien de notre époque. Les personnages ressemblent à tel ou tel de nos connaissances ou amis. Le ton et la langue ne dérogent pas tellement de nos habitudes, quelques jurons en moins. Giraudoux ou Cocteau peuvent en dérouter quelques-uns: ils se retrouvent tout à fait chez Achard.

Ce n'est pas pourtant que l'auteur de *Jean de la Lune* ou de *Patate* ne puisse inventer des situations graves, des personnages nuancés et faire jouer des passions sérieuses comme l'amour ou la haine, la frivolité ou l'envie. Mais il y a la manière Achard de traiter tous ces thèmes: le don d'émouvoir sans ridicule, de ridiculiser sans méchanceté, d'habiller la bêtise d'humour et de bonhomie, et un total refus, au contraire de toute une littérature dite d'avant-garde, d'avilir délibérément l'homme. Et l'homme moyen et normal — il y en a encore malgré tout — lui en sait gré, l'approuve et l'applaudit.

Voilà exactement ce qui est arrivé au Stella, ce mois-ci, lors des représentations de *Patate*, avec Duceppe, dans le rôle titre, et ses compagnons de la troupe: Olivette Thibault, Catherine Bégin, Margot Campbell, Gérard Poirier et Benoît Marleau, sous la direction de Loïc le Gouriadec, metteur en scène.

Par la même occasion, nous avons eu une fois de plus la preuve de la valeur de nos artistes quand ils veulent s'en donner la peine, car l'interprétation par les comédiens du Rideau-Vert de cette œuvre d'Achard ne nous a pas fait regretter celle de Pierre Dux et de sa troupe au théâtre Saint-Denis, il y a deux ou trois ans.

A cette fin, il s'imposait absolument, d'abord, de trouver un bon interprète pour le rôle de Léon Rollo, alias Patate. Personnage difficile à classer: bon époux d'une femme fidèle qui essaye de le comprendre et surtout de l'aider, bon père de la petite Alexa que le ménage a adoptée, mais en même temps follement embardeux, vivant aux crochets de quelques amis qu'il « tape » sans vergogne, surtout Carradine, ancien condisciple pour qui il éprouve une haine bête et tenace parce qu'il a réussi, et lui, non. Caractère, donc, assez vulgaire et mesquin peu propice à la comédie, mais que l'auteur n'a pas voulu rendre odieux et détestable, plutôt sympathique malgré cette envie insensée et les efforts qu'il consent pour la satisfaire par des trucs de mouchards. Jean Duceppe a saisi les intentions d'Achard et a pu, en dépit de tout, avec aisance et naturel, préserver la note comique de son personnage: tour de force seulement possible à un grand talent.

Au reste, ce qui avantage Rollo, aux yeux des spectateurs, c'est que ce Carradine, contre lequel il s'acharne, est encore, avec ses grands airs de dignité et d'élégance, plus canaille que lui. Il profite, pense-t-on, un peu trop de ses avantages jusqu'à la déconfiture finale où Patate enfin prend sa revanche, sans d'ailleurs la jouissance totale escomptée. Gérard

Poirier a été un Carradine supérieur, méprisant, infatué et veule successivement, comme il convenait.

Trois femmes, à leur manière, interviennent dans le conflit Patate-Carradine. Alexa surtout, jeune adolescente de dix-huit ans, très *modern-style*, dont les relations avec Carradine vont déclencher la catastrophe que devront subir les deux autres, épouses des deux adversaires, Rollo et Carradine. Olivette Thibault a joué avec beaucoup de mesure et de sincérité le rôle d'Edith Rollo et Catherine Bégin, devenue une gracieuse jeune femme, discrète et distinguée, celui de Véronique Carradine. Margot Campbell s'est révélée une pimpante, alerte, agressive et désinvolte Alexa et, ainsi, a justifié l'importance réelle du personnage dans la pièce. Donc une distribution bien équilibrée qui a fourni une interprétation soignée à l'œuvre que Marcel Pagnol a qualifiée de chef-d'œuvre de Marcel Achard, *Patate*.

IRMA-LA-DOUCE

Je ne peux dire que j'ai été emballé par *Irma-la-Douce*, comédie chantée, que, le mois dernier, le Théâtre du Nouveau-Monde nous a présentée. Voici, en vrac, ce qui m'a déçu.

D'abord, le sujet. Les hauts faits des pauvres filles du trottoir, aux petites vertus et au grand cœur, m'intéressent médiocrement sur le plan artistique et encore moins les prouesses des gigolos qui les exploitent.

Je comprends et goûte assez bien la langue française, même populaire et peu correcte, mais devant l'invasion massive de l'argot dans cette comédie, je capitule et donne ma langue au chat.

Je suis un parfait ignare en musique. Je ne juge donc pas celle que Marguerite Monnot a composée pour *Irma-la-Douce* qui m'a paru alerte et expressive. Mais je ne crois pas que ce soit trop exiger de celui qui prétend nous chanter quelque romance d'avoir d'abord de la voix. Heureusement les chansons de Guylaine Guy sonnaient bien dans la salle, aussi les airs de Gabriel Gascon et bien sûr ceux du quatuor des habitués du bar des Inquiets, mais Pierre Thériault chantait pour lui et de Percy Rodriguez je n'ai pas compris un traitre mot, pourtant j'étais bien placé, à la huitième ou neuvième rangée, et pas de chapeau en avant de moi pour arrêter le son!...

Tout cela, en plus d'une certaine monotonie dans la mise en scène due plus à la structure de la pièce elle-même qu'au manque d'imagination de Jean Gascon, je crois.

Il convient peut-être maintenant d'en venir au chapitre des qualités. Car il y en a. La toute menue Guylaine Guy chargée du rôle d'Irma, chante agréablement et manifeste une grande aisance en scène. Le Nestor-le-fripé, l'autre personnage principal de la pièce, de Pierre Thériault joue mieux qu'il ne chante et il a une binette sympathique. Binettes aussi pittoresques et amusantes que celles des quatre piliers de cabaret: Victor Désy, Léo Iliail, Marc Cottel et Pierre Giboyau qui boivent, piaillent, chantent et dansent, — mais d'une cadence peu variée, vraiment — pour tuer le temps entre les diverses rencontres d'Irma et de Nestor — ou Oscar, ce qui est la même chose.

Nous avons eu un bon moment, presque en hors-d'œuvre cependant, avec la scène du procès, jouée de façon très lou-

foque par Hoffmann, le juge, Jean Gascon, l'avocat de la défense et Jean-Louis Roux qui s'était fait une tête impossible de procureur de la République. Scène joyeuse, hilarante, malheureusement suivie de celle du pénitencier de l'île du Diable, la plus moche de la pièce, sauvée, cette fois encore, par la fugitive apparition de Roux en ineffable sir Archibald Arlington, amateur de papillons.

La pièce a repris son élan avec le retour de Nestor à Pigalle et les complications administratives qui s'ensuivent pour prouver l'innocence de Nestor du meurtre impossible d'un Oscar inexistant. Tout finit par bien finir dans l'exultation de Nestor et d'Irma-la-douce enfin réunis et de leur progéniture qu'on acclame dans un chœur final qui veut être drôle et qui n'est que d'un goût douteux.

Irma-la-douce, comédie d'Alexandre Breffort, a fait fureur à Paris où elle a tenu l'affiche pendant quatre ans. J'avoue ne pas comprendre. A moins que ce ne soit pas la même *Irma-la-douce* qu'on nous ait montrée, ici, à l'Orphéum!...

LE MARCHAND DE VENISE

Vraiment, les temps sont changés. Après le Rideau-Vert, le Théâtre du Nouveau-Monde, voilà que le Théâtre-Club célèbre son dixième anniversaire de naissance. Sans doute, des compagnies théâtrales, jeunes et pleines d'espoirs, apparaissent encore un moment pour disparaître aussitôt, mais il est réconfortant de constater que de faibles pousses, plantées hier avec une confiante hardiesse, sont devenues de vigoureux arbustes à la faveur de soins vigilants et de sacrifices amoureux consentis. Le succès maintenant couronne ces généreux efforts. Nous en avons vu les signes évidents, ce mois-ci, à la Comédie Canadienne, où la troupe, réunie par Jacques Létourneau et Monique Lepage, a triomphé dans *le Marchand de Venise* de Shakespeare.

Nos comédiens s'affrontent rarement au « grand Will ». Avec assez de raison, d'ailleurs. Il est difficile à interpréter: il suppose une initiation, un style que peu de nos acteurs possèdent. De plus, il exige ordinairement, même pour une simple comédie, une nombreuse distribution, des costumes et décors d'époque somptueux, et une mise en scène compliquée à cause de la variété des scènes, dispersées dans le temps et dans l'espace, enchaînées pourtant les unes aux autres sans suffisamment d'interruption.

Ces difficultés, nous les retrouvons toutes dans *le Marchand de Venise*. L'action se déroule au siècle de la Renaissance italienne, dans la riche et bruyante Venise et autres lieux avoisinants. Deux grandes intrigues: l'une, amoureuse, impliquant trois groupes différents de protagonistes; l'autre, l'affaire du prêt à l'unique mais étrange condition — qui vont petit à petit s'entrecroiser et réagir l'une sur l'autre. Et plus de vingt comédiens doivent assumer la tâche de rendre vivante et plausible cette action, claire et simple

cette double intrigue. On comprend alors que le public, pas très habitué lui non plus à Shakespeare, prenne quelque temps à s'y retrouver et à entrer dans le jeu, sans que ce soit vraiment la faute des acteurs. Il nous faut d'abord connaître les personnages qu'ils incarnent et leurs rôles respectifs dans la pièce, ensuite nous les suivons avec intérêt et plaisir.

La troupe du Théâtre-Club a surmonté ces diverses épreuves glorieusement. Le décor fixe de Jean-Claude Rinfret et quelques dispositifs mobiles évoquaient suffisamment la Renaissance à Venise et faisaient ressortir, avec avantage, la richesse et l'élégance des costumes de Richard Lorrain. Voilà pour l'œil.

Mais surtout le jeu alerte, dégagé et naturel de la plupart des interprètes a rendu justice au texte tantôt poétique ou réaliste, mélancolique et tendre ou pittoresque et comique, tragique aussi et âpre ou solennel de Shakespeare. Ce diable d'homme ne s'immobilise jamais dans un même style. Avec une égale virtuosité il joue de tous les instruments pour composer une symphonie verbale qui enchante.

On ne peut énumérer tous les défenseurs de ce beau texte. Glanons quelques noms plus importants. A ce titre, on pourrait omettre le personnage du marchand de Venise lui-même, Antonio, qui au début déclenche les événements mais agit médiocrement sur eux par la suite. Yves Létourneau a rempli avec discrétion ce rôle.

Les personnages majeurs de la pièce sont Bassanio et Portia, et le juif Shylock. Celui-ci a été confié à Henri Norbert qui l'a rendu presque sympathique par son jeu d'une intensité dramatique intérieure remarquable, au prix même d'une certaine exaltation qu'on aurait désirée plus grande à la scène du jugement.

Le rôle de Portia était tout naturellement destiné à Monique Lepage qui l'a joué avec finesse, dignité et assurance, et Albert Millaire a donné un ton de grande sincérité et conviction à son personnage de Bassanio.

Il faudrait louer la joie de vivre et la tendresse amoureuse de François Tassé et de la charmante Louise Latraverse en Lorenzo et Jessica, la fille malheureuse de Shylock; aussi la fougue impétueuse du Gratiano de Jean-Paul Dugas; les minauderies, — un peu trop genre couventine espiègle, peut-être, — de Lise Lasalle; la pondération, au contraire, et la dignité de Pierre Boucher en doge de Venise, mais surtout la très impressionnante composition de Jean Besré en Lancelot Gobbo, le bouffon qu'on rencontre toujours dans les pièces de Shakespeare. Celui-ci a trouvé en Besré un interprète de grande classe. Je me garde d'oublier que ce bon travail est le fruit de la mise en scène de Jacques Létourneau qui se mérite, par là, une nouvelle plume à son chapeau. Par ce *Marchand de Venise* de qualité, le Théâtre-Club prend un départ prometteur pour la prochaine décennie qu'on lui souhaite favorable.

Les journalistes et le respect de la vérité

Chers fils, veuillez accepter cette invitation à faire retour sur vous-mêmes que Nous adressons aimablement à chacun de vous. Faites-le avec humilité et crainte, et demandez-vous chaque soir de votre vie si vous avez mis votre esprit, votre imagination, votre cœur — surtout votre cœur — au service de la vérité. Ayez un religieux respect pour elle, craignez de l'offenser, de la ternir, de la trahir. Imposez-vous la discipline du silence, de la modération, de la patience. La vérité désire seulement être annoncée tout entière. Mais, hélas! combien souvent les oppositions d'intérêts et le besoin avide d'écraser

l'adversaire font recourir à d'autres moyens, au détriment de la vérité.

Que jamais cela ne vous arrive. Si vous voulez que, au soir de votre vie sur cette terre, que je vous souhaite longue et bien remplie, vous puissiez regarder en face les plus jeunes générations et leur transmettre le témoignage de votre foi et d'un apostolat vraiment chrétien, ne vous laissez jamais entraîner à des méthodes et à un langage qui blessent la vérité.

(S. S. Jean XXIII, Allocution à des journalistes catholiques, le 27 janvier 1963.)



Au fil du mois

L'ACELF va de l'avant

La journée d'études patriotiques, organisée par l'ACELF à l'Université de Montréal, le 16 mars dernier, sur le thème « Culture française et techniques de diffusion », a été un succès non seulement par le nombre des participants venus de tous les coins du pays, mais surtout par la valeur des conférences, des exposés en commissions, des discussions et des recommandations suggérées.

Le sujet était très vaste et l'ACELF ne prétend sans doute pas avoir réglé tous les problèmes. Journaux, revues, radio, télévision, cinéma et techniques publicitaires ont à jouer un rôle important dans l'épanouissement de notre culture française. Les discussions ont permis de toucher les lacunes sérieuses en ce domaine, mais les participants ont eu surtout à cœur de proposer des suggestions constructives parmi lesquelles l'ACELF pourra choisir les plus urgentes.

L'ACELF a fait preuve de beaucoup de souplesse en ajoutant sur le cinéma une commission qui, dans pareilles sessions, s'imposait; le tout fut organisé rapidement et sûrement.

Il est temps que, dans le domaine des techniques de diffusion, toutes nos associations unissent leurs forces pour améliorer une situation qui n'est pas totalement mauvaise, mais qui pourrait être meilleure. Notre apathie peut nous jouer plus d'un tour. L'ACELF, en nous réveillant, rend service à toute la communauté des Canadiens français.

Nous profitons de l'occasion pour féliciter l'ACELF d'avoir, encore cette année, attribué des prix à la littérature de jeunesse. C'est un domaine où nos écrivains méritent d'être fortement encouragés.

J.-P. LABELLE.

Maison Bellarmin.

La bienheureuse Elisabeth Seton

Une sainte ayant vécu au 27 Wall Street, New York? Eh bien! oui, la merveille est possible: l'Église vient de béatifier Elisabeth Ann Bayley Seton. Il est vrai qu'en 1795 Wall Street ne faisait pas vibrer le cœur financier du monde, et que Broadway, une fois passée la ville de 25,000 habitants, allait cahin-caha son petit bonhomme de chemin...

Comment résumer en un paragraphe la vie de la première bienheureuse d'origine américaine? Isolons quelques faits. Née de parents anglicans, le 25 janvier 1774. Épouse William Seton, le 25 janvier 1794. Lui donne cinq enfants: Anna Maria, William, Richard, Catherine, Rebecca. Perd son mari, le 27 décembre 1803. Se convertit, le 15 mars 1805. Quitte New York, le 9 juin 1808, pour n'y plus revenir. Fonde, à Baltimore, une école pour enfants, puis, à Emmitsburg, la congrégation des *Sisters of Charity*. Elle meurt, dans la nuit du 4 au 5 janvier 1821, le nom de Jésus sur les lèvres. Elle a 47 ans.

Courte vie, mais qui regorge de leçons: apostolat de la vie chrétienne vécue, puisque c'est l'exemple de ses amis, les

Filicchi de Livourne (Italie), qui incline cette âme que Dieu attire et qu'il a déjà choisie; respect de toutes les valeurs, puisque, orpheline de mère à trois ans, elle a transfiguré un style de piété et une profonde charité pour les pauvres, hérités de son père; dignité de l'état du mariage et dignité plus haute encore de l'état religieux, puisque, épouse admirable, mère de cinq enfants, elle ne pensa, une fois veuve, qu'à s'occuper des choses de Dieu; souveraine importance de l'éducation chrétienne, puisqu'elle consacra à cette œuvre le reste de ses jours et que, chassée de New York, elle plantera à Baltimore la première école pour enfants catholiques, le grain de sénévé en terre protestante; rôle de la souffrance, source de sanctification, puisqu'elle éprouva les détresses de l'âme et du corps, les hostilités et les difficultés, les coups cruels de la mort: celle de son mari dans la force de l'âge, celles d'Anna Maria, l'aînée, et de Rebecca, la cadette, à peine écloses à la vie...

Car, en fin de compte, s'il saute aux yeux, à lire la biographie et les écrits de la Mère Seton, qu'il y a une manière américaine d'être saint, différente des manières française, italienne, espagnole, anglaise, etc., inutile de se faire illusion: il n'y a qu'un chemin, celui de la croix parcouru, l'âme pleine de grâce, sur la seule foi d'une promesse.

L. D'APOLLONIA.

Après la Semaine de l'Éducation

Semaine de ci, semaine de ça: au fil des mois se déroulent les occasions d'entretenir notre goût des palabres, sans grande influence sur le cours des événements. J'excepte heureusement la Semaine de l'Éducation.

Ce n'est pas en vain que, l'an dernier, les éducateurs ont réfléchi sur les buts de leur ministère: ministère d'adultes, ministère sacré (*Relations*, déc. 1962, p. 343). Ni, cette année, sur le rapport de ces buts avec la paix de la cité. Personne n'a la naïveté de croire qu'on a vidé les questions, ni que les solutions proposées vont amener l'âge d'or parmi nous. Néanmoins, des rencontres et discussions de cette semaine (3-10 mars) on a tiré des conclusions certainement profitables. Deux, entre autres, méritent un mot de commentaire.

On a exhorté les membres de la profession enseignante à collaborer plus activement et personnellement au progrès académique. L'exhortation vient à son heure. Déjà, les exigences de la profession, plus élevées et plus rigoureuses que naguère, forcent instituteurs et institutrices à posséder, avant même d'entrer dans la carrière, un certificat de compétence. Je suis de ceux qui, dans l'enseignement, attachent moins de prix aux parchemins (appelés souvent des peaux d'âne) qu'à l'expérience vraie (sur le sens de l'expérience, voir *Relations*, mars 1958, p. 78). Les diplômes n'agissent pas à la manière d'un sacrement et ne confèrent pas la grâce pédagogique sans laquelle on restera, même coulé de titres, un piètre professeur. N'empêche que, dans une société complexe comme la nôtre, l'école doit se munir, tout au départ, des meilleures garanties possibles. La nécessité de présenter un brevet entraîne celle d'études théoriques dont l'empirisme a trop tendance à se moquer.

Or, le progrès académique réclame une coopération intelligente entre administrateurs, auteurs de manuels, pédagogues et praticiens. Plus il y aura de culture et de capacité de réflexion au sein de chacun de ces groupes, mieux on saura pourvoir à l'avancement intellectuel des écoliers. Rappeler aux titulaires de n'importe quelle classe leur devoir d'assurer ce développement les amènera à s'instruire, à se perfectionner davantage, à chercher le moyen de rendre plus humanisantes les disciplines qu'ils ont charge d'enseigner.

En applaudissant à ce rappel, inutile de dauber les efforts du passé, quelque imparfaits qu'ils apparaissent à nos yeux. Nos devanciers ont accompli de leur mieux une tâche difficile dans des conditions autrement ingrates que celles d'aujourd'hui. Ne laissons pas une poignée de dénigriers, qui, sûris dans leurs rancunes d'adolescence, aigrir l'atmosphère dans laquelle notre école doit évoluer. Progrès suppose fidélité à une tradition. Et, dans le domaine de l'éducation, vu l'exemple à offrir aux enfants, une prudente charité doit régner entre les ouvriers du progrès moral de la nation.

Un peuple crée sa culture par l'école et par ceux qui s'y dévouent. Il importe que tous les enseignants comprennent et assument leur responsabilité culturelle. Laïcs et religieux, sur ce point, partagent même honneur et même fardeau. Les circonstances ont trop induit les premiers à limiter leur action aux aspects technique et administratif de la fonction scolaire. On les convie à se donner toute leur taille culturelle. Pour répondre à cette invitation, ils devront acquérir des connaissances philosophiques et théologiques plus poussées que celles dont ils ont cru normal de se contenter jusqu'ici. Sans quoi, ils ne mériteront aucune confiance. En effet, on a tort de prétendre que les parents ont le droit strict d'obtenir des écoles d'ignorance religieuse pour leurs enfants. Ce qu'il convient d'affirmer, c'est que nulle autorité humaine n'a le pouvoir d'imposer quelque croyance que ce soit à qui que ce soit. Pour parler à l'américaine, « il y a un monde de différence » entre ces deux énoncés. Au milieu se situent deux assertions capitales: l'ignorance religieuse prive l'homme d'un bien essentiel, ce qui ne s'applique pas à l'ignorance de la grammaire; un maître dépourvu de science religieuse n'a pas la compétence qu'il faut pour éduquer pleinement un enfant d'homme, moins encore un enfant chrétien.

Une seconde résolution de la Semaine de l'Éducation regarde les parents. Ceux qui représentent les familles dans les conseils scolaires devront, eux aussi, participer activement à l'élaboration du progrès intellectuel des enfants. Comment y parviendront-ils sans prendre à leur compte ce que nous venons d'écrire au sujet des maîtres? S'ils le font avec énergie, nous pourrions bientôt nous flatter d'avoir en main des cadres grâce auxquels le Québec accèdera au niveau de culture nécessaire non seulement à sa survie, mais à son rayonnement dans le monde.

J. D'ANJOU.

« Inquisition » : un téléthéâtre réussi

Pour affirmer la réussite d'*Inquisition* de Diego Fabbri à CBFT le 24 février dernier, je n'ai qu'à me rappeler notre attention avide de ne rien perdre et le silence que nous gardions encore, tous les cinq, un long moment après que l'écran fut éteint. A notre insu, nous venions de vivre de façon visible l'impression notée naguère à Paris par Jacques Lemarchand, que nous rapporte Fernand Benoit (*La Presse*, 23 février 1963, supplément artistique, p. 10).

« C'est une œuvre non seulement très rigoureusement construite mais pleine de ces mouvements de pensée et de sensibilité, qui trouvent leur prolongement chez chaque spectateur attentif. »

Il faut croire que l'attention a manqué, et peut-être la sympathie profonde, aux critiques qui ont rendu compte du spectacle dans *Le Devoir* et dans *La Presse*. Ils reconnaissent et louangent la qualité supérieure du jeu, du décor, de la mise en scène, etc. Seulement, la pièce a semblé « le type même de la fausse pièce, qui pose de faux problèmes en un faux langage qui singe la vraie grandeur et la vraie angoisse. Tout, au début, était en place. Plus rien de spontané ou d'inattendu ne pouvait arriver. » (*Le Devoir*, 2 mars 1963.)

C'est beaucoup de « fausseté » à la fois! Tel n'est point, en tout cas, nous l'avons lu plus haut, le jugement du critique au *Figaro littéraire*. Et l'on s'expliquerait mal qu'asservis à une pièce « fausse » ou « mineure », les artistes aient à ce point réussi à nous émouvoir. Car ils furent admirables de sincérité, de souplesse et de profondeur, surtout Monique Miller et François Rozet.

« *Inquisition*, écrit Jacques Lemarchand, est le drame que la vocation et très particulièrement la vocation religieuse peut soulever. » Un jeune prêtre d'idées avancées remet en doute le choix qu'il fit jadis, l'appel qu'il entendit; il veut tout quitter et qu'on lui donne raison! L'époux de la femme qu'il convoite s'est cru jadis appelé aux Ordres; pour sauver cette femme du suicide, il l'a épousée; il lui reproche aujourd'hui cette déloyauté et songe à reprendre sa liberté. Elle, farouche, insatisfaite de sa demi-victoire, prête au meurtre en même temps qu'au suicide, ne croit point en Dieu et cependant réclame à Dieu, au vieux prêtre qui croit en lui, l'amant qui lui échappe. Tous les trois, enfermés dans leur solitude, « questionnent » le vieux prêtre qui les fascine et les exaspère. Non seulement il croit au miracle, mais « il ne croit qu'au miracle », c'est-à-dire, « à ces moments privilégiés où la vérité éclate, où Dieu se révèle à l'homme et l'assure de sa compagnie sur cette terre pètrie de signes contradictoires » (Fernand Benoit). En dépit de ses certitudes, ou plutôt en raison d'elles, lui aussi, sommé de répondre, écoute, réfléchit; la main sur son chapelet au fond de sa poche, il « questionne » Dieu qui l'éclaire.

Le drame, saisi en son point de rupture, se joue sous nos yeux et il suffit d'un peu d'attention pour le voir progresser en ces quatre personnages.

Inquisition, écrit Fernand Benoit, illustre le drame de la peur. La peur d'être seul: « Au fond, répliquera le vieux prêtre, tout au fond, le grand problème pour tous n'est que celui-ci: se choisir une compagnie, ne pas vivre seul. On ne peut pas vivre seul. » Sans Dieu recherché et aimé, l'homme demeure seul. C'est, sous une forme moderne, toujours valable, l'immortelle découverte d'Augustin: *Irrequietum est cor nostrum donec requiescat in Te*. Notre cœur est inquiet jusqu'à ce qu'il repose en Vous.

Inquisition est une œuvre forte et profonde; elle portait les artistes autant qu'ils l'ont portée; de là leur succès. Pour notre part, nous redemandons à Radio-Canada de tels spectacles.

G. ROBITAILLE.

Bravo, monsieur Paré!

Il s'agit de M. Lorenzo Paré, rédacteur en chef de *l'Action*, et de l'éditorial qu'il a signé, le 1^{er} mars dernier, dans le quotidien québécois.

Organisé par des étudiants de l'Université Laval, un « dialogue » relatif au laïcisme mit en vedette, au Palais Montcalm, quatre invités, qui... é mirent un seul son de cloche, au timbre détonnant. Le Québec, paraît-il, compte 6,000 agnostiques. Le monolithisme religieux n'y prévaut donc plus! Il est temps de tout déconfectionnaliser: État, école, coopératives, syndicats... Admirable logique « démocratique »! On ne trouva pas matière à débat entre les invités. Mais la salle réagit; alors, un des orateurs, farouche partisan du « dialogue », suggéra cavalièrement à un interlocuteur de « ménager sa salive ». Admirable sens du dialogue!

Monsieur Paré, esprit vigoureux et droit, réagit à son tour. Dans son commentaire de ce quatuor... monocrorde et intolérant, il dégage la manière habituelle des laïcissants du Québec.

Magnifier l'accident pour qu'il dévore la substance. Subordonner la liberté d'un peuple aux licences qui ne sont même pas refusées à quelques-uns. Détruire des structures, sous prétexte d'y apporter des correctifs dont la recherche et l'application sont déjà, et depuis toujours, intégrées à la vie de notre société. Définir des cas particuliers comme le premier impératif de la loi générale; étendre des opinions personnelles aux dimensions de la volonté de tous. Telle est la démarche constante des zéloteurs du Mouvement laïque, surtout depuis deux ans.

Ce diagnostic vaut pour les partis pris de maints folliculaires montréalais, extrêmement soucieux de la tolérance et de l'honnêteté... à pratiquer par les autres.

Avec M. Paré, il faut aussi déplorer la participation sympathique d'un ancien doyen de philosophie à des rencontres aussi mal engagées; plus encore, les propos qu'il y a tenus, reprenant, sous une autre forme, des paralogismes qu'il accrocha, l'an dernier, à des textes de saint Thomas d'Aquin. La *Semaine religieuse de Québec* (17 mai 1962) a rapporté certaines opinions plus que douteuses du même philosophe. Selon lui, le droit de l'enfant à la connaissance de Dieu est normalement soumis au droit naturel des parents à élever leurs enfants suivant les exigences de leur conscience. Répondons à ce sophisme dans les formes scolastiques. Je distingue « normalement »: a) parce que les enfants n'ont pas le moyen de revendiquer leur droit absolu: d'accord; b) parce que le droit des parents prime celui des enfants: nullement. De même, impossible de prétendre que les droits des enfants ne sont pas absolus sans distinguer encore: a) en exercice: évidemment; b) en nature, je sous-distings: aa) par rapport au Créateur: bien sûr; bb) par rapport aux procréateurs: je le nie; leurs droits priment ceux de leurs parents, comme le suggère la hiérarchie des biens du mariage, le premier étant celui de l'enfant.

Que les enfants grandissent « sous la tutelle des parents » et que Léon XIII les considère comme leur « prolongement », cela ne signifie pas qu'ils leur appartiennent: ni en droit civil, ni en droit naturel, ni en droit divin. Parce que saint Thomas enseigne, correctement, que l'enfant est ordonné à Dieu par la raison de ses parents, il ne s'ensuit pas, comme l'affirme notre philosophe, qu'un couple a le droit et même le devoir, par exemple, de priver sa progéniture d'instruction religieuse, s'il juge « sincèrement » cette privation préférable. Car l'ordination à Dieu, dont parle saint Thomas, demeure inviolable, quelque « sincérité » qu'on invoque contre elle. La sincérité doit être éclairée, non aveugle. Dans le contexte de saint Thomas, la pratique de l'Église, qui ne baptise jamais un nouveau-né sans le gré de ses parents, ne peut servir d'*a pari* pour argumenter comme on le fait. De là ne sort logiquement que le principe formulé dans notre article précédent: nul pouvoir humain n'a autorité pour imposer à personne quelque croyance que ce soit. Au reste, la conduite de l'Église a d'abord pour motif le respect de la grâce baptismale, dont il ne convient pas de risquer le gaspillage.

Par bonheur, un autre colloque eut lieu, le 9 mars, au même endroit. En le présentant, la Société Saint-Jean-Baptiste de la capitale a réparé un peu la mauvaise impression que le premier « dialogue » avait causée. A cette occasion, quelques personnages de qualité prirent la parole. Entre autres, M. Lorenzo Paré. Il n'a pas craint de blâmer certains catholiques, même en soutane, hélas! qui, par leur naïveté, prêtent main-forte à un mouvement lancé à fond de train contre l'Église du Québec.

Bravo, monsieur Paré!

J. D'ANJOU.

Le Festival d'ouverture de la place des Arts

C'est en définitive un programme boiteux et manqué que nous annonce le festival d'ouverture de la place des Arts (21 septembre-4 octobre), malgré la qualité des œuvres qu'il nous présentera et malgré les efforts pour produire des artistes de chez nous. C'est, qu'en omettant d'y inscrire une grande œuvre musicale française, on a méconnu le caractère de Montréal, deuxième ville française du monde. Il y avait place au programme puisque trois grandes œuvres italiennes sont à l'affiche.

On a prétexté ne pas vouloir nuire aux Festivals de Montréal qui présenteront en août un opéra français. La raison ne convainc pas. Si des deux festivals l'un devait céder, ce n'était point celui de la place des Arts en la célébration d'ouverture, d'autant qu'elle survenait en second et prenait le risque d'inviter un public peut-être moins alléché.

On a mis de l'avant que le Royal Opera de Covent Garden de Londres fournissait les costumes et les décors des deux opéras et accordait à ses artistes, dont plusieurs canadiens, de participer au festival. Le Royal Opera... n'a-t-il point aussi costumes et décors pour l'opéra français? Au reste, les raisons d'économie sont ici secondaires puisqu'il s'agit pratiquement d'une corporation équivalant à une corporation de la Couronne. La corporation Sir-Georges-Étienne-Cartier, en effet, fut établie, à l'instar de Radio-Canada, pour le service culturel de la communauté montréalaise et québécoise, à l'aide de fonds versés ou garantis, pour les deux tiers au moins semble-t-il, par la Ville et le gouvernement de la Province. Ce n'est que grâce à ces subsides publics qu'elle a pu naître et qu'elle pourra durer, de telles entreprises demeurant pour l'heure peu rentables.

Il s'imposait à l'ouverture même de la place des Arts de reconnaître et de proclamer le caractère culturel et national de l'entreprise, fût-ce en y mettant le prix. Notre fierté française y avait droit.

Ce départ manqué est de mauvais augure pour la fin culturelle de la place des Arts une fois qu'on aura construit, comme y autorisent les amendements de 1960, les « théâtres, salles de musique, magasins, bureaux, restaurants... susceptibles de faciliter le fonctionnement et l'administration financière du centre culturel ». D'autant qu'on a nommé à la tête de l'entreprise un jeune Américain.

Aurons-nous vraiment dans la place des Arts un centre culturel au service avant tout, comme il convient au Québec, de la communauté canadienne-française? Il faudra y voir et continuer à y mettre le prix.

G. ROBITAILLE.

Charmes du bilinguisme

Dans les *Statuts du Canada* (1962, 10-11 Élisabeth II, vol. 1, partie II, chap. 34, p. 17), se trouve le texte d'une loi « d'intérêt local et privé » (!) qui concerne la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie. On y apprend que Sa Majesté (admirable « démocratie » canadienne), sur l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des communes (admirable déférence de la part de Sa Majesté), a décrété (ah!) que la Sun Life Assurance Company of Canada, en français (!), « la Compagnie Canadienne (sic) d'Assurance sur la vie dite du Soleil » (admirable traduction), « une (sic) compagnie constituée », et le reste, portera, à l'avenir, le nom français (!) de Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie.

Appréciez l'élégance toute *Parisian* du premier nom « français ». Dans une compagnie dite du Soleil, on devait sans doute goûter l'assurance d'une vie pareille à celle que menaient, au grand siècle, les favoris du roi soleil. Il y a bien le petit air anglais que prend la majuscule de l'épithète « Canadienne ». Mais peut-on, au Canada, se qualifier sans majuscule? Que, même en France, les adjectifs portent la minuscule, passe! Mais notre pays, depuis cent ans (1867), a pris des proportions grandioses; sa taille s'étend *a mari usque ad mare*. Impossible de l'habiller autrement qu'en majuscules. Même dans une traduction. Le français ne participe-t-il pas ainsi à la grandeur de l'empire?

Le deuxième nom « français », lui, s'harmonise parfaitement avec le genre de bilinguisme que cultive une « confédération » au sein de laquelle, selon le mot d'un de mes amis, tous les citoyens ont « les deux langues sur le même pied », dans une même expression, dans un même nom. Qui osera dénoncer la moindre inégalité entre francophones et anglophones du Canada?

Nos « partenaires » égaux ont tellement le souci de l'unité qu'ils pratiquent la traduction... à sens unique. Hommage rendu à notre talent qui se fait un jeu d'apprendre leur langue. Humble et méritoire aveu d'une infériorité qu'ils déplorent chez eux. N'aggravons pas leur malaise. Donnons plutôt l'impression de leur emprunter quelque chose. Par exemple, traduisant une apposition qui, en français, ne s'encombre pas de fanfreluche, ajoutons l'adjectif numéral « un » ou « une », comme dans la phrase citée plus haut. Quoi de plus évangélique que le rappel de l'unité!

Unité à l'anglaise, dont le français paye le prix. Uniformité plutôt. Et appauvrissement. Aucun peuple ne se grandit à parler deux langues. Mais le niveau culturel de toute

l'humanité a chance de s'élever lorsqu'une nation, maîtresse d'un idiome raffiné, le parle et l'écrit parfaitement.

J. D'ANJOU.

Littérature antistalinienne?

Les revues font grand état de la littérature antistalinienne qui fleurit en U. R. S. S. Qu'on y puisse voir une réplique de Krouchtchev à Mao dans la querelle qui les oppose, tout le monde sera d'accord. Y voir une redécouverte des valeurs libérales et démocratiques, c'est beaucoup dire.

Car les écrivains soviétiques avouent naïvement qu'ils ne parlent pas d'eux-mêmes; et les poètes, que leurs chants sont des chants inspirés par la muse d'État. Il leur est commandé d'exalter la grandeur de la construction socialiste sous le règne maudit dont ils doivent, en même temps, dénoncer les excès qui ont retardé l'avènement de l'âge d'or. Sous forme de roman et de poème, ils nous commentent, en somme, le fameux discours de Krouchtchev au XX^e congrès du parti communiste. A ce jeu, personne ne risque l'exil ou la prison...

La littérature reste, en U. R. S. S., une littérature dirigée, contrôlée, consacrée, utilisée, applaudie par le pouvoir, et récompensée, comme au temps du tyran dont la mémoire, effacée du mausolée de la place Rouge, continue néanmoins de hanter les esprits. De ce point de vue, rien de plus stalinien que cette littérature antistalinienne.

Saluons donc, si l'on veut, les timides pousses de liberté; mais puisque, les optimistes nous les aurons toujours parmi nous, ne concluons pas avec eux à une sorte de printemps.

L. D'APOLLONIA.



Y. MOUBARAC: *La Semaine sainte à Saint-Séverin. Vingt regards sur la croix.* — Paris, Casterman, 1962, 174 pp., 20 cm.

LA SEMAINE SAINTE est un sommet de la liturgie. Trois années consécutives (1958-1960), l'A. a présenté aux fidèles de Saint-Séverin des entretiens chargés de vie qui ne s'apparentent pas à la prédication moralisante, mais s'attachent au ressourcement biblique et liturgique comme aux problèmes spirituels de l'heure. Les textes des Jeudi, Vendredi et Samedi saints collent de près à la signification liturgique des offices de ces jours; au contraire, les méditations des trois premiers jours de la Semaine forment un ensemble doctrinal qui varie d'une année à l'autre. Cette approche de la liturgie et de la Bible aidera le chrétien à mieux apprécier les résonances spirituelles et les répercussions apostoliques de ce temps de grâce et de lumière.

Jean-Paul LABELLE.

Maison Bellarmin.

Jean-Rémy PALANQUE et Jean CHELINI: *Petite Histoire des grands conciles.* Coll. « Présence chrétienne ». — Bruges, Desclée de Brouwer, 1962, 312 pp., 18,5 cm.

LE TITRE DE CE VOLUME pourrait laisser croire qu'il s'agit d'une vulgarisation superficielle de l'histoire des conciles. En réalité, les AA. ont un constant souci de situer sérieusement dans leur contexte historique les problèmes soulevés par les divers conciles. Nous sommes ainsi amenés à constater combien l'évolution de l'Eglise, société divine, est étroitement liée à la marche de la société humaine, avec ses passions, ses intérêts, ses grandeurs et ses mesquineries. Ainsi nous apparaît plus transparente l'incarnation de l'Eglise, prolongement du Christ dans le monde. Un vocabulaire, à la fin de l'ouvrage, explique les termes techniques dont le sens aurait pu échapper au lecteur.

Jean-Paul LABELLE.

Maison Bellarmin.

CAHIERS DE LA CONFÉRENCE RELIGIEUSE CANADIENNE, DONUM DEI, 4: *Dimensions ecclésiales des états de perfection.* — Ottawa, 1962, 119 pp., 23 cm.

L'ÉTAT RELIGIEUX est le cadre par excellence où peut s'épanouir sérieusement la sainteté à laquelle tout être est appelé. L'Eglise, en effet, exalte la vie religieuse comme l'état de vie où s'accomplit la fin même qu'elle poursuit: la sanctification des hommes. En toute son histoire, la vie religieuse s'enracine dans l'Eglise et c'est en son nom que les supérieurs reçoivent les vœux de religion. Un conférencier a donc pu reconnaître une vérité de première évidence en ces « dimensions ecclésiales des états de perfection », thème de ce 4^e cahier de la Conférence religieuse canadienne.

Deux parties, constituées chacune de deux conférences et d'un échange de vues. En voici les grandes lignes: « Le problème de la sainteté dans l'Eglise » (Yvon Charon, P. S. S.). L'Etat religieux est appelé à réaliser cette sainteté « à la lumière du divin amour » (Robert Lechner, C. P. S.). L'échange de vues des religieuses fit mieux comprendre le caractère ecclésial des états de perfection ainsi que leur efficacité apostolique. La vie religieuse est remplie de Dieu et participe à sa richesse; l'aborder, c'est un peu aborder Dieu (Ferrer Smith, O. P.). Enfin une conférence superbe du P. L.-N. Tillard, O. P.: La vie religieuse est fortement enracinée dans la vie sacramentelle. L'échange de vues, masculines cette fois, évoqua l'utilité des communautés religieuses dans les diocèses; elles ne nuisent pas à l'homogénéité de l'apostolat. L'Eglise a besoin de ces corps spécialisés et moins

attachés à des tâches pastorales régulières, pour d'autres travaux qu'elle juge nécessaires.

Un plan de sessions d'étude de trois jours, dressé par le R. P. Fernand Jetté, O. M. I., à l'usage des supérieures locales, les aidera à étendre leur influence à l'intérieur de la communauté. Une bibliographie des meilleurs ouvrages récents sur la vie religieuse complète les conférences. Enfin, en guise d'introduction, le message qu'adressait le cardinal Valeri, préfet de la Sacrée Congrégation des Religieux, en août 1961 à l'assemblée plénière de la section féminine de la Conférence canadienne.

Rosaire LEGAULT.

*Noviciat des Jésuites,
Saint-Jérôme.*

EN COLLABORATION: **Les Laïcs et la mission de l'Eglise.** — Paris (17, rue Jean-Goujon), Editions du Centurion, 1962, 192 pp., 18.5 cm.

LE P. DANIELOU a colligé ici une douzaine d'études publiées déjà dans le Bulletin du Cercle Saint-Jean-Baptiste durant l'année 1961-1962. On y met fortement l'accent sur le laïcat missionnaire (cinq chapitres sur douze). Un chapitre particulièrement intéressant est celui de M. Henri-Irénée Marrou sur « la responsabilité de l'intellectuel ». L'A. développe sa pensée en trois points: « Il faut être un intellectuel. Il faut être vraiment intellectuel. Il faut être un intellectuel sérieux. » Il part de la définition suivante de l'intellectuel: « Je vous propose d'appeler intellectuel tout travailleur du secteur tertiaire qui ne se laisse pas réduire entièrement à sa fonction technique. » Pour Marrou, la tâche de l'intellectuel est « de représenter, parmi les hommes, la valeur absolue de la Vérité », et sa principale tentation est « la légèreté d'esprit, une propension à courir après le succès, à hurler avec les loups, à suivre la mode... »

Des textes sérieux, qui aideront certainement nos laïcs catholiques et nos intellectuels à mieux comprendre la grandeur de leur rôle.

Richard ARÈS.

Robert HERMANN: **La Charité de l'Eglise.** — Mulhouse, Editions Salvator, 1961, 197 pp., 19.5 cm.

L'EGLISE a toujours eu souci des pauvres. Il serait difficile de le contester après avoir lu cet opuscule qui en donne des preuves abondantes et bien choisies. Dès les premières années, les Apôtres organisèrent des collectes pour les pauvres de Jérusalem; l'Eglise affirmait la valeur méritoire de la pauvreté chrétiennement supportée sans toutefois oublier d'élaborer sa propre doctrine sociale fondée sur la justice, et sur l'Evangile. Toujours elle s'est ingéniée à soulager les petits, les malades, les persécutés. Aux siècles du fastueux Empire romain, elle s'est apitoyée sur le sort des esclaves et a travaillé à leur affranchissement. Les résidences épiscopales se muèrent souvent en établissements hospitaliers; en chaire, dans leurs homélies, les évêques prêchaient l'aumône; dans leurs cathédrales, ils accordaient asile aux poursuivis de la justice. Saint Benoît insiste dans sa Règle sur l'hospitalité qui deviendra une tradition dans l'Ordre. Plus tard ont été érigés, toujours dans l'Eglise, les Hôtels-Dieu pour « nos seigneurs » les malades. Qui ne connaît les œuvres multiples de l'incomparable Vincent de Paul; elles durent encore malgré

l'éclipse de la Révolution française. Le 1^{er} concile du Vatican devait donner au monde une chartre de l'activité sociale chrétienne; la guerre l'en empêcha; Léon XIII publia *Rerum novarum* sur la condition des travailleurs; la charité n'est pas appelée à couvrir les violations de la justice; elle garde néanmoins sa place en notre société mécanisée. Aujourd'hui, l'Eglise lance l'Organisation mondiale de la Charité catholique. Car il y a toujours des pauvres.

Cette étude sérieuse, documentée et fort bien présentée rappellera à ceux qui l'oublient que l'Eglise ne s'est jamais désintéressée du sort des pauvres.

Rosaire LEGAULT.

*Noviciat des Jésuites,
Saint-Jérôme, Québec.*

Raoul FOLLEREAU: **Si le Christ frappe à votre porte... le reconnaitrez-vous?** — Paris, Flammarion, 1962, 140 pp., 18.5 cm.

SI VOUS AVEZ DES DIFFICULTÉS à réciter vos actes de foi, d'espérance et de charité, parce que les mots vous en semblent usés, et surtout, si vous ne voyez pas comment il faut vivre ces vertus dans le monde d'aujourd'hui, prenez ce petit livre. Il ouvrira vos yeux, il touchera votre cœur. Ce n'est pas pour rien que la première édition a atteint 100,000 exemplaires. Ici retentit un cri d'alarme, un cri vibrant de charité: « 400,000,000 d'hommes crèvent de faim et nous n'y pensons même pas; 12,000,000 de lépreux sont abandonnés et nous ne faisons rien pour eux. » Follereau nous met en face de Dieu, de la misère,



AIR FRANCE

LE PLUS GRAND RÉSEAU DU MONDE

8 services jet par semaine sans escale

Le moyen le plus pratique
pour aller en **EUROPE**

PRATIQUE! — 8 vols par semaine en jet Boeing 707, à partir du 1^{er} avril. Départs à la même heure: 7h.40, tous les soirs, de Montréal.

PRATIQUE! — Paris, c'est la porte de l'Europe... Air France transporte plus de passagers à Paris, au départ d'Amérique du Nord, que toutes les autres compagnies réunies.

PRATIQUE! — Correspondances immédiates vers les plus importantes destinations européennes.

PRATIQUE! — Les jets d'Air France desservent plus de destinations en Europe que toute autre compagnie.

PRATIQUE! — Voyage agréable et reposant; service impeccable, dans une ambiance bien française.

PRATIQUE! — Tarifs spéciaux: groupes, émigrants, avions affrétés, etc.

PRATIQUE! — Vols de jour au départ de New York, tous les matins à 10h.

Consultez d'abord votre agent de voyages, c'est un expert; ou Air France, à Montréal, 1020, rue Sainte-Catherine ouest — UN 1-9081
Hors de Montréal: ZENITH 4-5008

de l'égoïsme bourgeois, et il nous presse d'agir. Son discours aux séminaristes est une somme de pastorale; venant d'un laïc, elle n'en est que plus émouvante. Encore une fois, lisez ce livre. Il peut influer sur votre éternité en vous faisant prendre conscience de votre devoir de charité ici-bas.

Jean-Paul LABELLE.

Maison Bellarmin.

Joseph HAJJAR: **Les Chrétiens uniates du Proche-Orient.** — Paris, Editions du Seuil, 1962, 382 pp., 21 cm.

CE VOLUME décrit les origines, le développement historique, la situation présente et les espérances des Eglises catholiques de rite oriental, établies au Proche-Orient. N'allez pas dire trop vite que c'est beaucoup de matière pour un livre à dimensions restreintes, que les sources qui servent à l'histoire de ces communautés chrétiennes n'ont pas encore été toutes publiées et étudiées, et qu'il est difficile de faire une synthèse d'ensemble. M. Hajjar reconnaît que dans ce domaine on en est encore à une étape initiale, mais d'excellentes études ont déjà paru, et M. Hajjar a beaucoup travaillé; sa largeur d'esprit lui assure une vive sympathie pour les maronites et les syriens, les chaldéens, les coptes et les arméniens. Même pour les musulmans. C'est pourquoi son livre, une des rares études d'ensemble qui ait paru sur ce sujet, rendra bien des services. La récente libération politique du Proche-Orient met en œuvre des forces nouvelles, crée des problèmes nouveaux, mais suscite aussi une vive curiosité et éveille des espérances indescriptibles dans ce pays que l'Occident, en général, connaît si mal. D'aucuns regretteront que l'auteur ait employé les termes d'uniatisme et d'uniat, qu'on croyait périmés depuis Korolevsky. On lira avec beaucoup d'attention, et en se posant un certain nombre de points d'interrogation, son dernier chapitre: « Au-delà de l'uniatisme » (343-353). N'en voulons pas à ce prêtre melkite, dont la production scientifique est déjà si remarquable, de ne pas donner un contour trop défini à sa flamboyante pensée quand il invoque l'avenir.

Joseph LEDIT.

Roland LECLAIRE, O. M. I.: **La Forme canonique des mariages interrituels au Canada.** — Ottawa, Editions de l'Université d'Ottawa, 1962, 284 pp., 24.5 cm.

CE TRAVAIL révélera au lecteur la présence du rite oriental au Canada. A Montréal, comme à Toronto, à Winnipeg, mêlés aux fidèles de rite latin, se rencon-

trent des catholiques de neuf rites orientaux: arménien, chaldéen, copte, maronite, melchite, roumain, russe, ruthène et syriaque. Parmi ceux-ci, le rite ruthène est de beaucoup le plus important. On l'appelle parfois rite byzantino-ukrainien; car le nombre des Ukrainiens est considérable dans notre pays et forme la majorité des ruthènes. Mais, pour ménager les susceptibilités légitimes des diverses races, il vaut mieux réserver le terme ukrainien à la nationalité et employer le mot ruthène en parlant du rite. Outre les Ukrainiens, le rite ruthène inclut les Slovaques, les « Subcarpathiques », les Hongrois (de rite byzantin), les Yougoslaves — Croates, Serbes, — et les Blancs-Russiens. Le rite ruthène, déjà important par le nombre de ses fidèles, l'est également par le fait qu'il est organisé au Canada, y possédant son propre territoire et sa hiérarchie propre. Ainsi, le territoire des 63 circonscriptions de rite latin coïncide matériellement avec celui de 4 éparches de rite ruthène groupées en province ecclésiastique.

Le but de ce travail est l'analyse de la forme canonique ordinaire des mariages interrituels au Canada. Deux parties. Dans la première, l'A. fait une étude historico-juridique de la législation matrimoniale antérieure; dans la seconde, il examine le droit actuel. Il est impossible de résumer ici une législation très compliquée. On doit admirer l'érudition de l'A., ses recherches dans les archives des chancelleries canadiennes et autres. Pour le fidèle de rite latin, cette nomenclature de races et de rites constitue, il faut l'avouer, un fouillis, dans lequel l'A. s'efforce de mettre un peu d'ordre. Mais cette diversité semble appeler une simplification, qui, tout en respectant les caractères essentiels de chaque rite, nous donnerait une législation commune, à la fois claire et sûre.

L'A. a bien résumé les conclusions de son travail en 23 numéros (pp. 257-260). Le lecteur pourra s'y référer pour y trouver les principes directeurs. Le livre rendra service aux chancelleries, ainsi qu'aux prêtres susceptibles de célébrer des mariages entre catholiques de différents rites.

Louis C. DE LÉRY.

Scolasticat de l'Immaculée-Conception, Montréal.

Dom Emile BERTAUD: **Monsieur Vincent et les âmes.** — Paris, Alsatia, 1961, 200 pp., 19 cm.

SAINT VINCENT DE PAUL fut incontestablement l'un des plus prestigieux directeurs d'âmes de son temps. Il n'a pas écrit de traité de spiritualité. Dom Bertaud a donc extrait, des 2500 lettres connues du

saint et des entretiens qu'il donnait périodiquement aux Filles de la Charité et aux Prêtres de la Mission, des pages qu'il a groupées sous quatre chefs: Dieu et les âmes, la perfection des âmes, les âmes vouées à Dieu, le ministère des âmes. Cette spiritualité est simple et pratique; Vincent invite à la confiance inaltérable en la bonne sainte Providence, sur laquelle « il ne faut pas enjamber ». Sa direction est virile mais pleine de tact, sans brusquerie; il faut laisser la place à Dieu qui se charge de sculpter les âmes qu'il aime bien, dans les consolations comme dans les sécheresses. « Au nom de Dieu, demeurez en paix et ayez parfaite confiance. » Aux supérieurs, il conseillait « d'être bons, bons, d'être encore bons », ne semblant pas avoir redouté d'excès de ce côté. Evidemment, il recommande la charité envers les pauvres; autrement, il ne serait pas le saint dont le cœur était aux dimensions du monde.

Rosaire LEGAULT.

Noviciat des Jésuites, Saint-Jérôme.

Pierre ROSSI: **L'Iraq des révoltes.** — Paris (27, rue Jacob), Editions du Seuil, 1962, 326 pp., 20.5 cm.

SUR UN PAYS très mal connu au Canada français, voici un ouvrage fort intéressant, et bien écrit, par quelqu'un qui a longuement fréquenté les lieux et les peuples dont il parle et auxquels il se montre particulièrement sympathique. L'A. ne défend pas de cause, il raconte simplement, et son récit est captivant. La parole de Nietzsche qu'il met en exergue à la première page nous laisse entendre que l'histoire n'a pas de préoccupations d'ordre moral, mais le récit que M. Rossi fait de l'histoire iraquienne est objectif et peut être lu par tout lecteur désireux de se renseigner sur ce pays lointain et mystérieux.

Richard ARÈS.

Adrien POULIOT et Silvio DUMAS: **L'Exploit du Long-Sault. Les témoignages contemporains.** — Québec, La Société historique de Québec, 1960, 139 pp., 23 cm.

LE TROISIÈME CENTENAIRE de l'exploit du Long-Sault nous a valu une édition commentée des principaux textes qui fondent son histoire. Désormais, grâce à cet instrument, il sera plus loisible à quiconque voudra étudier par soi-même une question si controversée, de recourir à ce nouveau dossier de Dollard.

La typographie: Nous regrettons cependant que la présentation nous en rende l'utilisation plus pénible. Ainsi aurions-nous préféré que la typographie soit plus méthodiquement employée selon les diverses catégories de textes: introductions (pp. 5, 17, 20, 32, 46, 49, 58-61, 103-105); les textes, leur fac-similé et leur traduction (8, 9, 12, 17-20, 25-31, 32-45, 46-48, 50-57, 61-102, 106-115); enfin les commentaires (10-12, 13-16, 116-138). Ce procédé eût facilité la consultation en distinguant le texte contemporain de son introduction et de son commentaire.

Les textes: Dans la même intention, les « témoignages contemporains » auraient peut-être gagné à être groupés ensemble et séparés de tous commentaires, puis numérotés selon leur ordonnance chronologique. Pourquoi encore avoir inséré dans les textes certaines remarques en italique et entre parenthèses, quand des notes infrapaginales auraient pu répondre à ce besoin? Enfin le

Romana
**Associatio
Pro
Transvehendis
Itinerantibus
Missionariis**

RAPTIM CANADA Ltée

AGENCE INTERNATIONALE DE VOYAGES

Approuvée par : IATA
ATC
Conférence Transatlantique
Conférence Transpacifique

Pour vous servir : **M. Luc GOU**, directeur général,
1652, rue Saint-Hubert, Montréal-24, P. Q. - Tél.: VI. 5-7223*

Bureau accrédité de RAPTIM International

texte du *Journal des Jésuites* est constitué d'extraits qui auraient pu être indiqués de différentes façons. Tous ces extraits ne sont pas de 1659 comme le laisse pourtant entendre la seule date indiquée.

Les commentaires : Les conclusions (p. 116), que nous aurions plutôt appelées commentaires ou synthèse, sont claires, nettes et ne portent que sur des points très précis. D'une façon générale, on se contente d'y grouper le contenu des divers textes sans y prendre position particulière, contrairement aux commentaires qui accompagnent les textes.

Malgré cet examen minutieux et nos réserves, nous nous réjouissons que cette publication ait connu le jour pour l'utilité de l'histoire, car nous soupçonnons bien que le problème financier ait dû encore une fois enrayer dans leur réalisation les désirs des auteurs et des éditeurs.

Georges-Émile GIGUÈRE.

Maison Bellarmine.

SYLVAIN: Horizons mauriciens. — Trois-Rivières (1563, rue Royale), Editions du Bien Public, 1962, 140 pp., 21,5 cm.

DANS UN STYLE SIMPLE, aisé, discrètement poétique (pp. 14, 19, 64, 133), mais piqué de fautes de syntaxe et de langue (47, 125, 134), l'A., qu'on sent très attaché à notre « passionnante histoire » (135), évoque le passé lointain et proche de son coin de patrie. Servi par une riche documentation écrite et par ses souvenirs personnels, il renseigne son lecteur sur la géographie (forêt, rivières, faune), les indigènes (Attikamègues, Cris, Têtes-de-Boule), la toponymie, les premiers développements de la région mauricienne. Proprement présentés, illustrés de quelques gravures (Rodolphe Duguay) et photos, ses *horizons* se parcourent avec plaisir et profit.

Joseph D'ANJOU.

Thomas-M. LANDRY, O. P. : **Mission catholique et française en Nouvelle-Angleterre.** — Québec, Editions Ferland, 1962, 22,5 cm., 296 pp.

L'AUTEUR est l'un de ceux qui connaissent le mieux la situation des groupes français en Nouvelle-Angleterre, l'un de ceux qui ont le plus lutté pour la survivance de ces groupes. Durant quinze ans, à titre de curé de Sainte-Anne de Fall River, il a été mêlé à toutes les manifestations nationales de ces groupes à travers la Nouvelle-Angleterre. Le présent ouvrage nous livre le texte de ses allocutions, sermons, communications, articles, messages radiophoniques, etc. Qui veut se renseigner sur l'état actuel des Franco-Américains n'a qu'à lire ces pages lucides et courageuses.

Richard ARÈS.

T. P. SLATTERY: **Loyola and Montreal. A history.** — Dorval-Montreal, Palm Publishers, 1962, 250 pp., 21,5 cm. Prix: \$5.

RACONTER les origines de la grande institution catholique de langue anglaise, la replacer dans son contexte historique, en dire les mérites et l'importance, tels sont les buts que M. Slattery s'est proposés. Et son ouvrage est une belle réussite. On apprend là quand et comment la section anglaise du Collège Sainte-Marie s'est détachée de la rue de Bleury pour commencer à vivre de sa vie propre: débuts difficiles, mais promis au succès. On lit, en effet, dans la feuille publicitaire: « With over two

thousand students and a comprehensive university curriculum Loyola remains Quebec's only English Catholic College. » Loyola est justement fier de compter au nombre de ses anciens le grand militaire et le grand chrétien qu'est notre gouverneur général, M. Georges Vanier. Entre tant de familles irlandaises qui ont laissé un nom dans l'histoire politique, administrative et professionnelle, qui n'ont jamais ménagé leur encouragement à Loyola et qui, au surplus, ont donné un de leurs fils à la Compagnie de Jésus, M. Slattery en signale trois: les Drummond, les Doherty et les Hingston. Les anciens élèves des collèges de la Compagnie liront avec plaisir le chapitre que M. Slattery a consacré à une institution qu'ils ne sont pas sans connaître: la « retenue », « The jug! ».

L'auteur parle avec amour et reconnaissance de son collège et de ses maîtres. Son dernier chapitre « Alma Mater » nous a paru particulièrement touchant. Les illustrations sont de l'auteur et du meilleur goût. L'ouvrage contient des tableaux historiques qui ajoutent à sa valeur (pp. 3-5; 293-296). Un index de noms propres en rend la consultation facile. M. Slattery a su joindre l'utile à l'agréable. Ce n'est pas un mince mérite.

Léon POULIOT.

Collège Sainte-Marie, Montréal.

Marcel CADIEUX: **Le Diplomate canadien.** — Montréal (25 est, rue Saint-Jacques), Editions Fides, 1962, 128 pp., 20,5 cm.

VOICI UN OUVRAGE dont il est vrai de dire qu'il comble une lacune. Extrêmement rares, en effet, sont les livres canadiens écrits en français qui traitent de la diplomatie. L'A., diplomate de carrière, nous présente sa profession avec science et lucidité. Il répond d'avance aux questions que pourraient se poser les futurs aspirants diplomates: quelles qualités sont requises, quels examens faut-il subir, quelles sont les conditions de travail, les chances d'avancement, etc.? Il touche même aux problèmes délicats que pose la participation des Canadiens français au service diplomatique et sa réponse en est une de bon sens, même si elle ne résout pas toutes les difficultés.

Ouvrage très utile à tous ceux qui, de loin ou de près, s'intéressent à la diplomatie canadienne.

Richard ARÈS.

Marcel CLÉMENT: **Le Travail. Une réponse chrétienne. Un dialogue avec le capital.** — Paris (116, rue du Bac), Librairie académique Perrin, 1962, 346 pp., 21,5 cm.

LA SUBSTANCE de cet ouvrage provient d'un commentaire de l'encyclique *Mater et Magistra* que l'A. a publié dans la revue *Monde nouveau*, de Montréal. Il s'agit d'un exposé méthodique et clair des principaux problèmes que connaît aujourd'hui le monde du travail. L'A. tient à aller aux sources, au texte latin de l'encyclique, et il s'efforce d'en donner une interprétation aussi objective que possible. L'ouvrage se complète d'un « lexique », c'est-à-dire d'une sorte de dictionnaire où, pour chacun des mots clefs du monde moderne du travail, se trouvent ramassés les principaux textes pontificaux qui s'y rapportent.

Un volume des plus utiles, accessible à tous ceux qui ont déjà quelque connaissance de l'enseignement social de l'Eglise.

Richard ARÈS.

Deux ancres font bon navire

Nos techniciens et ouvriers spécialisés allient la théorie à la pratique, c'est ce qui leur permet de collaborer avec les propriétaires et les architectes dans l'élaboration et la réalisation de projets de travaux en chauffage-plomberie. S'agit-il d'installer un système de chauffage par circulation forcée, un service d'hydrothérapie ou d'aménager un puits d'eau privé? Ces travaux sont menés rondement, et bien menés!

Pionniers du véritable chauffage par rayonnement au Canada



Victor 9-4107

360 EST, RUE RACHEL, MONTRÉAL



La haute fidélité stéréophonique à son meilleur

Grand choix de disques stéréo

CITÉ ÉLECTRONIQUE

3165, rue Hochelaga
Montréal 4, L.A. 5-2551

TOUS LES ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES

(Strictement en gros)

« Le temple de la lumière »



BEN BÉLAND, prés.
JEAN BÉLAND, Ing. P., secr.-trés.

7152, boul. Saint-Laurent, Montréal
CR. 4-2465*

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Jean-François SIX: **Littré devant Dieu.** — Paris (27, rue Jacob), Editions du Seuil, 1962, 224 pp.

Littré a-t-il été, en ce qui concerne la question de Dieu, un authentique adepte du positivisme? S'est-il, oui ou non, converti au catholicisme? Ce problème a suscité quarante ans de débats passionnés. L'A. présente ici l'histoire de cette controverse et apporte un document inédit qui éclaire, d'un jour nouveau, la vie et la mort de Littré.

Collection « Etudes religieuses »

Jacques LECLERCQ: **Où va l'homme?** — Bruno H. VANDENBERGHE, O. P.: **Nos Pères dans la foi.** — Bruxelles (40, avenue de la Renaissance), La Pensée catholique, 1962, 96 et 180 pages.

Deux brochures d'un grand intérêt, la première, nourrissant notre réflexion sur les problèmes d'aujourd'hui et de demain, la seconde, alimentant notre piété et notre foi aux sources si riches du passé. Le chanoine Leclercq examine la place de l'homme dans l'univers en même temps que la mission que le christianisme assigne à

l'homme, et il confronte cette mission à ce phénomène si répandu au XX^e siècle: l'athéisme. *Nos pères de la foi*, ce sont les Pères de l'Eglise, que l'A. étudie ici précisément en tant que pères de notre foi.

G. HUNERMANN: **L'Apôtre des jeunes: Don Bosco.** — Mulhouse, Editions Salvator, 1962, 266 pp.

Une nouvelle biographie de Don Bosco par un maître du récit alerte et vivant. Prodigieusement intéressante.

Abbé X...: **Hé! M'sieu l'Abbé!** — Mulhouse, Editions Salvator, 1962, 174 pp.

Journal d'un jeune vicaire américain. Avec humour et bonne humeur, l'A. raconte les débuts d'un nouveau prêtre dans le ministère paroissial. Récit attachant et instructif.

Claire MCAULEY: **Ceux que Dieu n'a pas unis.** — Mulhouse, Editions Salvator, 1962, 152 pp.

Témoignage d'un couple que « Dieu n'a pas uni », parce que divorcé et remarié civilement. Offre d'utiles réflexions à ceux qui seraient tentés de s'engager dans la même voie.

Collection « Nos amis les musiciens »

Jean GALLOIS: **Wagner.** — Lyon (46, rue de la Charité), E. I. S. E., 1962, 124 pp.

Intéressante biographie du grand musicien allemand.

Albert-Marie SCHMIDT: **Maupassant par lui-même.** — Paris (27, rue Jacob), Editions du Seuil, 1962, 192 pp.

Petite biographie abondamment illustrée de l'écrivain français.

Revue de l'Enseignement supérieur (13, rue du Four, Paris-VI^e), « La perspective des Facultés de Droit et des Sciences économiques », janvier 1963.

Numéro spécial de grande valeur sur le présent, l'avenir et le rôle des facultés de Droit et des Sciences économiques. Les problèmes que ces facultés rencontrent aujourd'hui sont d'abord des problèmes de *vocation*: que sont-elles? Que veulent-elles être? puis des problèmes de *méthodes* et enfin des problèmes de *moyens*: « Les facultés de Droit et de Sciences économiques ont besoin de tout: de nouveaux établissements, de professeurs, de maîtres assistants, d'assistants, de moniteurs; de bâtiments, de matériel, d'administration (la sous-administration des facultés est un scandale), de services sociaux, de relations publiques... »

Dom Augustin SAVATON, abbé bénédictin: **Valeurs fondamentales du monachisme.** — Tours, Maison Mame, 1962, 144 pp.

Considérations à la fois simples et profondes sur les lignes maîtresses, les valeurs

fondamentales et permanentes du monachisme. L'A. vise à énoncer une sorte de *Credo* monastique en lequel tous les moines pourraient se reconnaître et qui définirait en particulier les Bénédictins.

Blaise PASCAL: **Textes inédits** recueillis et présentés par Jean Mesnard. — Bruges, Desclée de Brouwer, 1962, 32 pp.

Quelques textes inédits extraits d'une nouvelle édition des œuvres complètes de Pascal en voie de publication.

Collection « Votre nom, votre saint »

Jean-Jacques BERNARD: **Saint Paul ou la fidélité.** — Tours, Mame, 1962, 96 pp.

Dédié à tous ceux dont le prénom est Paul. A lire spécialement le chapitre « Le regard de Paul ».

Abbaye Saint-Benoît-du-Lac, 1962, 64 pp.

Album contenant de magnifiques photographies publiées à l'occasion du 50^e anniversaire de la fondation de l'abbaye Saint-Benoît-du-Lac.

Saint-Denys Garneau & Anne Hébert. Translations by F. R. Scott. — Vancouver, Klanak Press, (Readers' Club, 896 Queen W., Toronto et les Editions HMM), 1962, 50 pp.

Un Anglo-Canadien de Montréal a traduit en anglais quelques-uns des plus beaux poèmes de Saint-Denys Garneau et d'Anne Hébert. Présentation luxueuse.

Collections « Les matinaux »

Alain HORIC: **Blessure au flanc du ciel.** — Montréal, Editions de l'Hexagone, 1962, 50 pp.

Recueil de poèmes cosmiques et spatiaux.

HOMÈRE: **L'Odyssée.** Extraits. Texte français de Victor Bérard. — Tours, Mame, 1961, 222 pp.

Album de luxe présentant avec d'abondantes illustrations les principaux récits de la célèbre odyssée d'Ulysse. Heureux collégiens d'aujourd'hui qui pourront disposer d'un pareil volume!

Léopold BERTSCHE, S. O. Cist.: **La Charité, source de vie.** — Mulhouse, Editions Salvator, 1962, 192 pp.

Petit recueil de « perles d'amour ».

Pierre TEILHARD DE CHARDIN: **La Messe sur le monde.** — Bruges, Desclée de Brouwer, 1962, 40 pp.

Texte de la belle prière composée en 1923 « dans les steppes d'Asie », par le P. Teilhard.

À VOTRE SERVICE

BANQUE

CANADIENNE

NATIONALE

Épargnez

tout en protégeant les vôtres
avec un plan de

La Saubegarde

COMPAGNIE
D'ASSURANCE
SUR LA VIE

Siège social: Montréal

Relations

Revue d'intérêt général

Relations s'intéresse à tous les problèmes : Éducation — Famille — Habitation — Cinéma — Télévision — Questions religieuses — Questions nationales — Questions constitutionnelles — Questions internationales — Problèmes du travail — Problèmes ruraux — Problèmes économiques — Lectures.

Relations ne laisse personne indifférent, qu'on soit d'accord ou non avec ses vues.

Commentaires sur les articles de la revue et témoignages venus de divers milieux attestent l'importance de *Relations*.

Le prix de l'abonnement (\$5) est modique si l'on considère que *Relations* contient chaque année près de 700 colonnes de texte.

Le billet d'abonnement ci-dessous s'adresse principalement aux visiteurs du Salon du Livre, qui aura lieu à Montréal du 5 au 9 avril. Nous invitons cependant nos lecteurs réguliers à attirer sur cette page l'attention d'une de leurs connaissances, que pourrait intéresser *Relations*. Nous les remercions d'avance pour leur amicale collaboration. Il va de soi qu'ils peuvent contribuer singulièrement à augmenter le rayonnement de leur revue.

Billet d'abonnement

Prix de l'abonnement : \$5 par année.

Vous trouverez ci-incluse la somme de \$5 pour mon abonnement à *Relations*.

Nom

Adresse

Relations, 8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal-11.

LES ÉDITIONS BELLARMIN

Coeur à Coeur,

par Marcel MARCOTTE, S. J.

Quatre volumes sont déjà parus,
chaque exemplaire \$1.00

Le numéro 4 de cette série vient de paraître. Ces ouvrages mettent le lecteur en contact intime avec une âme de prêtre lucide, chaude et fraternelle. Les principaux problèmes y sont traités: adolescence, vocation, fiançailles, mariage, paternité, vieillesse, maladies, deuils, épreuves et tentations de toutes sortes.

Du rôle de l'Etat dans un Québec fort. \$0.25

par Richard ARÈS, S. J.

Deux parties dans cette brochure: I. — Que voulons-nous par un Québec fort? II. — Quel est le rôle de l'Etat dans l'édification d'un Québec fort?

En retraite avec saint Ignace. \$2.50

par Antonio DRAGON, S. J.

Le Père Dragon est un auteur spirituel bien connu. Son ouvrage veut aider ceux qui désirent faire des exercices spirituels authentiquement ignatiens. Il s'agit ici de la deuxième édition, revue et augmentée.

Introduction aux sciences juridiques. \$12.00

par M^e Léo PELLAND, C. R.

« Cet ouvrage... s'élève au-dessus de notre littérature juridique habituelle par son érudition, par la clarté et l'élégance de son langage et surtout par des prises de position nettes qui, même si on ne peut toutes les partager, ont au moins le mérite d'être honnêtes, réfléchies et provocantes. Les ouvrages de cette qualité sont rares au Québec. » (M^e Claude-Armand Sheppard, *Le Devoir*.)

La Gauche et la Droite. \$0.50

par Raymond BOURGAULT, S. J.

L'auteur désamorce ces vocables explosifs avec un grand souci d'objectivité et un sens aigu des exigences apostoliques.

L'Autorité politique internationale et la souveraineté des Etats. \$2.00

par Robert BERNIER, S. J.

Ce sujet, étudié par l'auteur il y a quelques années, reste d'actualité. C'est un ouvrage substantiel.

L'Éducation, problème social. \$3.50

Compte rendu de la 38^e Semaine sociale, tenue à Montréal en août 1962.

Ce volume constitue une somme qu'on aimera posséder. Quatre parties: 1. La situation d'ensemble. 2. Quelques problèmes particuliers. 3. L'éducation, tâche temporelle et mission d'Eglise. 4. Droits et responsabilités en éducation.

L'Encyclique « Mater et Magistra » \$1.00

Analyse et commentaires par l'équipe de la revue « Relations »

Cette brochure ne contient pas le texte même de *Mater et Magistra*. Il s'agit de commentaires sur les divers aspects de cette importante encyclique.

Le Sociologue canadien, Léon Gérin (1863-1951). \$2.00

par Hervé CARRIER, S. J.

Cet ouvrage (le n° 5 des Cahiers de l'Institut Social Populaire) expose la vie, l'œuvre et les méthodes de recherche de Léon Gérin. L'auteur, actuellement professeur à l'Université Grégorienne de Rome, écrit dans l'avant-propos: « Le nom de Léon Gérin est désormais associé aux origines de la sociologie canadienne; et l'on ne saurait actuellement critiquer l'image que nous entretenons du Canada français sans revenir à ses minutieuses descriptions de notre milieu. » Cet ouvrage est à connaître et à répandre à l'occasion du centenaire de la naissance de Léon Gérin.

Les Témoins de Jéhovah,

par Gérard HÉBERT, S. J.

Edition scientifique. \$5.00

Edition populaire. \$2.00

L'ouvrage s'adresse à tous ceux qui veulent se renseigner sur les Témoins de Jéhovah: fidèles de toutes conditions contraints de discuter avec eux ou simplement intrigués par leurs publications, hommes de loi intéressés à leurs procès, prêtres préoccupés par leur propagande intensive, chercheurs désireux de les mieux connaître. L'édition complète offre aux gens soucieux de remonter aux sources un appareil critique élaboré. L'édition populaire ne contient que le texte sans l'apparat scientifique.

Planification économique et organisation

professionnelle. \$2.50

Compte rendu du premier Colloque des Semaines sociales

Depuis 1960, les sessions publiques des Semaines sociales n'ont lieu qu'à tous les deux ans. Entre chaque Semaine sociale, on se propose de tenir un colloque avec un nombre limité de participants. Le colloque de 1961 a porté sur la planification économique et l'organisation professionnelle. Le présent volume contient les travaux donnés à cette occasion. C'est un ouvrage de base pour tous ceux qu'intéresse cet important problème.

Pour mieux choisir ce que nos jeunes liront. \$1.50

EN COLLABORATION.

Des spécialistes de la pédagogie et de l'éducation — prêtres et laïcs, religieuses et femmes du monde — disent comment et pourquoi choisir les livres qui conviennent le mieux aux jeunes.

Propos spirituels d'un psychiatre. \$3.50

par Henri SAMSON, S. J.

Clinicien de longue expérience, le Père Samson aborde, en un style plus parlé qu'écrit, certains aspects de la vie spirituelle. Vue du côté de la psychologie des profondeurs, la vie intérieure, ou l'échange de l'âme avec Dieu, prend ainsi un reflet nouveau. Le Christ de l'Ascension, en particulier, devient un centre d'intégration de l'âme aux prises avec les difficultés ordinaires de la vie.

Bienvenue à notre kiosque au Salon du Livre

5 au 9 avril

LES ÉDITIONS BELLARMIN

8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal-11

OUVRAGES REÇUS

- ALZIN, J.: *Le « Petit Curé ». Un saint moderne (Le Père Anloine-Mari Pucci)*. — Mulhouse (Haut-Rhin), Editions Salvator, 1962, 151 pp.
- BARSOTTI, Divo: *Le Christianisme russe*. — Tournai, Casterman, 1963, 196 pp.
- BLINZLER, Joseph: *Le Procès de Jésus*. Traduit de l'allemand par G. Daubié. — Tours, Mame, 1962, 555 pp.
- BOUGÉ, Yvonne: *Saints sans auréole*. — Mulhouse, Salvator, 1962, 222 pp.
- BRUNEL, Jules: *Le Phytoplancton de la baie des Chaleurs*. — Montréal, Université de Montréal, Département des sciences biologiques, 1962, 363 pp.
- CHAGNON, Gustave, et ROBERT, Adrien, C. S. V.: *Principaux Coléoptères de la province de Québec*. — Montréal, Université de Montréal, département des Sciences biologiques, 1962, 440 pp.
- CHÉRY, Henri-Charles: *Sainte Catherine*. — Tours, Mame, 1962, 124 pp.
- CONGAR, Y.-M.-J., O. P.: *Sacerdoce et Laïcité*. — Paris, Editions du Cerf, 1962, 495 pp.
- CUSHING, cardinal Richard: *Méditations pour religieuses*. — Sherbrooke et Montréal, Apostolat de la Presse, 1962, 259 pp.
- DANIÉLOU, Jean: *Les Laïcs et la Mission de l'Eglise*. — Paris, Editions du Centurion, 1962, 190 pp.
- DAIJAT, J.: *Psychologie contemporaine et Pensée chrétienne*. — Tournai, Desclée, 1962, 262 pp.
- DAVELUY, Marie-Claire: *Jeanne Mance*. 2^e éd. — Montréal et Paris, Fides, 1962, 418 pp.
- DESTOUCHES, Camille: *Une femme répond à des femmes*. — Paris, Les Editions du Cerf, 1962, 262 pp.
- DUCHAUSSEY, Jacques: *Bacon, Shakespeare ou saint Germain?* — Paris, Editions du Vieux Colombier, 1962, 280 pp.
- GARIGUE, Philippe: *La Vie familiale des Canadiens français*. — Montréal, Université de Montréal, Faculté des Sciences sociales, économiques et politiques, 1962, 142 pp.

VISITEZ LE CANADA avec la liaison française

L'Ouest canadien

Winnipeg, Saint-Boniface, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Vancouver, Victoria, la majesté des Rocheuses; les grands endroits de villégiature: Jasper, Banff, lac Louise.

Avec le Pacifique Canadien

Voyage aubaine du 5 au 21 juillet 1963. A partir de \$385, tous frais compris.

Voyages idéaux du 14 juillet au 4 août; du 28 juillet au 18 août. A partir de \$580. Ce chiffre n'inclut pas les repas, sauf à Banff et au lac Louise.

Avec le Canadien National

Voyage du 28 juin au 14 juillet. A partir de \$495. Ce chiffre inclut les repas dans le train, mais non aux hôtels.

Voyage du congrès de l'Acelf du 16 août au 2 septembre. A partir de \$495. Ce prix comprend l'inscription au congrès de l'Acelf et les repas dans le train, non aux hôtels. Aussi l'excursion à Victoria.

Voyage abrégé avec retour par avion du 16 au 24 août. A partir de \$390.

L'Acadie

Avec le Canadien National. Du 2 au 17 août. Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, île du Prince-Edouard par train, autobus et bateau. A partir de \$385. Ce prix comprend toutes les dépenses. Excursion facultative aux îles Saint-Pierre-et-Miquelon, moyennant un supplément de \$62.

Pour dépliants et inscriptions

LA LIAISON FRANÇAISE INCORPORÉE

75, rue d'Auteuil, Québec-4

Téléphone : 522-2601

L'agence de voyages Taillon

675 est, boul. Henri-Bourassa,

Montréal-12

Téléphone : 381-4561

L'agence de voyages Gingras

1966, boul. Graham,

Montréal-16

Téléphone : 731-3355 - 3356

1962 14^e

rapport annuel

Vitalité coopérative

	PAIEMENTS AUX ASSURÉS	ACTIF	ASSURANCE EN VIGUEUR
1955	\$ 465,980	\$ 2,152,824	\$ 184,744,777
1961	\$ 4,818,304	\$ 12,682,343	\$ 809,723,741
1962	\$ 6,096,578	\$ 15,418,045	\$ 959,004,759

NE MANQUEZ PAS
"DROIT DE CITÉ" À LA TÉLÉVISION
ET "FÊTE AU VILLAGE" À LA RADIO
2 réalisations d'envergure nationale

**L'ASSURANCE-VIE
DESJARDINS**
Siège Social : LÉVIS, CANADA

marabout Collections

BILAN D'UNE COLLECTION

6ème collection sur 8

Alors que Marabout se renouvelait de collection en collection depuis 10 ans, 1959 voyait naître une initiative hardie, unique en son genre, sans concurrence depuis lors en langue française : Marabout Flash.

Dès l'abord, cette encyclopédie permanente de la vie quotidienne, animée par un jeune couple qui attira tout de suite la sympathie, fut un best-seller.

En un temps inimaginablement bref, certains de ces petits volumes au format original et pratique atteignaient des tirages incroyables : "Dansons" (F. 2) compte maintenant plus de 250.000 exemplaires vendus, "Je cuisine vite" (F. 4) plus de 225.000 et de nombreux autres titres frisent les 200.000 : "Nous recevons" (F. 1), "Je parle anglais" (F. 39), "Bientôt Maman" (F. 45), "Tous les desserts" (F. 50), etc...

Un autre best-seller "Le Judo" (F. 94), mis en vente l'été dernier à peine, atteint déjà 125.000 exemplaires et ne tardera pas à égaler ou dépasser les plus forts tirages de la collection. On peut déjà présager que "Je parle russe" (F.122) suivra ces traces.

Mr et Mme Flash et leurs amis.

Comment expliquer un tel succès ? Tout d'abord Marabout Flash est destiné à des publics particulièrement nombreux : le jeune ménage qui s'installe, le ménage qui désire améliorer son home, ses vacances, ses loisirs, ceux qui ont des enfants, ceux qui n'en ont pas, les malades et les bien portants. Aucune collection sans doute n'intéresse à la fois tant de gens. La présence constante et le sourire joyeux de Monsieur et Madame Flash, leur compréhension des problèmes petits ou grands que pose la vie de nos jours, tout cela met le lecteur en confiance, et à juste titre.

Une encyclopédie...

En effet Marabout Flash est une encyclopédie : les célèbres petits livres carrés ont consacré jusqu'à présent 6 volumes à la vie en société, 12 à la santé et à la "forme", 10 à l'élégance et à la beauté, 16 aux loisirs, 6 à la famille, 10 à la cuisine, 14 aux vacances, 4 au scooter et à l'automobile, 8 aux sports, 12 aux clés de la réussite, 13 à ce home où nous passons la moitié de notre vie, 12 à des sujets divers qui nous apportent culture et joie. Ce n'est pas tout. Il fallait penser aux fervents de notre monde : histoire de l'aviation, flottes aériennes mondiales, fusées et véhicules spatiaux constituent déjà une série appréciable de titres attrayants et instructifs.

...permanente de la vie quotidienne

C'est donc bien peu de dire que tous les aspects de la vie quotidienne sont représentés dans l'encyclopédie Marabout Flash. Mais elle est encore permanente : au rythme de trois volumes par mois, la collection

a atteint maintenant son 125e titre et plus de 200 sont encore en préparation. Toujours traités par les spécialistes les plus autorisés, illustrés avec compétence pour la partie documentaire, avec humour et optimisme pour le plaisir des yeux, les volumes de Marabout Flash ont fait la preuve de leur utilité. Ils ont même dépassé leur but, puisqu'ils sont réédités, depuis leur origine à peu près, en espagnol, portugais, néerlandais, anglais, italien, danois etc...

Une réussite... et un devoir

C'est la grande revue française "Marie-Claire" qui parlait de réussite en des termes dithyrambiques, en même temps que les journaux et magazines de partout. Dès lors Monsieur et Madame Flash devaient continuer leur effort et faire constamment mieux. Le succès de la collection semble indiquer qu'ils ont réussi. Un atout majeur de Marabout est d'ailleurs de se renouveler constamment, sans s'arrêter aux formules toutes faites.

